



**INVESTIR,
C'EST AUSSI AGIR**

91-93 BOULEVARD PASTEUR
CS61595
75015 Paris Cedex 15
T 01 53 15 70 00
WWW.CPR-AM.COM

CPR USA ESG

**OPCVM relevant de la Directive 2009/65/CE
FCP de droit français**

**RAPPORT ANNUEL
EXERCICE CLOS LE 29 SEPTEMBRE 2023**

Sommaire

	Pages
Caractéristiques de l'OPC	3
Compte rendu d'activité	30
Vie de l'OPC sur l'exercice sous revue	47
Informations spécifiques	49
Informations réglementaires	50
Certification du Commissaire aux comptes	56
Comptes annuels	61
Bilan Actif	62
Bilan Passif	63
Hors-Bilan	64
Compte de Résultat	65
Annexes aux comptes annuels	66
Règles et méthodes comptables	67
Evolution de l'Actif net	71
Compléments d'information	72
Tableau des résultats au cours des cinq derniers exercices	88
Inventaire	91
Complément d'information relatif au régime fiscal du coupon	96
Annexe(s)	97
Information SFDR	98
Loi Energie Climat (LEC)	109

Produit

CPR USA ESG - P

FR0010501858 - Devise : EUR

Ce Fonds est agréé en France.

Société de gestion : CPR Asset Management (ci-après: "nous"), membre du groupe de sociétés Amundi, est agréée en France et réglementée par l'Autorité des marchés financiers.

AMF responsable de la supervision de CPR Asset Management en ce qui concerne le présent Document d'informations clés.

Pour plus d'information, veuillez vous référer au site www.cpr-am.com ou appeler le +33 53157000.

Ce document a été publié le 26/01/2023.

Document
d'informations
clés

En quoi consiste ce produit ?

Type : Parts de CPR USA ESG, un FCP.

Durée : La durée du Fonds est illimitée. La Société de gestion peut dissoudre le fonds par liquidation ou fusion avec un autre fonds conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Actions internationales

Objectifs: En souscrivant dans CPR USA ESG, vous investissez dans un portefeuille d'actions américaines et titres assimilés, libellé en euro.

L'objectif de gestion consiste à rechercher une performance supérieure à celle de l'indice S&P 500 converti en euro (dividendes nets réinvestis), sur la durée de placement recommandée tout en intégrant des critères ESG dans le processus de construction de l'univers d'investissement éligible. La stratégie d'investissement durable du fonds se concentre sur les enjeux du réchauffement climatique et a pour objectif d'obtenir une intensité carbone plus faible que celle de son indice de référence ou de son univers d'investissement.

La politique d'investissement est fondée sur une sélection systématique des titres permettant de retenir environ 200 valeurs au sein d'un univers de départ élargie par rapport à la composition de son indice de référence. Chaque valeur de cet univers fait l'objet d'une analyse systématique, sur la base de critères financiers précis et objectifs. Cette phase permet d'identifier les valeurs susceptibles d'intégrer le portefeuille. Le portefeuille final, qui comprend environ 200 valeurs, est construit à partir de cette liste et tient compte des facteurs de risque.

L'univers d'investissement est réduit par l'exclusion de titres sur la base de notations ESG. A ce titre, l'équipe de gestion utilise les notations extra-financières internes au groupe Amundi. L'analyse des émetteurs privés est fondée sur un référentiel de critères basés sur des textes à portée universelle (Pacte mondial, Organisation International du Travail, Droits de l'Homme, Normes ISO,...). Une échelle de notation allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note) est utilisée pour évaluer une entreprise sur 3 niveaux.

La note finale ESG est le résultat de l'agrégation des trois notes E, S et G intermédiaires (appelées composantes), elles-mêmes issues de la pondération des notes sur différents critères environnementaux, sociaux et de gouvernance.

- La note ESG, est l'appréciation la plus synthétique d'une entreprise. Il s'agit de la note de niveau 1.

- Elle est la résultante d'une note Environnementale (E), d'une note Sociale (S)

et d'une note de Gouvernance (G), qui sont pondérées en fonction des enjeux du secteur. Il s'agit du niveau intermédiaire de notation ou niveau 2.

- A chacune de ces 3 composantes, sont rattachés des critères. Il s'agit du niveau 3.

A titre indicatif, des critères ESG sont notamment la consommation d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre pour la dimension environnementale, les droits de l'Homme, la santé ou la sécurité pour la dimension sociale, ou encore la politique de rémunération et l'éthique globale pour la dimension de la gouvernance. L'analyse ESG de l'univers d'investissement vise à réaliser une appréciation plus globale des risques et opportunités sectoriels propres à chaque émetteur. La Société de gestion suit une approche durable en excluant les valeurs les plus mal notées sur la base des critères suivants :

- Exclusion des pires notes sur la note globale ESG

- Exclusion des pires notes sur les 5 critères les plus pondérés par secteurs d'activité, (poids déterminés par secteurs et revus régulièrement par Amundi pour le calcul de la note globale)

D'autre part, la société de gestion s'assure :

- Qu'elle exclut au moins 20% des titres de l'univers d'investissement en appliquant son approche ESG

- Qu'au minimum 90% des émetteurs en portefeuille soient notés ESG

Votre FCP a vocation à être pleinement investi en titres des Etats-Unis d'Amérique.

L'exposition actions sera comprise entre 75% et 100% et pourra ponctuellement atteindre 120% de l'actif total du portefeuille.

Pour la gestion de ses liquidités, le portefeuille peut être investi jusqu'à 25% en produits monétaires et de taux.

Des instruments financiers à terme ou des acquisitions et cessions temporaires de titres peuvent être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition.

L'OPC est géré activement. La construction du portefeuille est réalisée selon une approche systématique. L'univers d'investissement est réduit par l'exclusion de titres sur la base de notations ESG. Chaque valeur de cet univers fait l'objet d'une analyse systématique, sur la base de critères financiers précis et objectifs. L'OPC est construit sous contrainte de déviations géographiques et sectorielles limitées et d'une Tracking error ex ante (risque d'écart de performance entre le portefeuille et l'indice de référence, estimé par un modèle de risque) modérée, pouvant aller jusqu'à 4% en conditions normales de marché.

L'indicateur de référence est disponible sur le site : www.spdji.com

Le FCP promeut des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

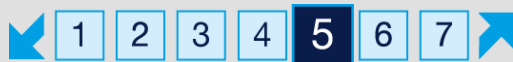
Le FCP est soumis à un risque en matière de durabilité tel que défini dans le profil de risque du prospectus.

L'indice de référence n'évalue pas ou n'inclut pas ses constituants en fonction des caractéristiques environnementales et/ou sociales et n'est donc pas aligné sur les caractéristiques ESG promues par le portefeuille.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée et qui sont prêts à assumer un niveau de risque élevé sur leur capital initial.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant Supérieure à 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés sont des illustrations basées sur la pire, moyenne et meilleure performance de Fonds au cours des dernières Supérieure à 5 ans. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 5 année(s)			
Investissement 10 000 EUR			
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	5 année(s)
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€910	€830
	Rendement annuel moyen	-90,9%	-39,2%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€8 690	€8 780
	Rendement annuel moyen	-13,1%	-2,6%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€10 790	€17 570
	Rendement annuel moyen	7,9%	11,9%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€14 120	€20 090
	Rendement annuel moyen	41,2%	15,0%

Rachat et transaction : Les parts peuvent être vendues (remboursées) comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur d'actif nette). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de CPR USA ESG.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe de parts de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur cette Fonds, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : CPR Asset Management - 91-93, boulevard Pasteur – CS 61595 – 75730 Paris Cedex 15. La valeur d'actif nette de Fonds est disponible sur www.cpr-am.com.

Dépositaire : CACEIS Bank.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 5 sur 7, qui est une classe de risque entre moyenne et élevée. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre moyen et élevé et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de CPR USA ESG.

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce type de scénario s'est produit pour un investissement utilisant un proxy approprié.

Que se passe-t-il si CPR Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Les actifs et passifs du Fonds sont séparés de ceux des autres fonds et de ceux de la Société de gestion, et il n'existe aucune responsabilité croisée entre eux. Le Fonds ne serait pas responsable en cas de défaillance ou de manquement de la Société de gestion ou de l'un de ses prestataires de services délégués.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez et du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé:

– qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

- 10 000 EUR sont investis.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Scénarios	Investissement 10 000 EUR	
	1 an	Si vous sortez après Supérieure à 5 ans*
Coûts totaux	€427	€1 485
Incidence des coûts annuels**	4,3%	2,2%

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 14,10% avant déduction des coûts et de 11,93% après cette déduction.

Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (3,00% du montant investi / 300 EUR). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

Les montants indiqués ne tiennent pas compte des coûts liés au package ou au contrat d'assurance éventuellement associé au fonds.

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Cela comprend des coûts de distribution de 3,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 300 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de frais de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	1,21% de la valeur de votre investissement par an. Cette pourcentage s'agit d'une estimation.	117 EUR
Coûts de transaction	de 0,08% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	7 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions de performance	20,00% de la surperformance annuelle de l'actif de référence indice de référence: S&P 500 converti en euros. Le calcul s'applique à chaque date de calcul de la Valeur Liquidative selon les modalités décrites dans le prospectus. Les sous-performances passées au cours des 5 dernières années doivent être récupérées avant toute nouvelle comptabilisation de la commission de performance. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années.	3 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : Supérieure à 5 ans est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Fonds.

Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 5 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Appeler notre hotline dédiée aux réclamations au +331 53 15 70 00
- Envoyer un courrier à CPR Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à client.servicing@cpr-am.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.cpr-am.com.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Calendrier des ordres : Les ordres d'achat et/ou de vente (remboursement) de parts reçus et acceptés avant 14:00 un jour ouvrable en France sont généralement traités le même jour (sur la base de l'évaluation de ce jour).

Vous pouvez échanger des parts du Compartiment contre des parts d'autres compartiments de CPR USA ESG conformément au prospectus de CPR USA ESG.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les statuts, les documents d'informations clés pour l'investisseur, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au Fonds, y compris les diverses politiques publiées du Fonds, sur notre site Internet www.cpr-am.com. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la Société de gestion.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 10 dernières années sur www.cpr-am.com.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.cpr-am.com.

Produit

CPR USA ESG - I

FR0010507913 - Devise : EUR

Ce Fonds est agréé en France.

Société de gestion : CPR Asset Management (ci-après: "nous"), membre du groupe de sociétés Amundi, est agréée en France et réglementée par l'Autorité des marchés financiers.

AMF responsable de la supervision de CPR Asset Management en ce qui concerne le présent Document d'informations clés.

Pour plus d'information, veuillez vous référer au site www.cpr-am.com ou appeler le +33 53157000.

Ce document a été publié le 26/01/2023.

Document
d'informations
clés

En quoi consiste ce produit ?

Type : Parts de CPR USA ESG, un FCP.

Durée : La durée du Fonds est illimitée. La Société de gestion peut dissoudre le fonds par liquidation ou fusion avec un autre fonds conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Actions internationales

Objectifs: En souscrivant dans CPR USA ESG, vous investissez dans un portefeuille d'actions américaines et titres assimilés, libellé en euro.

L'objectif de gestion consiste à rechercher une performance supérieure à celle de l'indice S&P 500 converti en euro (dividendes nets réinvestis), sur la durée de placement recommandée tout en intégrant des critères ESG dans le processus de construction de l'univers d'investissement éligible. La stratégie d'investissement durable du fonds se concentre sur les enjeux du réchauffement climatique et a pour objectif d'obtenir une intensité carbone plus faible que celle de son indice de référence ou de son univers d'investissement.

La politique d'investissement est fondée sur une sélection systématique des titres permettant de retenir environ 200 valeurs au sein d'un univers de départ élargie par rapport à la composition de son indice de référence. Chaque valeur de cet univers fait l'objet d'une analyse systématique, sur la base de critères financiers précis et objectifs. Cette phase permet d'identifier les valeurs susceptibles d'intégrer le portefeuille. Le portefeuille final, qui comprend environ 200 valeurs, est construit à partir de cette liste et tient compte des facteurs de risque.

L'univers d'investissement est réduit par l'exclusion de titres sur la base de notations ESG. A ce titre, l'équipe de gestion utilise les notations extra-financières internes au groupe Amundi. L'analyse des émetteurs privés est fondée sur un référentiel de critères basés sur des textes à portée universelle (Pacte mondial, Organisation International du Travail, Droits de l'Homme, Normes ISO,...). Une échelle de notation allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note) est utilisée pour évaluer une entreprise sur 3 niveaux.

La note finale ESG est le résultat de l'agrégation des trois notes E, S et G intermédiaires (appelées composantes), elles-mêmes issues de la pondération des notes sur différents critères environnementaux, sociaux et de gouvernance.

- La note ESG, est l'appréciation la plus synthétique d'une entreprise. Il s'agit de la note de niveau 1.

- Elle est la résultante d'une note Environnementale (E), d'une note Sociale (S)

et d'une note de Gouvernance (G), qui sont pondérées en fonction des enjeux du secteur. Il s'agit du niveau intermédiaire de notation ou niveau 2.

- A chacune de ces 3 composantes, sont rattachés des critères. Il s'agit du niveau 3.

A titre indicatif, des critères ESG sont notamment la consommation d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre pour la dimension environnementale, les droits de l'Homme, la santé ou la sécurité pour la dimension sociale, ou encore la politique de rémunération et l'éthique globale pour la dimension de la gouvernance. L'analyse ESG de l'univers d'investissement vise à réaliser une appréciation plus globale des risques et opportunités sectoriels propres à chaque émetteur. La Société de gestion suit une approche durable en excluant les valeurs les plus mal notées sur la base des critères suivants :

- Exclusion des pires notes sur la note globale ESG

- Exclusion des pires notes sur les 5 critères les plus pondérés par secteurs d'activité, (poids déterminés par secteurs et revus régulièrement par Amundi pour le calcul de la note globale)

D'autre part, la société de gestion s'assure :

- Qu'elle exclut au moins 20% des titres de l'univers d'investissement en appliquant son approche ESG

- Qu'au minimum 90% des émetteurs en portefeuille soient notés ESG

Votre FCP a vocation à être pleinement investi en titres des Etats-Unis d'Amérique.

L'exposition actions sera comprise entre 75% et 100% et pourra ponctuellement atteindre 120% de l'actif total du portefeuille.

Pour la gestion de ses liquidités, le portefeuille peut être investi jusqu'à 25% en produits monétaires et de taux.

Des instruments financiers à terme ou des acquisitions et cessions temporaires de titres peuvent être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition.

L'OPC est géré activement. La construction du portefeuille est réalisée selon une approche systématique. L'univers d'investissement est réduit par l'exclusion de titres sur la base de notations ESG. Chaque valeur de cet univers fait l'objet d'une analyse systématique, sur la base de critères financiers précis et objectifs. L'OPC est construit sous contrainte de déviations géographiques et sectorielles limitées et d'une Tracking error ex ante (risque d'écart de performance entre le portefeuille et l'indice de référence, estimé par un modèle de risque) modérée, pouvant aller jusqu'à 4% en conditions normales de marché.

L'indicateur de référence est disponible sur le site : www.spdji.com

Le FCP promeut des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

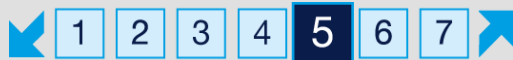
Le FCP est soumis à un risque en matière de durabilité tel que défini dans le profil de risque du prospectus.

L'indice de référence n'évalue pas ou n'inclut pas ses constituants en fonction des caractéristiques environnementales et/ou sociales et n'est donc pas aligné sur les caractéristiques ESG promues par le portefeuille.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée et qui sont prêts à assumer un niveau de risque élevé sur leur capital initial.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant Supérieure à 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés sont des illustrations basées sur la pire, moyenne et meilleure performance de Fonds au cours des dernières Supérieure à 5 ans. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 5 année(s)			
Investissement 10 000 EUR			
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	5 année(s)
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€920	€840
	Rendement annuel moyen	-90,8%	-39,1%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€8 820	€8 910
	Rendement annuel moyen	-11,8%	-2,3%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€10 970	€18 250
	Rendement annuel moyen	9,7%	12,8%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€14 330	€20 860
	Rendement annuel moyen	43,3%	15,8%

Rachat et transaction : Les parts peuvent être vendues (remboursées) comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur d'actif nette). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de CPR USA ESG.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe de parts de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur cette Fonds, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : CPR Asset Management - 91-93, boulevard Pasteur – CS 61595 – 75730 Paris Cedex 15. La valeur d'actif nette de Fonds est disponible sur www.cpr-am.com.

Dépositaire : CACEIS Bank.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 5 sur 7, qui est une classe de risque entre moyenne et élevée. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre moyen et élevé et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de CPR USA ESG.

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce type de scénario s'est produit pour un investissement utilisant un proxy approprié.

Que se passe-t-il si CPR Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Les actifs et passifs du Fonds sont séparés de ceux des autres fonds et de ceux de la Société de gestion, et il n'existe aucune responsabilité croisée entre eux. Le Fonds ne serait pas responsable en cas de défaillance ou de manquement de la Société de gestion ou de l'un de ses prestataires de services délégués.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez et du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé:

– qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

- 10 000 EUR sont investis.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Scénarios	Investissement 10 000 EUR	
	1 an	Si vous sortez après Supérieure à 5 ans*
Coûts totaux	€274	€904
Incidence des coûts annuels**	2,8%	1,3%

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 14,10% avant déduction des coûts et de 12,79% après cette déduction.

Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (2,00% du montant investi / 200 EUR). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

Les montants indiqués ne tiennent pas compte des coûts liés au package ou au contrat d'assurance éventuellement associé au fonds.

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Cela comprend des coûts de distribution de 2,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 200 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de frais de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts		
administratifs	0,66% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	64 EUR
ou		
d'exploitation		
Coûts de transaction	de 0,08% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	7 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions de performance	20,00% de la surperformance annuelle de l'actif de référence indice de référence: S&P 500 converti en euros. Le calcul s'applique à chaque date de calcul de la Valeur Liquidative selon les modalités décrites dans le prospectus. Les sous-performances passées au cours des 5 dernières années doivent être récupérées avant toute nouvelle comptabilisation de la commission de performance. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années.	3 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : Supérieure à 5 ans est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Fonds.

Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 5 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Appeler notre hotline dédiée aux réclamations au +331 53 15 70 00
- Envoyer un courrier à CPR Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à client.servicing@cpr-am.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.cpr-am.com.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Calendrier des ordres : Les ordres d'achat et/ou de vente (remboursement) de parts reçus et acceptés avant 14:00 un jour ouvrable en France sont généralement traités le même jour (sur la base de l'évaluation de ce jour).

Vous pouvez échanger des parts du Compartiment contre des parts d'autres compartiments de CPR USA ESG conformément au prospectus de CPR USA ESG.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les statuts, les documents d'informations clés pour l'investisseur, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au Fonds, y compris les diverses politiques publiées du Fonds, sur notre site Internet www.cpr-am.com. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la Société de gestion.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 10 dernières années sur www.cpr-am.com.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.cpr-am.com.

Produit

CPR USA ESG - O

FR0010593830 - Devise : EUR

Ce Fonds est agréé en France.

Société de gestion : CPR Asset Management (ci-après: "nous"), membre du groupe de sociétés Amundi, est agréée en France et réglementée par l'Autorité des marchés financiers.

AMF responsable de la supervision de CPR Asset Management en ce qui concerne le présent Document d'informations clés.

Pour plus d'information, veuillez vous référer au site www.cpr-am.com ou appeler le +33 53157000.

Ce document a été publié le 26/01/2023.

Document
d'informations
clés

En quoi consiste ce produit ?

Type : Parts de CPR USA ESG, un FCP.

Durée : La durée du Fonds est illimitée. La Société de gestion peut dissoudre le fonds par liquidation ou fusion avec un autre fonds conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Actions internationales

Objectifs: En souscrivant dans CPR USA ESG, vous investissez dans un portefeuille d'actions américaines et titres assimilés, libellé en euro.

L'objectif de gestion consiste à rechercher une performance supérieure à celle de l'indice S&P 500 converti en euro (dividendes nets réinvestis), sur la durée de placement recommandée tout en intégrant des critères ESG dans le processus de construction de l'univers d'investissement éligible. La stratégie d'investissement durable du fonds se concentre sur les enjeux du réchauffement climatique et a pour objectif d'obtenir une intensité carbone plus faible que celle de son indice de référence ou de son univers d'investissement.

La politique d'investissement est fondée sur une sélection systématique des titres permettant de retenir environ 200 valeurs au sein d'un univers de départ élargie par rapport à la composition de son indice de référence. Chaque valeur de cet univers fait l'objet d'une analyse systématique, sur la base de critères financiers précis et objectifs. Cette phase permet d'identifier les valeurs susceptibles d'intégrer le portefeuille. Le portefeuille final, qui comprend environ 200 valeurs, est construit à partir de cette liste et tient compte des facteurs de risque.

L'univers d'investissement est réduit par l'exclusion de titres sur la base de notations ESG. A ce titre, l'équipe de gestion utilise les notations extra-financières internes au groupe Amundi. L'analyse des émetteurs privés est fondée sur un référentiel de critères basés sur des textes à portée universelle (Pacte mondial, Organisation International du Travail, Droits de l'Homme, Normes ISO,...). Une échelle de notation allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note) est utilisée pour évaluer une entreprise sur 3 niveaux.

La note finale ESG est le résultat de l'agrégation des trois notes E, S et G intermédiaires (appelées composantes), elles-mêmes issues de la pondération des notes sur différents critères environnementaux, sociaux et de gouvernance.

- La note ESG, est l'appréciation la plus synthétique d'une entreprise. Il s'agit de la note de niveau 1.

- Elle est la résultante d'une note Environnementale (E), d'une note Sociale (S)

et d'une note de Gouvernance (G), qui sont pondérées en fonction des enjeux du secteur. Il s'agit du niveau intermédiaire de notation ou niveau 2.

- A chacune de ces 3 composantes, sont rattachés des critères. Il s'agit du niveau 3.

A titre indicatif, des critères ESG sont notamment la consommation d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre pour la dimension environnementale, les droits de l'Homme, la santé ou la sécurité pour la dimension sociale, ou encore la politique de rémunération et l'éthique globale pour la dimension de la gouvernance. L'analyse ESG de l'univers d'investissement vise à réaliser une appréciation plus globale des risques et opportunités sectoriels propres à chaque émetteur. La Société de gestion suit une approche durable en excluant les valeurs les plus mal notées sur la base des critères suivants :

- Exclusion des pires notes sur la note globale ESG

- Exclusion des pires notes sur les 5 critères les plus pondérés par secteurs d'activité, (poids déterminés par secteurs et revus régulièrement par Amundi pour le calcul de la note globale)

D'autre part, la société de gestion s'assure :

- Qu'elle exclut au moins 20% des titres de l'univers d'investissement en appliquant son approche ESG

- Qu'au minimum 90% des émetteurs en portefeuille soient notés ESG

Votre FCP a vocation à être pleinement investi en titres des Etats-Unis d'Amérique.

L'exposition actions sera comprise entre 75% et 100% et pourra ponctuellement atteindre 120% de l'actif total du portefeuille.

Pour la gestion de ses liquidités, le portefeuille peut être investi jusqu'à 25% en produits monétaires et de taux.

Des instruments financiers à terme ou des acquisitions et cessions temporaires de titres peuvent être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition.

L'OPC est géré activement. La construction du portefeuille est réalisée selon une approche systématique. L'univers d'investissement est réduit par l'exclusion de titres sur la base de notations ESG. Chaque valeur de cet univers fait l'objet d'une analyse systématique, sur la base de critères financiers précis et objectifs. L'OPC est construit sous contrainte de déviations géographiques et sectorielles limitées et d'une Tracking error ex ante (risque d'écart de performance entre le portefeuille et l'indice de référence, estimé par un modèle de risque) modérée, pouvant aller jusqu'à 4% en conditions normales de marché.

L'indicateur de référence est disponible sur le site : www.spdji.com

Le FCP promeut des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

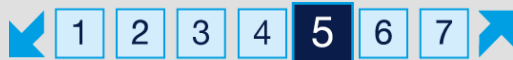
Le FCP est soumis à un risque en matière de durabilité tel que défini dans le profil de risque du prospectus.

L'indice de référence n'évalue pas ou n'inclut pas ses constituants en fonction des caractéristiques environnementales et/ou sociales et n'est donc pas aligné sur les caractéristiques ESG promues par le portefeuille.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée et qui sont prêts à assumer un niveau de risque élevé sur leur capital initial.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant Supérieure à 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés sont des illustrations basées sur la pire, moyenne et meilleure performance de Fonds au cours des dernières Supérieure à 5 ans. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 5 année(s)		Investissement 10 000 EUR	
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	5 année(s)
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€940	€860
	Rendement annuel moyen	-90,6%	-38,8%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€8 960	€9 050
	Rendement annuel moyen	-10,4%	-2,0%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€11 130	€18 120
	Rendement annuel moyen	11,3%	12,6%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€14 550	€20 710
	Rendement annuel moyen	45,5%	15,7%

Rachat et transaction : Les parts peuvent être vendues (remboursées) comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur d'actif nette). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de CPR USA ESG.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe de parts de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur cette Fonds, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : CPR Asset Management - 91-93, boulevard Pasteur – CS 61595 – 75730 Paris Cedex 15. La valeur d'actif nette de Fonds est disponible sur www.cpr-am.com.

Dépositaire : CACEIS Bank.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 5 sur 7, qui est une classe de risque entre moyenne et élevée. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre moyen et élevé et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de CPR USA ESG.

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce type de scénario s'est produit pour un investissement utilisant un proxy approprié.

Que se passe-t-il si CPR Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Les actifs et passifs du Fonds sont séparés de ceux des autres fonds et de ceux de la Société de gestion, et il n'existe aucune responsabilité croisée entre eux. Le Fonds ne serait pas responsable en cas de défaillance ou de manquement de la Société de gestion ou de l'un de ses prestataires de services délégués.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez et du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé:

– qu'au cours de la première année vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

- 10 000 EUR sont investis.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Scénarios	Investissement 10 000 EUR	
	1 an	Si vous sortez après Supérieure à 5 ans*
Coûts totaux	€33	€303
Incidence des coûts annuels**	0,3%	0,4%

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 13,00% avant déduction des coûts et de 12,62% après cette déduction.

Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (0,00% du montant investi / 0 EUR). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

Les montants indiqués ne tiennent pas compte des coûts liés au package ou au contrat d'assurance éventuellement associé au fonds.

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée.	0 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de frais de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,26% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	26 EUR
Coûts de transaction	0,08% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	8 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions de performance	Il n'y a pas de commission de performance pour ce produit.	0 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : Supérieure à 5 ans est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Fonds.

Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 5 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Appeler notre hotline dédiée aux réclamations au +331 53 15 70 00
- Envoyer un courrier à CPR Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à client.servicing@cpr-am.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.cpr-am.com.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Calendrier des ordres : Les ordres d'achat et/ou de vente (remboursement) de parts reçus et acceptés avant 14:00 un jour ouvrable en France sont généralement traités le même jour (sur la base de l'évaluation de ce jour).

Vous pouvez échanger des parts du Compartiment contre des parts d'autres compartiments de CPR USA ESG conformément au prospectus de CPR USA ESG.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les statuts, les documents d'informations clés pour l'investisseur, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au Fonds, y compris les diverses politiques publiées du Fonds, sur notre site Internet www.cpr-am.com. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la Société de gestion.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 10 dernières années sur www.cpr-am.com.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.cpr-am.com.

Produit

CPR USA ESG - H-P EUR

FR0013053790 - Devise : EUR

Ce Fonds est agréé en France.

Société de gestion : CPR Asset Management (ci-après: "nous"), membre du groupe de sociétés Amundi, est agréée en France et réglementée par l'Autorité des marchés financiers.

AMF responsable de la supervision de CPR Asset Management en ce qui concerne le présent Document d'informations clés.

Pour plus d'information, veuillez vous référer au site www.cpr-am.com ou appeler le +33 53157000.

Ce document a été publié le 26/01/2023.

Document
d'informations
clés

En quoi consiste ce produit ?

Type : Parts de CPR USA ESG, un FCP.

Durée : La durée du Fonds est illimitée. La Société de gestion peut dissoudre le fonds par liquidation ou fusion avec un autre fonds conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Actions internationales

Objectifs: En souscrivant dans CPR USA ESG, vous investissez dans un portefeuille d'actions américaines et titres assimilés, libellé en euro.

L'objectif de gestion consiste à rechercher une performance supérieure à celle de l'indice S&P 500 converti en euro (dividendes nets réinvestis), sur la durée de placement recommandée tout en intégrant des critères ESG dans le processus de construction de l'univers d'investissement éligible. La stratégie d'investissement durable du fonds se concentre sur les enjeux du réchauffement climatique et a pour objectif d'obtenir une intensité carbone plus faible que celle de son indice de référence ou de son univers d'investissement.

La politique d'investissement est fondée sur une sélection systématique des titres permettant de retenir environ 200 valeurs au sein d'un univers de départ élargie par rapport à la composition de son indice de référence. Chaque valeur de cet univers fait l'objet d'une analyse systématique, sur la base de critères financiers précis et objectifs. Cette phase permet d'identifier les valeurs susceptibles d'intégrer le portefeuille. Le portefeuille final, qui comprend environ 200 valeurs, est construit à partir de cette liste et tient compte des facteurs de risque.

L'univers d'investissement est réduit par l'exclusion de titres sur la base de notations ESG. A ce titre, l'équipe de gestion utilise les notations extra-financières internes au groupe Amundi. L'analyse des émetteurs privés est fondée sur un référentiel de critères basés sur des textes à portée universelle (Pacte mondial, Organisation International du Travail, Droits de l'Homme, Normes ISO,...). Une échelle de notation allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note) est utilisée pour évaluer une entreprise sur 3 niveaux.

La note finale ESG est le résultat de l'agrégation des trois notes E, S et G intermédiaires (appelées composantes), elles-mêmes issues de la pondération des notes sur différents critères environnementaux, sociaux et de gouvernance.

- La note ESG, est l'appréciation la plus synthétique d'une entreprise. Il s'agit de la note de niveau 1.

- Elle est la résultante d'une note Environnementale (E), d'une note Sociale (S)

et d'une note de Gouvernance (G), qui sont pondérées en fonction des enjeux du secteur. Il s'agit du niveau intermédiaire de notation ou niveau 2.

- A chacune de ces 3 composantes, sont rattachés des critères. Il s'agit du niveau 3.

A titre indicatif, des critères ESG sont notamment la consommation d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre pour la dimension environnementale, les droits de l'Homme, la santé ou la sécurité pour la dimension sociale, ou encore la politique de rémunération et l'éthique globale pour la dimension de la gouvernance. L'analyse ESG de l'univers d'investissement vise à réaliser une appréciation plus globale des risques et opportunités sectoriels propres à chaque émetteur. La Société de gestion suit une approche durable en excluant les valeurs les plus mal notées sur la base des critères suivants :

- Exclusion des pires notes sur la note globale ESG

- Exclusion des pires notes sur les 5 critères les plus pondérés par secteurs d'activité, (poids déterminés par secteurs et revus régulièrement par Amundi pour le calcul de la note globale)

D'autre part, la société de gestion s'assure :

- Qu'elle exclut au moins 20% des titres de l'univers d'investissement en appliquant son approche ESG

- Qu'au minimum 90% des émetteurs en portefeuille soient notés ESG

Votre FCP a vocation à être pleinement investi en titres des Etats-Unis d'Amérique.

L'exposition actions sera comprise entre 75% et 100% et pourra ponctuellement atteindre 120% de l'actif total du portefeuille.

Pour la gestion de ses liquidités, le portefeuille peut être investi jusqu'à 25% en produits monétaires et de taux.

Des instruments financiers à terme ou des acquisitions et cessions temporaires de titres peuvent être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition.

L'OPC est géré activement. La construction du portefeuille est réalisée selon une approche systématique. L'univers d'investissement est réduit par l'exclusion de titres sur la base de notations ESG. Chaque valeur de cet univers fait l'objet d'une analyse systématique, sur la base de critères financiers précis et objectifs. L'OPC est construit sous contrainte de déviations géographiques et sectorielles limitées et d'une Tracking error ex ante (risque d'écart de performance entre le portefeuille et l'indice de référence, estimé par un modèle de risque) modérée, pouvant aller jusqu'à 4% en conditions normales de marché.

L'indicateur de référence est disponible sur le site : www.spdji.com

Le FCP promeut des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

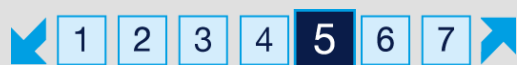
Le FCP est soumis à un risque en matière de durabilité tel que défini dans le profil de risque du prospectus.

L'indice de référence n'évalue pas ou n'inclut pas ses constituants en fonction des caractéristiques environnementales et/ou sociales et n'est donc pas aligné sur les caractéristiques ESG promues par le portefeuille.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée et qui sont prêts à assumer un niveau de risque élevé sur leur capital initial.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant Supérieure à 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés sont des illustrations basées sur la pire, moyenne et meilleure performance de Fonds au cours des dernières Supérieure à 5 ans. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 5 année(s)		Investissement 10 000 EUR	
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	5 année(s)
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€860	€910
	Rendement annuel moyen	-91,4%	-38,1%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€7 910	€8 080
	Rendement annuel moyen	-20,9%	-4,2%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€10 680	€14 400
	Rendement annuel moyen	6,8%	7,6%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€14 770	€18 890
	Rendement annuel moyen	47,7%	13,6%

Rachat et transaction : Les parts peuvent être vendues (remboursées) comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur d'actif nette). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de CPR USA ESG.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe de parts de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur cette Fonds, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : CPR Asset Management - 91-93, boulevard Pasteur – CS 61595 – 75730 Paris Cedex 15.

La valeur d'actif nette de Fonds est disponible sur www.cpr-am.com.

Dépositaire : CACEIS Bank.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 5 sur 7, qui est une classe de risque entre moyenne et élevée. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre moyen et élevé et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de CPR USA ESG.

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce type de scénario s'est produit pour un investissement utilisant un proxy approprié.

Que se passe-t-il si CPR Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Les actifs et passifs du Fonds sont séparés de ceux des autres fonds et de ceux de la Société de gestion, et il n'existe aucune responsabilité croisée entre eux. Le Fonds ne serait pas responsable en cas de défaillance ou de manquement de la Société de gestion ou de l'un de ses prestataires de services délégués.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez et du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé:

– qu'au cours de la première année vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

- 10 000 EUR sont investis.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Scénarios	Investissement 10 000 EUR	
	1 an	Si vous sortez après Supérieure à 5 ans*
Coûts totaux	€425	€1 250
Incidence des coûts annuels**	4,3%	2,0%

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 9,61% avant déduction des coûts et de 7,57% après cette déduction.

Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (3,00% du montant investi / 300 EUR). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

Les montants indiqués ne tiennent pas compte des coûts liés au package ou au contrat d'assurance éventuellement associé au fonds.

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Cela comprend des coûts de distribution de 3,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 300 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de frais de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts		
administratifs	1,21% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	117 EUR
ou		
d'exploitation		
Coûts de transaction	de 0,08% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	7 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions de performance	20,00% de la surperformance annuelle de l'actif de référence indice de référence: S&P 500 couvert en euros (DNR). Le calcul s'applique à chaque date de calcul de la Valeur Liquidative selon les modalités décrites dans le prospectus. Les sous-performances passées au cours des 5 dernières années doivent être récupérées avant toute nouvelle comptabilisation de la commission de performance. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années.	0 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : Supérieure à 5 ans est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Fonds.

Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 5 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Appeler notre hotline dédiée aux réclamations au +331 53 15 70 00
- Envoyer un courrier à CPR Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à client.servicing@cpr-am.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.cpr-am.com.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Calendrier des ordres : Les ordres d'achat et/ou de vente (remboursement) de parts reçus et acceptés avant 14:00 un jour ouvrable en France sont généralement traités le même jour (sur la base de l'évaluation de ce jour).

Vous pouvez échanger des parts du Compartiment contre des parts d'autres compartiments de CPR USA ESG conformément au prospectus de CPR USA ESG.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les statuts, les documents d'informations clés pour l'investisseur, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au Fonds, y compris les diverses politiques publiées du Fonds, sur notre site Internet www.cpr-am.com. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la Société de gestion.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 10 dernières années sur www.cpr-am.com.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.cpr-am.com.

Produit

CPR USA ESG - H-I EUR

FR0013053808 - Devise : EUR

Ce Fonds est agréé en France.

Société de gestion : CPR Asset Management (ci-après: "nous"), membre du groupe de sociétés Amundi, est agréée en France et réglementée par l'Autorité des marchés financiers.

AMF responsable de la supervision de CPR Asset Management en ce qui concerne le présent Document d'informations clés.

Pour plus d'information, veuillez vous référer au site www.cpr-am.com ou appeler le +33 53157000.

Ce document a été publié le 26/01/2023.

Document
d'informations
clés

En quoi consiste ce produit ?

Type : Parts de CPR USA ESG, un FCP.

Durée : La durée du Fonds est illimitée. La Société de gestion peut dissoudre le fonds par liquidation ou fusion avec un autre fonds conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Actions internationales

Objectifs: En souscrivant dans CPR USA ESG, vous investissez dans un portefeuille d'actions américaines et titres assimilés, libellé en euro.

L'objectif de gestion consiste à rechercher une performance supérieure à celle de l'indice S&P 500 converti en euro (dividendes nets réinvestis), sur la durée de placement recommandée tout en intégrant des critères ESG dans le processus de construction de l'univers d'investissement éligible. La stratégie d'investissement durable du fonds se concentre sur les enjeux du réchauffement climatique et a pour objectif d'obtenir une intensité carbone plus faible que celle de son indice de référence ou de son univers d'investissement.

La politique d'investissement est fondée sur une sélection systématique des titres permettant de retenir environ 200 valeurs au sein d'un univers de départ élargie par rapport à la composition de son indice de référence. Chaque valeur de cet univers fait l'objet d'une analyse systématique, sur la base de critères financiers précis et objectifs. Cette phase permet d'identifier les valeurs susceptibles d'intégrer le portefeuille. Le portefeuille final, qui comprend environ 200 valeurs, est construit à partir de cette liste et tient compte des facteurs de risque.

L'univers d'investissement est réduit par l'exclusion de titres sur la base de notations ESG. A ce titre, l'équipe de gestion utilise les notations extra-financières internes au groupe Amundi. L'analyse des émetteurs privés est fondée sur un référentiel de critères basés sur des textes à portée universelle (Pacte mondial, Organisation International du Travail, Droits de l'Homme, Normes ISO,...). Une échelle de notation allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note) est utilisée pour évaluer une entreprise sur 3 niveaux.

La note finale ESG est le résultat de l'agrégation des trois notes E, S et G intermédiaires (appelées composantes), elles-mêmes issues de la pondération des notes sur différents critères environnementaux, sociaux et de gouvernance.

- La note ESG, est l'appréciation la plus synthétique d'une entreprise. Il s'agit de la note de niveau 1.

- Elle est la résultante d'une note Environnementale (E), d'une note Sociale (S)

et d'une note de Gouvernance (G), qui sont pondérées en fonction des enjeux du secteur. Il s'agit du niveau intermédiaire de notation ou niveau 2.

- A chacune de ces 3 composantes, sont rattachés des critères. Il s'agit du niveau 3.

A titre indicatif, des critères ESG sont notamment la consommation d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre pour la dimension environnementale, les droits de l'Homme, la santé ou la sécurité pour la dimension sociale, ou encore la politique de rémunération et l'éthique globale pour la dimension de la gouvernance. L'analyse ESG de l'univers d'investissement vise à réaliser une appréciation plus globale des risques et opportunités sectoriels propres à chaque émetteur. La Société de gestion suit une approche durable en excluant les valeurs les plus mal notées sur la base des critères suivants :

- Exclusion des pires notes sur la note globale ESG

- Exclusion des pires notes sur les 5 critères les plus pondérés par secteurs d'activité, (poids déterminés par secteurs et revus régulièrement par Amundi pour le calcul de la note globale)

D'autre part, la société de gestion s'assure :

- Qu'elle exclut au moins 20% des titres de l'univers d'investissement en appliquant son approche ESG

- Qu'au minimum 90% des émetteurs en portefeuille soient notés ESG

Votre FCP a vocation à être pleinement investi en titres des Etats-Unis d'Amérique.

L'exposition actions sera comprise entre 75% et 100% et pourra ponctuellement atteindre 120% de l'actif total du portefeuille.

Pour la gestion de ses liquidités, le portefeuille peut être investi jusqu'à 25% en produits monétaires et de taux.

Des instruments financiers à terme ou des acquisitions et cessions temporaires de titres peuvent être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition.

L'OPC est géré activement. La construction du portefeuille est réalisée selon une approche systématique. L'univers d'investissement est réduit par l'exclusion de titres sur la base de notations ESG. Chaque valeur de cet univers fait l'objet d'une analyse systématique, sur la base de critères financiers précis et objectifs. L'OPC est construit sous contrainte de déviations géographiques et sectorielles limitées et d'une Tracking error ex ante (risque d'écart de performance entre le portefeuille et l'indice de référence, estimé par un modèle de risque) modérée, pouvant aller jusqu'à 4% en conditions normales de marché.

L'indicateur de référence est disponible sur le site : www.spdji.com

Le FCP promeut des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

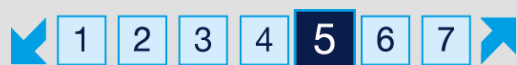
Le FCP est soumis à un risque en matière de durabilité tel que défini dans le profil de risque du prospectus.

L'indice de référence n'évalue pas ou n'inclut pas ses constituants en fonction des caractéristiques environnementales et/ou sociales et n'est donc pas aligné sur les caractéristiques ESG promues par le portefeuille.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée et qui sont prêts à assumer un niveau de risque élevé sur leur capital initial.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant Supérieure à 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés sont des illustrations basées sur la pire, moyenne et meilleure performance de Fonds au cours des dernières Supérieure à 5 ans. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 5 année(s)		Investissement 10 000 EUR	
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	5 année(s)
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€860	€920
	Rendement annuel moyen	-91,4%	-37,9%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€8 040	€8 210
	Rendement annuel moyen	-19,6%	-3,9%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€10 800	€14 790
	Rendement annuel moyen	8,0%	8,1%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€15 000	€19 290
	Rendement annuel moyen	50,0%	14,0%

Rachat et transaction : Les parts peuvent être vendues (remboursées) comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur d'actif nette). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de CPR USA ESG.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe de parts de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur cette Fonds, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : CPR Asset Management - 91-93, boulevard Pasteur – CS 61595 – 75730 Paris Cedex 15.

La valeur d'actif nette de Fonds est disponible sur www.cpr-am.com.

Dépositaire : CACEIS Bank.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 5 sur 7, qui est une classe de risque entre moyenne et élevée. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre moyen et élevé et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de CPR USA ESG.

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce type de scénario s'est produit pour un investissement utilisant un proxy approprié.

Que se passe-t-il si CPR Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Les actifs et passifs du Fonds sont séparés de ceux des autres fonds et de ceux de la Société de gestion, et il n'existe aucune responsabilité croisée entre eux. Le Fonds ne serait pas responsable en cas de défaillance ou de manquement de la Société de gestion ou de l'un de ses prestataires de services délégués.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez et du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé:

– qu'au cours de la première année vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

- 10 000 EUR sont investis.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Scénarios	Investissement 10 000 EUR	
	1 an	Si vous sortez après Supérieure à 5 ans*
Coûts totaux	€281	€818
Incidence des coûts annuels**	2,8%	1,3%

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 9,47% avant déduction des coûts et de 8,14% après cette déduction.

Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (2,00% du montant investi / 200 EUR). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

Les montants indiqués ne tiennent pas compte des coûts liés au package ou au contrat d'assurance éventuellement associé au fonds.

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Cela comprend des coûts de distribution de 2,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 200 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de frais de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts		
administratifs	0,66% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	64 EUR
ou		
d'exploitation		
Coûts de transaction	de 0,08% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	7 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions de performance	20,00% de la surperformance annuelle de l'actif de référence indice de référence: S&P 500 couvert en euros (DNR). Le calcul s'applique à chaque date de calcul de la Valeur Liquidative selon les modalités décrites dans le prospectus. Les sous-performances passées au cours des 5 dernières années doivent être récupérées avant toute nouvelle comptabilisation de la commission de performance. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années.	9 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : Supérieure à 5 ans est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Fonds.

Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 5 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Appeler notre hotline dédiée aux réclamations au +331 53 15 70 00
- Envoyer un courrier à CPR Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à client.servicing@cpr-am.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.cpr-am.com.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Calendrier des ordres : Les ordres d'achat et/ou de vente (remboursement) de parts reçus et acceptés avant 14:00 un jour ouvrable en France sont généralement traités le même jour (sur la base de l'évaluation de ce jour).

Vous pouvez échanger des parts du Compartiment contre des parts d'autres compartiments de CPR USA ESG conformément au prospectus de CPR USA ESG.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les statuts, les documents d'informations clés pour l'investisseur, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au Fonds, y compris les diverses politiques publiées du Fonds, sur notre site Internet www.cpr-am.com. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la Société de gestion.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 10 dernières années sur www.cpr-am.com.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.cpr-am.com.

Produit

CPR USA ESG - H-G EUR

FR0013053816 - Devise : EUR

Ce Fonds est agréé en France.

Société de gestion : CPR Asset Management (ci-après: "nous"), membre du groupe de sociétés Amundi, est agréée en France et réglementée par l'Autorité des marchés financiers.

AMF responsable de la supervision de CPR Asset Management en ce qui concerne le présent Document d'informations clés.

Pour plus d'information, veuillez vous référer au site www.cpr-am.com ou appeler le +33 53157000.

Ce document a été publié le 26/01/2023.

Document
d'informations
clés

En quoi consiste ce produit ?

Type : Parts de CPR USA ESG, un FCP.

Durée : La durée du Fonds est illimitée. La Société de gestion peut dissoudre le fonds par liquidation ou fusion avec un autre fonds conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Actions internationales

Objectifs: En souscrivant dans CPR USA ESG, vous investissez dans un portefeuille d'actions américaines et titres assimilés, libellé en euro.

L'objectif de gestion consiste à rechercher une performance supérieure à celle de l'indice S&P 500 converti en euro (dividendes nets réinvestis), sur la durée de placement recommandée tout en intégrant des critères ESG dans le processus de construction de l'univers d'investissement éligible. La stratégie d'investissement durable du fonds se concentre sur les enjeux du réchauffement climatique et a pour objectif d'obtenir une intensité carbone plus faible que celle de son indice de référence ou de son univers d'investissement.

La politique d'investissement est fondée sur une sélection systématique des titres permettant de retenir environ 200 valeurs au sein d'un univers de départ élargie par rapport à la composition de son indice de référence. Chaque valeur de cet univers fait l'objet d'une analyse systématique, sur la base de critères financiers précis et objectifs. Cette phase permet d'identifier les valeurs susceptibles d'intégrer le portefeuille. Le portefeuille final, qui comprend environ 200 valeurs, est construit à partir de cette liste et tient compte des facteurs de risque.

L'univers d'investissement est réduit par l'exclusion de titres sur la base de notations ESG. A ce titre, l'équipe de gestion utilise les notations extra-financières internes au groupe Amundi. L'analyse des émetteurs privés est fondée sur un référentiel de critères basés sur des textes à portée universelle (Pacte mondial, Organisation International du Travail, Droits de l'Homme, Normes ISO,...). Une échelle de notation allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note) est utilisée pour évaluer une entreprise sur 3 niveaux.

La note finale ESG est le résultat de l'agrégation des trois notes E, S et G intermédiaires (appelées composantes), elles-mêmes issues de la pondération des notes sur différents critères environnementaux, sociaux et de gouvernance.

- La note ESG, est l'appréciation la plus synthétique d'une entreprise. Il s'agit de la note de niveau 1.

- Elle est la résultante d'une note Environnementale (E), d'une note Sociale (S)

et d'une note de Gouvernance (G), qui sont pondérées en fonction des enjeux du secteur. Il s'agit du niveau intermédiaire de notation ou niveau 2.

- A chacune de ces 3 composantes, sont rattachés des critères. Il s'agit du niveau 3.

A titre indicatif, des critères ESG sont notamment la consommation d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre pour la dimension environnementale, les droits de l'Homme, la santé ou la sécurité pour la dimension sociale, ou encore la politique de rémunération et l'éthique globale pour la dimension de la gouvernance. L'analyse ESG de l'univers d'investissement vise à réaliser une appréciation plus globale des risques et opportunités sectoriels propres à chaque émetteur. La Société de gestion suit une approche durable en excluant les valeurs les plus mal notées sur la base des critères suivants :

- Exclusion des pires notes sur la note globale ESG

- Exclusion des pires notes sur les 5 critères les plus pondérés par secteurs d'activité, (poids déterminés par secteurs et revus régulièrement par Amundi pour le calcul de la note globale)

D'autre part, la société de gestion s'assure :

- Qu'elle exclut au moins 20% des titres de l'univers d'investissement en appliquant son approche ESG

- Qu'au minimum 90% des émetteurs en portefeuille soient notés ESG

Votre FCP a vocation à être pleinement investi en titres des Etats-Unis d'Amérique.

L'exposition actions sera comprise entre 75% et 100% et pourra ponctuellement atteindre 120% de l'actif total du portefeuille.

Pour la gestion de ses liquidités, le portefeuille peut être investi jusqu'à 25% en produits monétaires et de taux.

Des instruments financiers à terme ou des acquisitions et cessions temporaires de titres peuvent être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition.

L'OPC est géré activement. La construction du portefeuille est réalisée selon une approche systématique. L'univers d'investissement est réduit par l'exclusion de titres sur la base de notations ESG. Chaque valeur de cet univers fait l'objet d'une analyse systématique, sur la base de critères financiers précis et objectifs. L'OPC est construit sous contrainte de déviations géographiques et sectorielles limitées et d'une Tracking error ex ante (risque d'écart de performance entre le portefeuille et l'indice de référence, estimé par un modèle de risque) modérée, pouvant aller jusqu'à 4% en conditions normales de marché.

L'indicateur de référence est disponible sur le site : www.spdji.com

Le FCP promeut des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

Le FCP est soumis à un risque en matière de durabilité tel que défini dans le profil de risque du prospectus.

L'indice de référence n'évalue pas ou n'inclut pas ses constituants en fonction des caractéristiques environnementales et/ou sociales et n'est donc pas aligné sur les caractéristiques ESG promues par le portefeuille.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée et qui sont prêts à assumer un niveau de risque élevé sur leur capital initial.

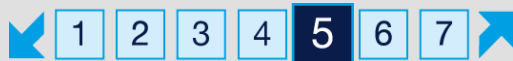
Rachat et transaction : Les parts peuvent être vendues (remboursées) comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur d'actif nette). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de CPR USA ESG.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur cette Fonds, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : CPR Asset Management - 91-93, boulevard Pasteur – CS 61595 – 75730 Paris Cedex 15. La valeur d'actif nette de Fonds est disponible sur www.cpr-am.com.

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant Supérieure à 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés sont des illustrations basées sur la pire, moyenne et meilleure performance de Fonds au cours des dernières Supérieure à 5 ans. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 5 année(s)		Investissement 10 000 EUR	
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	5 année(s)
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€850	€900
	Rendement annuel moyen	-91,5%	-38,2%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€7 800	€8 020
	Rendement annuel moyen	-22,0%	-4,3%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€10 560	€14 040
	Rendement annuel moyen	5,6%	7,0%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€14 620	€18 020
	Rendement annuel moyen	46,2%	12,5%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce type de scénario s'est produit pour un investissement utilisant un proxy approprié.

Que se passe-t-il si CPR Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Les actifs et passifs du Fonds sont séparés de ceux des autres fonds et de ceux de la Société de gestion, et il n'existe aucune responsabilité croisée entre eux. Le Fonds ne serait pas responsable en cas de défaillance ou de manquement de la Société de gestion ou de l'un de ses prestataires de services délégués.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez et du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé:

– qu'au cours de la première année vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

- 10 000 EUR sont investis.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Scénarios	Investissement 10 000 EUR	
	1 an	Si vous sortez après Supérieure à 5 ans*
Coûts totaux	€561	€1 950
Incidence des coûts annuels**	5,7%	3,1%

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 10,14% avant déduction des coûts et de 7,02% après cette déduction.

Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (3,50% du montant investi / 350 EUR). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

Les montants indiqués ne tiennent pas compte des coûts liés au package ou au contrat d'assurance éventuellement associé au fonds.

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Cela comprend des coûts de distribution de 3,50% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 350 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de frais de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	2,11% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	203 EUR
Coûts de transaction	0,08% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	7 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions de performance	Il n'y a pas de commission de performance pour ce produit.	0 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : Supérieure à 5 ans est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Fonds.

Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 5 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : Les ordres d'achat et/ou de vente (remboursement) de parts reçus et acceptés avant 14:00 un jour ouvrable en France sont généralement traités le même jour (sur la base de l'évaluation de ce jour).

Vous pouvez échanger des parts du Compartiment contre des parts d'autres compartiments de CPR USA ESG conformément au prospectus de CPR USA ESG.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Appeler notre hotline dédiée aux réclamations au +331 53 15 70 00
- Envoyer un courrier à CPR Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à client.servicing@cpr-am.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.cpr-am.com.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les statuts, les documents d'informations clés pour l'investisseur, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au Fonds, y compris les diverses politiques publiées du Fonds, sur notre site Internet www.cpr-am.com. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la Société de gestion.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 10 dernières années sur www.cpr-am.com.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.cpr-am.com.

Produit

CPR USA ESG - R

FR0013294733 - Devise : EUR

Ce Fonds est agréé en France.

Société de gestion : CPR Asset Management (ci-après: "nous"), membre du groupe de sociétés Amundi, est agréée en France et réglementée par l'Autorité des marchés financiers.

AMF responsable de la supervision de CPR Asset Management en ce qui concerne le présent Document d'informations clés.

Pour plus d'information, veuillez vous référer au site www.cpr-am.com ou appeler le +33 53157000.

Ce document a été publié le 26/01/2023.

Document
d'informations
clés

En quoi consiste ce produit ?

Type : Parts de CPR USA ESG, un FCP.

Durée : La durée du Fonds est illimitée. La Société de gestion peut dissoudre le fonds par liquidation ou fusion avec un autre fonds conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Actions internationales

Objectifs: En souscrivant dans CPR USA ESG, vous investissez dans un portefeuille d'actions américaines et titres assimilés, libellé en euro.

L'objectif de gestion consiste à rechercher une performance supérieure à celle de l'indice S&P 500 converti en euro (dividendes nets réinvestis), sur la durée de placement recommandée tout en intégrant des critères ESG dans le processus de construction de l'univers d'investissement éligible. La stratégie d'investissement durable du fonds se concentre sur les enjeux du réchauffement climatique et a pour objectif d'obtenir une intensité carbone plus faible que celle de son indice de référence ou de son univers d'investissement.

La politique d'investissement est fondée sur une sélection systématique des titres permettant de retenir environ 200 valeurs au sein d'un univers de départ élargie par rapport à la composition de son indice de référence. Chaque valeur de cet univers fait l'objet d'une analyse systématique, sur la base de critères financiers précis et objectifs. Cette phase permet d'identifier les valeurs susceptibles d'intégrer le portefeuille. Le portefeuille final, qui comprend environ 200 valeurs, est construit à partir de cette liste et tient compte des facteurs de risque.

L'univers d'investissement est réduit par l'exclusion de titres sur la base de notations ESG. A ce titre, l'équipe de gestion utilise les notations extra-financières internes au groupe Amundi. L'analyse des émetteurs privés est fondée sur un référentiel de critères basés sur des textes à portée universelle (Pacte mondial, Organisation International du Travail, Droits de l'Homme, Normes ISO,...). Une échelle de notation allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note) est utilisée pour évaluer une entreprise sur 3 niveaux.

La note finale ESG est le résultat de l'agrégation des trois notes E, S et G intermédiaires (appelées composantes), elles-mêmes issues de la pondération des notes sur différents critères environnementaux, sociaux et de gouvernance.

- La note ESG, est l'appréciation la plus synthétique d'une entreprise. Il s'agit de la note de niveau 1.

- Elle est la résultante d'une note Environnementale (E), d'une note Sociale (S)

et d'une note de Gouvernance (G), qui sont pondérées en fonction des enjeux du secteur. Il s'agit du niveau intermédiaire de notation ou niveau 2.

- A chacune de ces 3 composantes, sont rattachés des critères. Il s'agit du niveau 3.

A titre indicatif, des critères ESG sont notamment la consommation d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre pour la dimension environnementale, les droits de l'Homme, la santé ou la sécurité pour la dimension sociale, ou encore la politique de rémunération et l'éthique globale pour la dimension de la gouvernance. L'analyse ESG de l'univers d'investissement vise à réaliser une appréciation plus globale des risques et opportunités sectoriels propres à chaque émetteur. La Société de gestion suit une approche durable en excluant les valeurs les plus mal notées sur la base des critères suivants :

- Exclusion des pires notes sur la note globale ESG

- Exclusion des pires notes sur les 5 critères les plus pondérés par secteurs d'activité, (poids déterminés par secteurs et revus régulièrement par Amundi pour le calcul de la note globale)

D'autre part, la société de gestion s'assure :

- Qu'elle exclut au moins 20% des titres de l'univers d'investissement en appliquant son approche ESG

- Qu'au minimum 90% des émetteurs en portefeuille soient notés ESG

Votre FCP a vocation à être pleinement investi en titres des Etats-Unis d'Amérique.

L'exposition actions sera comprise entre 75% et 100% et pourra ponctuellement atteindre 120% de l'actif total du portefeuille.

Pour la gestion de ses liquidités, le portefeuille peut être investi jusqu'à 25% en produits monétaires et de taux.

Des instruments financiers à terme ou des acquisitions et cessions temporaires de titres peuvent être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition.

L'OPC est géré activement. La construction du portefeuille est réalisée selon une approche systématique. L'univers d'investissement est réduit par l'exclusion de titres sur la base de notations ESG. Chaque valeur de cet univers fait l'objet d'une analyse systématique, sur la base de critères financiers précis et objectifs. L'OPC est construit sous contrainte de déviations géographiques et sectorielles limitées et d'une Tracking error ex ante (risque d'écart de performance entre le portefeuille et l'indice de référence, estimé par un modèle de risque) modérée, pouvant aller jusqu'à 4% en conditions normales de marché.

L'indicateur de référence est disponible sur le site : www.spdji.com

Le FCP promeut des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

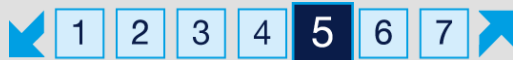
Le FCP est soumis à un risque en matière de durabilité tel que défini dans le profil de risque du prospectus.

L'indice de référence n'évalue pas ou n'inclut pas ses constituants en fonction des caractéristiques environnementales et/ou sociales et n'est donc pas aligné sur les caractéristiques ESG promues par le portefeuille.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée et qui sont prêts à assumer un niveau de risque élevé sur leur capital initial.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant Supérieure à 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés sont des illustrations basées sur la pire, moyenne et meilleure performance de Fonds au cours des dernières Supérieure à 5 ans. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 5 année(s)		Investissement 10 000 EUR	
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	5 année(s)
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€910	€830
	Rendement annuel moyen	-90,9%	-39,2%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€8 720	€8 810
	Rendement annuel moyen	-12,8%	-2,5%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€10 820	€17 220
	Rendement annuel moyen	8,2%	11,5%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€14 170	€20 320
	Rendement annuel moyen	41,7%	15,2%

Rachat et transaction : Les parts peuvent être vendues (remboursées) comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur d'actif nette). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de CPR USA ESG.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe de parts de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur cette Fonds, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : CPR Asset Management - 91-93, boulevard Pasteur – CS 61595 – 75730 Paris Cedex 15. La valeur d'actif nette de Fonds est disponible sur www.cpr-am.com.

Dépositaire : CACEIS Bank.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 5 sur 7, qui est une classe de risque entre moyenne et élevée. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre moyen et élevé et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de CPR USA ESG.

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce type de scénario s'est produit pour un investissement utilisant un proxy approprié.

Que se passe-t-il si CPR Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Les actifs et passifs du Fonds sont séparés de ceux des autres fonds et de ceux de la Société de gestion, et il n'existe aucune responsabilité croisée entre eux. Le Fonds ne serait pas responsable en cas de défaillance ou de manquement de la Société de gestion ou de l'un de ses prestataires de services délégués.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez et du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé:

– qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

- 10 000 EUR sont investis.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Scénarios	Investissement 10 000 EUR	
	1 an	Si vous sortez après Supérieure à 5 ans*
Coûts totaux	€381	€1 034
Incidence des coûts annuels**	3,8%	1,6%

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 13,10% avant déduction des coûts et de 11,48% après cette déduction.

Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (3,00% du montant investi / 300 EUR). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

Les montants indiqués ne tiennent pas compte des coûts liés au package ou au contrat d'assurance éventuellement associé au fonds.

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Cela comprend des coûts de distribution de 3,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 300 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de frais de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation		
Coûts de transaction	0,76% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	73 EUR
Coûts de performance	de 0,08% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	7 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Coûts de performance	20,00% de la surperformance annuelle de l'actif de référence indice de référence: S&P 500 converti en euros. Le calcul s'applique à chaque date de calcul de la Valeur Liquidative selon les modalités décrites dans le prospectus. Les sous-performances passées au cours des 5 dernières années doivent être récupérées avant toute nouvelle comptabilisation de la commission de performance. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années.	1 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : Supérieure à 5 ans est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Fonds.

Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 5 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Appeler notre hotline dédiée aux réclamations au +331 53 15 70 00
- Envoyer un courrier à CPR Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à client.servicing@cpr-am.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.cpr-am.com.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Calendrier des ordres : Les ordres d'achat et/ou de vente (remboursement) de parts reçus et acceptés avant 14:00 un jour ouvrable en France sont généralement traités le même jour (sur la base de l'évaluation de ce jour).

Vous pouvez échanger des parts du Compartiment contre des parts d'autres compartiments de CPR USA ESG conformément au prospectus de CPR USA ESG.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les statuts, les documents d'informations clés pour l'investisseur, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au Fonds, y compris les diverses politiques publiées du Fonds, sur notre site Internet www.cpr-am.com. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la Société de gestion.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 10 dernières années sur www.cpr-am.com.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.cpr-am.com.

Produit

CPR USA ESG - PM

FR0013462595 - Devise : EUR

Ce Fonds est agréé en France.

Société de gestion : CPR Asset Management (ci-après: "nous"), membre du groupe de sociétés Amundi, est agréée en France et réglementée par l'Autorité des marchés financiers.

AMF responsable de la supervision de CPR Asset Management en ce qui concerne le présent Document d'informations clés.

Pour plus d'information, veuillez vous référer au site www.cpr-am.com ou appeler le +33 53157000.

Ce document a été publié le 26/01/2023.

Document
d'informations
clés

En quoi consiste ce produit ?

Type : Parts de CPR USA ESG, un FCP.

Durée : La durée du Fonds est illimitée. La Société de gestion peut dissoudre le fonds par liquidation ou fusion avec un autre fonds conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Actions internationales

Objectifs: En souscrivant dans CPR USA ESG, vous investissez dans un portefeuille d'actions américaines et titres assimilés, libellé en euro.

L'objectif de gestion consiste à rechercher une performance supérieure à celle de l'indice S&P 500 converti en euro (dividendes nets réinvestis), sur la durée de placement recommandée tout en intégrant des critères ESG dans le processus de construction de l'univers d'investissement éligible. La stratégie d'investissement durable du fonds se concentre sur les enjeux du réchauffement climatique et a pour objectif d'obtenir une intensité carbone plus faible que celle de son indice de référence ou de son univers d'investissement.

La politique d'investissement est fondée sur une sélection systématique des titres permettant de retenir environ 200 valeurs au sein d'un univers de départ élargie par rapport à la composition de son indice de référence. Chaque valeur de cet univers fait l'objet d'une analyse systématique, sur la base de critères financiers précis et objectifs. Cette phase permet d'identifier les valeurs susceptibles d'intégrer le portefeuille. Le portefeuille final, qui comprend environ 200 valeurs, est construit à partir de cette liste et tient compte des facteurs de risque.

L'univers d'investissement est réduit par l'exclusion de titres sur la base de notations ESG. A ce titre, l'équipe de gestion utilise les notations extra-financières internes au groupe Amundi. L'analyse des émetteurs privés est fondée sur un référentiel de critères basés sur des textes à portée universelle (Pacte mondial, Organisation International du Travail, Droits de l'Homme, Normes ISO,...). Une échelle de notation allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note) est utilisée pour évaluer une entreprise sur 3 niveaux.

La note finale ESG est le résultat de l'agrégation des trois notes E, S et G intermédiaires (appelées composantes), elles-mêmes issues de la pondération des notes sur différents critères environnementaux, sociaux et de gouvernance.

- La note ESG, est l'appréciation la plus synthétique d'une entreprise. Il s'agit de la note de niveau 1.

- Elle est la résultante d'une note Environnementale (E), d'une note Sociale (S)

et d'une note de Gouvernance (G), qui sont pondérées en fonction des enjeux du secteur. Il s'agit du niveau intermédiaire de notation ou niveau 2.

- A chacune de ces 3 composantes, sont rattachés des critères. Il s'agit du niveau 3.

A titre indicatif, des critères ESG sont notamment la consommation d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre pour la dimension environnementale, les droits de l'Homme, la santé ou la sécurité pour la dimension sociale, ou encore la politique de rémunération et l'éthique globale pour la dimension de la gouvernance. L'analyse ESG de l'univers d'investissement vise à réaliser une appréciation plus globale des risques et opportunités sectoriels propres à chaque émetteur. La Société de gestion suit une approche durable en excluant les valeurs les plus mal notées sur la base des critères suivants :

- Exclusion des pires notes sur la note globale ESG

- Exclusion des pires notes sur les 5 critères les plus pondérés par secteurs d'activité, (poids déterminés par secteurs et revus régulièrement par Amundi pour le calcul de la note globale)

D'autre part, la société de gestion s'assure :

- Qu'elle exclut au moins 20% des titres de l'univers d'investissement en appliquant son approche ESG

- Qu'au minimum 90% des émetteurs en portefeuille soient notés ESG

Votre FCP a vocation à être pleinement investi en titres des Etats-Unis d'Amérique.

L'exposition actions sera comprise entre 75% et 100% et pourra ponctuellement atteindre 120% de l'actif total du portefeuille.

Pour la gestion de ses liquidités, le portefeuille peut être investi jusqu'à 25% en produits monétaires et de taux.

Des instruments financiers à terme ou des acquisitions et cessions temporaires de titres peuvent être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition.

L'OPC est géré activement. La construction du portefeuille est réalisée selon une approche systématique. L'univers d'investissement est réduit par l'exclusion de titres sur la base de notations ESG. Chaque valeur de cet univers fait l'objet d'une analyse systématique, sur la base de critères financiers précis et objectifs. L'OPC est construit sous contrainte de déviations géographiques et sectorielles limitées et d'une Tracking error ex ante (risque d'écart de performance entre le portefeuille et l'indice de référence, estimé par un modèle de risque) modérée, pouvant aller jusqu'à 4% en conditions normales de marché.

L'indicateur de référence est disponible sur le site : www.spdji.com

Le FCP promeut des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

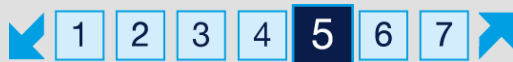
Le FCP est soumis à un risque en matière de durabilité tel que défini dans le profil de risque du prospectus.

L'indice de référence n'évalue pas ou n'inclut pas ses constituants en fonction des caractéristiques environnementales et/ou sociales et n'est donc pas aligné sur les caractéristiques ESG promues par le portefeuille.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée et qui sont prêts à assumer un niveau de risque élevé sur leur capital initial.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant Supérieure à 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés sont des illustrations basées sur la pire, moyenne et meilleure performance de Fonds au cours des dernières Supérieure à 5 ans. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 5 année(s)		Investissement 10 000 EUR	
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	5 année(s)
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€840	€770
	Rendement annuel moyen	-91,6%	-40,1%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€8 070	€8 150
	Rendement annuel moyen	-19,3%	-4,0%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 950	€15 580
	Rendement annuel moyen	-0,5%	9,3%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€13 140	€18 070
	Rendement annuel moyen	31,4%	12,6%

Rachat et transaction : Les parts peuvent être vendues (remboursées) comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur d'actif nette). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de CPR USA ESG.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe de parts de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur cette Fonds, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : CPR Asset Management - 91-93, boulevard Pasteur – CS 61595 – 75730 Paris Cedex 15. La valeur d'actif nette de Fonds est disponible sur www.cpr-am.com.

Dépositaire : CACEIS Bank.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 5 sur 7, qui est une classe de risque entre moyenne et élevée. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre moyen et élevé et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de CPR USA ESG.

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce type de scénario s'est produit pour un investissement utilisant un proxy approprié.

Que se passe-t-il si CPR Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Les actifs et passifs du Fonds sont séparés de ceux des autres fonds et de ceux de la Société de gestion, et il n'existe aucune responsabilité croisée entre eux. Le Fonds ne serait pas responsable en cas de défaillance ou de manquement de la Société de gestion ou de l'un de ses prestataires de services délégués.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez et du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé:

– qu'au cours de la première année vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

- 10 000 EUR sont investis.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Scénarios	Investissement 10 000 EUR	
	1 an	Si vous sortez après Supérieure à 5 ans*
Coûts totaux	€1 123	€2 090
Incidence des coûts annuels**	11,4%	3,8%

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 13,12% avant déduction des coûts et de 9,27% après cette déduction.

Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (10,00% du montant investi / 1 000 EUR). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

Les montants indiqués ne tiennent pas compte des coûts liés au package ou au contrat d'assurance éventuellement associé au fonds.

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Cela comprend des coûts de distribution de 10,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 1 000 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de frais de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation		
Coûts de transaction	1,29% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	116 EUR
Coûts de performance	de 0,08% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	7 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Coûts de performance	20,00% de la surperformance annuelle de l'actif de référence indice de référence: S&P 500 converti en euros. Le calcul s'applique à chaque date de calcul de la Valeur Liquidative selon les modalités décrites dans le prospectus. Les sous-performances passées au cours des 5 dernières années doivent être récupérées avant toute nouvelle comptabilisation de la commission de performance. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années.	0 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : Supérieure à 5 ans est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Fonds.

Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 5 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Appeler notre hotline dédiée aux réclamations au +331 53 15 70 00
- Envoyer un courrier à CPR Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à client.servicing@cpr-am.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.cpr-am.com.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Calendrier des ordres : Les ordres d'achat et/ou de vente (remboursement) de parts reçus et acceptés avant 14:00 un jour ouvrable en France sont généralement traités le même jour (sur la base de l'évaluation de ce jour).

Vous pouvez échanger des parts du Compartiment contre des parts d'autres compartiments de CPR USA ESG conformément au prospectus de CPR USA ESG.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les statuts, les documents d'informations clés pour l'investisseur, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au Fonds, y compris les diverses politiques publiées du Fonds, sur notre site Internet www.cpr-am.com. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la Société de gestion.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 5 dernières années sur www.cpr-am.com.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.cpr-am.com.

Produit

CPR USA ESG - H-PM EUR

FR0013462603 - Devise : EUR

Ce Fonds est agréé en France.

Société de gestion : CPR Asset Management (ci-après: "nous"), membre du groupe de sociétés Amundi, est agréée en France et réglementée par l'Autorité des marchés financiers.

AMF responsable de la supervision de CPR Asset Management en ce qui concerne le présent Document d'informations clés.

Pour plus d'information, veuillez vous référer au site www.cpr-am.com ou appeler le +33 53157000.

Ce document a été publié le 26/01/2023.

Document
d'informations
clés

En quoi consiste ce produit ?

Type : Parts de CPR USA ESG, un FCP.

Durée : La durée du Fonds est illimitée. La Société de gestion peut dissoudre le fonds par liquidation ou fusion avec un autre fonds conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Actions internationales

Objectifs: En souscrivant dans CPR USA ESG, vous investissez dans un portefeuille d'actions américaines et titres assimilés, libellé en euro.

L'objectif de gestion consiste à rechercher une performance supérieure à celle de l'indice S&P 500 converti en euro (dividendes nets réinvestis), sur la durée de placement recommandée tout en intégrant des critères ESG dans le processus de construction de l'univers d'investissement éligible. La stratégie d'investissement durable du fonds se concentre sur les enjeux du réchauffement climatique et a pour objectif d'obtenir une intensité carbone plus faible que celle de son indice de référence ou de son univers d'investissement.

La politique d'investissement est fondée sur une sélection systématique des titres permettant de retenir environ 200 valeurs au sein d'un univers de départ élargie par rapport à la composition de son indice de référence. Chaque valeur de cet univers fait l'objet d'une analyse systématique, sur la base de critères financiers précis et objectifs. Cette phase permet d'identifier les valeurs susceptibles d'intégrer le portefeuille. Le portefeuille final, qui comprend environ 200 valeurs, est construit à partir de cette liste et tient compte des facteurs de risque.

L'univers d'investissement est réduit par l'exclusion de titres sur la base de notations ESG. A ce titre, l'équipe de gestion utilise les notations extra-financières internes au groupe Amundi. L'analyse des émetteurs privés est fondée sur un référentiel de critères basés sur des textes à portée universelle (Pacte mondial, Organisation International du Travail, Droits de l'Homme, Normes ISO,...). Une échelle de notation allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note) est utilisée pour évaluer une entreprise sur 3 niveaux.

La note finale ESG est le résultat de l'agrégation des trois notes E, S et G intermédiaires (appelées composantes), elles-mêmes issues de la pondération des notes sur différents critères environnementaux, sociaux et de gouvernance.

- La note ESG, est l'appréciation la plus synthétique d'une entreprise. Il s'agit de la note de niveau 1.

- Elle est la résultante d'une note Environnementale (E), d'une note Sociale (S)

et d'une note de Gouvernance (G), qui sont pondérées en fonction des enjeux du secteur. Il s'agit du niveau intermédiaire de notation ou niveau 2.

- A chacune de ces 3 composantes, sont rattachés des critères. Il s'agit du niveau 3.

A titre indicatif, des critères ESG sont notamment la consommation d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre pour la dimension environnementale, les droits de l'Homme, la santé ou la sécurité pour la dimension sociale, ou encore la politique de rémunération et l'éthique globale pour la dimension de la gouvernance. L'analyse ESG de l'univers d'investissement vise à réaliser une appréciation plus globale des risques et opportunités sectoriels propres à chaque émetteur. La Société de gestion suit une approche durable en excluant les valeurs les plus mal notées sur la base des critères suivants :

- Exclusion des pires notes sur la note globale ESG

- Exclusion des pires notes sur les 5 critères les plus pondérés par secteurs d'activité, (poids déterminés par secteurs et revus régulièrement par Amundi pour le calcul de la note globale)

D'autre part, la société de gestion s'assure :

- Qu'elle exclut au moins 20% des titres de l'univers d'investissement en appliquant son approche ESG

- Qu'au minimum 90% des émetteurs en portefeuille soient notés ESG

Votre FCP a vocation à être pleinement investi en titres des Etats-Unis d'Amérique.

L'exposition actions sera comprise entre 75% et 100% et pourra ponctuellement atteindre 120% de l'actif total du portefeuille.

Pour la gestion de ses liquidités, le portefeuille peut être investi jusqu'à 25% en produits monétaires et de taux.

Des instruments financiers à terme ou des acquisitions et cessions temporaires de titres peuvent être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition.

L'OPC est géré activement. La construction du portefeuille est réalisée selon une approche systématique. L'univers d'investissement est réduit par l'exclusion de titres sur la base de notations ESG. Chaque valeur de cet univers fait l'objet d'une analyse systématique, sur la base de critères financiers précis et objectifs. L'OPC est construit sous contrainte de déviations géographiques et sectorielles limitées et d'une Tracking error ex ante (risque d'écart de performance entre le portefeuille et l'indice de référence, estimé par un modèle de risque) modérée, pouvant aller jusqu'à 4% en conditions normales de marché.

L'indicateur de référence est disponible sur le site : www.spdji.com

Le FCP promeut des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

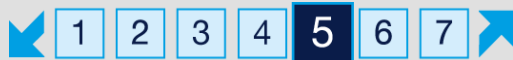
Le FCP est soumis à un risque en matière de durabilité tel que défini dans le profil de risque du prospectus.

L'indice de référence n'évalue pas ou n'inclut pas ses constituants en fonction des caractéristiques environnementales et/ou sociales et n'est donc pas aligné sur les caractéristiques ESG promues par le portefeuille.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée et qui sont prêts à assumer un niveau de risque élevé sur leur capital initial.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant Supérieure à 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés sont des illustrations basées sur la pire, moyenne et meilleure performance de Fonds au cours des dernières Supérieure à 5 ans. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 5 année(s)		Investissement 10 000 EUR	
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	5 année(s)
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€790	€840
	Rendement annuel moyen	-92,1%	-39,1%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€7 340	€7 500
	Rendement annuel moyen	-26,6%	-5,6%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 880	€13 140
	Rendement annuel moyen	-1,2%	5,6%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€13 760	€17 170
	Rendement annuel moyen	37,6%	11,4%

Rachat et transaction : Les parts peuvent être vendues (remboursées) comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur d'actif nette). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de CPR USA ESG.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe de parts de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur cette Fonds, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : CPR Asset Management - 91-93, boulevard Pasteur – CS 61595 – 75730 Paris Cedex 15. La valeur d'actif nette de Fonds est disponible sur www.cpr-am.com.

Dépositaire : CACEIS Bank.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 5 sur 7, qui est une classe de risque entre moyenne et élevée. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre moyen et élevé et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de CPR USA ESG.

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce type de scénario s'est produit pour un investissement utilisant un proxy approprié.

Que se passe-t-il si CPR Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Les actifs et passifs du Fonds sont séparés de ceux des autres fonds et de ceux de la Société de gestion, et il n'existe aucune responsabilité croisée entre eux. Le Fonds ne serait pas responsable en cas de défaillance ou de manquement de la Société de gestion ou de l'un de ses prestataires de services délégués.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez et du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé:

– qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

- 10 000 EUR sont investis.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Scénarios	Investissement 10 000 EUR	
	1 an	Si vous sortez après Supérieure à 5 ans*
Coûts totaux	€1 113	€1 845
Incidence des coûts annuels**	11,3%	3,6%

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 9,22% avant déduction des coûts et de 5,61% après cette déduction.

Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (10,00% du montant investi / 1 000 EUR). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

Les montants indiqués ne tiennent pas compte des coûts liés au package ou au contrat d'assurance éventuellement associé au fonds.

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Cela comprend des coûts de distribution de 10,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 1 000 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de frais de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation		
Coûts de transaction	1,18% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	106 EUR
Coûts de performance	de 0,08% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	7 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Coûts de performance	20,00% de la surperformance annuelle de l'actif de référence indice de référence: S&P 500 couvert en euros (DNR). Le calcul s'applique à chaque date de calcul de la Valeur Liquidative selon les modalités décrites dans le prospectus. Les sous-performances passées au cours des 5 dernières années doivent être récupérées avant toute nouvelle comptabilisation de la commission de performance. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années.	0 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : Supérieure à 5 ans est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Fonds.

Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 5 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Appeler notre hotline dédiée aux réclamations au +331 53 15 70 00
- Envoyer un courrier à CPR Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à client.servicing@cpr-am.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.cpr-am.com.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Calendrier des ordres : Les ordres d'achat et/ou de vente (remboursement) de parts reçus et acceptés avant 14:00 un jour ouvrable en France sont généralement traités le même jour (sur la base de l'évaluation de ce jour).

Vous pouvez échanger des parts du Compartiment contre des parts d'autres compartiments de CPR USA ESG conformément au prospectus de CPR USA ESG.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les statuts, les documents d'informations clés pour l'investisseur, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au Fonds, y compris les diverses politiques publiées du Fonds, sur notre site Internet www.cpr-am.com. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la Société de gestion.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 5 dernières années sur www.cpr-am.com.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.cpr-am.com.

Compte rendu d'activité

Octobre 2022

Faits marquants sur les marchés financiers : Au cours du mois d'Octobre les signes d'un ralentissement économique pouvant amener les banques centrales à ralentir le rythme des hausses des taux, notamment de la FED, ont profité aux grands marchés d'actions mondiaux à l'exception du marché chinois. Côté banques centrales, la BCE a de nouveau relevé ses 3 taux directeurs de +75bps à 2.0% pour le taux de refinancement et 1.5% pour le taux de dépôt tout en précisant que le rythme des hausses des taux futurs dépendrait des chiffres macroéconomiques. La BoE a mis un terme à son intervention sur le marché obligataire à la date prévue soit le 14 octobre. Concernant la FED, certains responsables ont laissé entendre que le rythme des augmentations pourrait ralentir et que le taux pourraient cesser d'être relevé dès le début de l'année prochaine. Les taux à dix ans américains ont continué d'augmenter, revenant à 4%, tandis que les taux allemands et français ont plafonné autour de 2,0%-2,5%. Les taux britanniques ont en revanche chuté de plus de 55 points de base après avoir monté de 235 points de base au cours des deux derniers mois. En conséquence, la livre sterling a également récupéré du terrain face au dollar américain et à l'euro. Le dollar américain s'est apprécié face aux devises chinoise et japonaise. Le prix du pétrole rebondit vers le milieu de la fourchette 90-100 \$ dans laquelle il oscillait depuis juin, après avoir chuté à près de 80 \$/b en septembre. Dans ce cadre, les actions américaines ont progressé en Octobre, le S&P 500 et le Nasdaq ont rebondi depuis leurs plus bas niveaux dès le début du mois mettant fin à la série de baisses mensuelles consécutives. Ils affichent les deuxièmes meilleures performances mensuelles depuis le début de l'année, tandis que le Dow Jones a enregistré son meilleur mois depuis 1976. Les valeurs de rendement ont progressé creusant leur écart avec les valeurs de croissance comme jamais depuis le mois d'avril. Parmi les meilleures performances, les sociétés de production et d'exploitation pétrolières, le streaming, la restauration rapide, les voyages et les loisirs ainsi que les compagnies aériennes. Le hardware technologique, les logiciels, les constructeurs de maisons et le commerce de détail ont suivi l'évolution du marché. Ceux qui ont sous performé sont notamment les grandes valeurs technologiques, les véhicules électriques, les télécoms, le divertissement et les cosmétiques. Bilan des principales positions du mois : Sur le mois, le fonds affiche une performance supérieure à celle son indice de référence le S&P 500. Nous notons un effet sectoriel négatif, avec pourtant une bonne contribution des services de communication et des matériaux de base mais un effet des négatifs des secteurs énergie et santé. Nous observons également un effet positif de notre facteur blend, avec une contribution autour de 0,90%, et dans le même temps notons un effet pratiquement neutre du facteur défensif. L'effet taille de capitalisation a été négligeable. L'effet lié à l'exclusion ESG a été très positif. La performance de l'univers des valeurs investissables ayant eu une performance nettement supérieure à la performance des valeurs exclues par le filtre ESG. Ainsi, l'absence dans le portefeuille de Amazon (-10%), Tesla (-15%), Microsoft (-1%), Meta (-32%) et Alphabet (-2%) a été très favorable à la performance du fonds. Perspectives pour le mois suivant : Les données clés sur la croissance mondiale et l'inflation seront regardées en détail par les marchés le mois prochain alors que les investisseurs évaluent les risques de récession. La décision de la FED de novembre sera déterminante pour donner la tonalité du mois. Il en sera de même pour les décisions de la BCE et de la BoJ dans le cadre du cycle de resserrement mondial. Concernant les bénéfices des entreprises, la saison des résultats se poursuivra pour les grandes technologies, les majors pétrolières et les principaux constructeurs automobiles et entreprises de base, avant les financières.

Novembre 2022

Faits marquants sur les marchés financiers : Au cours du mois de novembre, la dégradation des chiffres macroéconomiques américains et le ralentissement de l'inflation ont ravivé l'espoir d'un ralentissement des hausses de taux par la FED. Les perspectives d'un allègement des mesures sanitaires chinoises dans l'optique d'une sortie de la politique 0-Covid ont également favorisé l'optimisme des marchés. Côté banques centrales, les membres de la BCE ont réaffirmé que l'objectif principal reste la lutte contre l'inflation. Elle devrait poursuivre son augmentation de taux afin de ramener l'inflation vers l'objectif à moyen terme de 2%, malgré le risque de récession en zone euro. La BoE a relevé ses taux de +75bps à 3.0%. Cependant, elle a signalé un ralentissement des hausses des taux à venir. De son côté, la FED a relevé ses taux de 75 bps pour les porter entre 3.75% et 4.0%, une majorité des membres estime qu'il sera « probablement bientôt » opportun de ralentir le rythme des hausses des taux. En Chine, la PBOC a réduit de 25 bps le taux des réserves obligatoires des banques. Cette mesure sera effective à partir du 5 décembre. Les taux à dix ans américains ont chuté, revenant à 3.7%, comme les taux allemands et français qui sont respectivement autour de 1.95% et 2,4%. Les taux britanniques ont diminué de plus de 35 points de base après avoir progressé de 235 points

de base au cours des deux derniers mois. Le dollar américain s'est déprécié par rapport aux principales devises. Les prix du pétrole sont passés sous la barre des 85 \$ le baril, malgré le plafonnement imminent des prix du pétrole russe. Dans ce cadre, les principaux indices boursiers américains ont progressé en novembre, le S&P ayant bénéficié d'une forte hausse le dernier jour du mois et enregistrant plusieurs gains mensuels consécutifs pour la première fois depuis août 2021. Les valeurs de rendement ont quelque peu dépassé les valeurs de croissance. Les performances ont été hétérogènes dans le groupe des FANMAG, avec d'un côté META +26,8% comme grand gagnant et à l'opposé Amazon (5,8%) et Apple (3,5%) perdant du terrain en raison des difficultés de production en Chine. Les semis ont été largement en hausse. Le commerce de détail et l'habillement ont connu un bon mois. Les producteurs de métaux précieux ont suivi la hausse de l'or, mais les métaux industriels se sont également bien comportés (notamment le cuivre et l'aluminium). Les médias, les transports routiers et ferroviaires, les produits de haute technologie, les équipementiers automobiles, les produits chimiques ont également eu de bonnes performances. L'énergie, la consommation discrétionnaire et les équipements de santé ont sous-performé. Bilan des principales positions du mois : Sur le mois, le fonds affiche une performance supérieure à celle de l'indice de référence. Nous notons un effet sectoriel neutre, avec toutefois une bonne contribution de la santé et de la consommation durable, mais négative dans les financières et matériaux de base. Nous observons également un effet négatif de notre exposition au facteur agressif et dans le même temps un effet neutre du facteur défensif. L'effet taille de capitalisation a été positif en raison de notre légère surexposition aux plus petites valeurs. L'effet lié à l'exclusion ESG a été également positif, les valeurs investissables ayant mieux performées que les valeurs exclues par le filtre ESG. Les exclusions d'Apple, Tesla, Amazon ont été particulièrement favorables au fonds en raison de leurs mauvaises performances suite à la publication des résultats trimestriels. Parmi les valeurs en portefeuille ayant contribué positivement, on trouve notamment KLA, Synopsys ou Gartner. Perspectives pour le mois suivant : Les nouvelles sont mitigées pour les marchés actions pour 2023. Parmi les bonnes nouvelles, une baisse des taux d'intérêt par les banques centrales dans le courant de l'année prochaine devrait entraîner une reprise soutenue des prix des actifs, puis de l'économie, d'ici la fin de 2023. A ce moment-là, les marchés se concentreront probablement sur l'amélioration des fondamentaux de l'économie et des entreprises. A l'inverse, cette baisse des taux sera sans doute la combinaison de signaux sur la faiblesse économique, l'augmentation du chômage ou la baisse de l'inflation. Tous ces éléments sont susceptibles de provoquer ou de coïncider avec un risque baissier à court terme. Les principaux événements de décembre seront les décisions de la FED et de la BCE, en plus des habituels chiffres mensuels de l'IPP, de l'IPC et de l'emploi dans le monde entier.

Décembre 2022

Faits marquants sur les marchés financiers : Au cours du mois de décembre, les marchés boursiers mondiaux ont corrigé après deux mois consécutifs d'augmentation, en raison du resserrement des banques centrales et des inquiétudes concernant la croissance chinoise. Le CPI de novembre a été plus faible que prévu, notamment le CPI de base qui n'a augmenté que de 0,1% m/m. L'inflation a fini par s'orienter à la baisse dans toutes les économies, mais elle reste élevée et fait l'objet d'une surveillance étroite de la part de toutes les banques centrales. Côté banques centrales, la Fed, la BCE et la BoE ont continué à relever leurs taux, mais à un rythme réduit de 50 points de base, tout en signalant leur volonté de poursuivre leurs cycles de hausses de taux. La Fed a porté ses taux dans une fourchette comprise entre 4.25-4.50% et prévoit de nouvelles hausses en 2023 pour ramener l'inflation à l'objectif de +2% à terme. En Asie, la BoJ a maintenu son principal taux directeur à -0.1% et son objectif de rendement des emprunts d'Etat (JBG) à 10 ans à 0%. Les responsables de la BOJ envisagent de procéder à un examen de sa politique l'année prochaine. Les taux à dix ans américains ont augmenté passant de 3.7% à 3.83%, les taux français connaissent aussi une forte augmentation (3.11%) tandis que les taux allemands ont chuté atteignant 2.56%. Le dollar américain s'est affaibli par rapport aux principales devises pour le deuxième mois consécutif, l'euro et le yen bénéficiant de l'attitude plus hawkish des banques centrales. Les prix du pétrole ont connu une faible évolution en passant sous la barre de 85 \$ le baril. Dans ce cadre, les principaux indices boursiers américains ont baissé en décembre, le S&P 500 et le Nasdaq en baisse après des gains mensuels consécutifs. Les valeurs de croissances ont baissé d'environ 350 bp de plus par rapport aux valeurs de rendement ce mois-ci. Les services de consommation discrétionnaire, de technologie et de communication ont été les moins performants avec les FANMAG (AMZN -13%), les véhicules électriques (TSLA -36,7%), les semi-conducteurs (SOX -10,4%), les services internet et les médias sociaux (SNAP -13,2%), les médias et divertissement (DIS -11,2%). Parmi les autres sous-performant figurent les banques et les compagnies aériennes. Peu de secteurs se sont négociés à la hausse ce mois-ci, bien que les surperformant relatifs incluent les hôpitaux, les technologies médicales (XHE -1,9%), les sociétés pétrolières (XES +1,4%), les cosmétiques et les services publics. Bilan des

principales positions du mois : Sur le mois, le fonds affiche une performance supérieure à celle de l'indice de référence le Sp 500 NR. Nous notons un effet sectoriel positif, particulièrement une bonne contribution des matériaux de base et de la consommation discrétionnaire mais négative dans la technologie et l'immobilier. Nous observons également un effet négatif de notre facteur agressif, avec une contribution autour de -0.45%, et dans le même temps notons un effet positif de notre facteur défensif affichant une contribution de 0.12%. L'effet taille de capitalisation a été négligeable. L'effet lié à l'exclusion ESG a été très positif. Les exclusions de Tesla ? Apple Amazon et Alphabet ont permis de ne pas s'exposer à ces titres dont la performance a été décevante. Perspectives pour le mois suivant : L'économie américaine montre des signes de décélération, la politique monétaire restrictive commençant à peser sur l'activité et entraînant progressivement la croissance en dessous de son potentiel. Nous prévoyons des risques de récession accrus au second semestre 2023, en raison d'une croissance atone et d'une contribution faible de la demande intérieure. Alors que l'inflation semble avoir atteint un pic, l'inertie de l'inflation sous-jacente pourrait rester une caractéristique clé dans les mois à venir, l'inflation sous-jacente diminuant lentement et restant au-dessus de l'objectif. Les risques liés à la composante énergétique restent importants pour les perspectives d'inflation et de croissance.

Janvier 2023

Faits marquants sur les marchés financiers : Après une forte correction en 2022, les marchés boursiers mondiaux ont commencé l'année 2023 sur une bonne note. Le repli de l'inflation et la baisse des anticipations de relèvement des taux ont grandement participé à cette reprise du marché. Les données publiées ce mois-ci ont été assez mitigées. D'un côté, les enquêtes de conjoncture aux États-Unis se sont affaiblies, alors que le marché du travail américain est resté tendu, l'indice ISM manufacturier américain a commencé l'année en poursuivant la même tendance à la baisse que celle observée ces derniers mois, avec un nouveau recul de 0,6 point à 48,4. Dans la zone Euro, les enquêtes de conjoncture se sont améliorées et la récession a été officiellement évitée à la fois aux États-Unis et dans la zone Euro en 2022. L'inflation qui a diminué dans toutes les économies développées a entraîné une baisse marquée des taux à 10 ans dans la plupart des marchés développés (à l'exception notable du Japon). Les taux à 10 ans américains ont baissé passant de 3.83% à 3.53%, les taux français connaissent aussi une forte baisse en atteignant 2.74% (-28.6 bp) ; enfin, les taux allemands passent de 2.56% à 2.28%. La faiblesse du dollar constatée à la fin de 2022 s'est poursuivie en janvier, les prévisions de relèvement des taux de la Fed ayant été revues à la baisse. Les prix du pétrole ont connu une faible évolution en repassant légèrement la barre de 85 \$ le baril. Dans ce contexte, les actions américaines ont progressé en janvier, après avoir baissé au cours du mois de décembre. Le S&P a désormais progressé de 7,8% depuis son récent plus bas du 28 décembre. La vigueur des grandes entreprises technologiques a permis au Nasdaq de réaliser sa meilleure performance de janvier depuis 2001. Les FANMAG ont été largement en hausse (META +23,8% et AMZN +22,8% sont les plus remarquables). Les automobiles ont progressé, TSLA +40,6% a connu un rebond notable après avoir perdu plus de 65% au cours de l'année 2022. Les semi-conducteurs, les compagnies aériennes, le commerce de détail, la restauration, les métaux, et les médias ont également surperformé. Les produits pharmaceutiques et les biotechnologies ont été à la traîne dans le secteur de la santé, tandis que les produits de santé naturels et l'alimentation ont été parmi les groupes les plus faibles dans le secteur des biens de consommation de base. Les services publics et le tabac sont également à la traîne. Bilan des principales positions du mois : Sur le mois, le fonds affiche une performance proche de celle de l'indice de référence le S&P 500 NR. Nous notons un effet sectoriel négatif, particulièrement une mauvaise contribution de la consommation discrétionnaire et de la consommation durable. En revanche, notre exposition à la technologie a été favorable. Nous observons également un effet positif de notre facteur agressif, en particulier le sous facteur qualité. Notre exposition aux petites valeurs a également été favorable. L'effet lié à l'exclusion ESG a été négatif. La performance de l'univers éligible a été inférieure au benchmark. Les exclusions de Tesla, Apple, Amazon et Alphabet ont été couteuses. Perspectives pour le mois suivant : Les publications économiques envoient un message clair : les dynamiques des trois plus grandes économies divergent. La réouverture précoce de la Chine suscite beaucoup d'espoir, même si une nouvelle vague de COVID pourrait suivre les voyages du Nouvel An lunaire. La dynamique de la zone Euro est meilleure que celle de la Chine, la région ayant bien résisté au choc énergétique. Enfin, alors que la réouverture de la Chine s'accélère et que l'Europe frôle la récession, la dynamique américaine inquiète davantage. La contraction actuellement en cours dans l'industrie mondiale pourrait être de courte durée. L'un des avantages de la situation est le ralentissement de l'inflation mondiale. Au-delà du trimestre en cours, un rebond de l'industrie mondiale et une pause de la Fed serait un soutien pour le marché.

Février 2023

Faits marquants sur les marchés financiers : Les données économiques ont continué de s'améliorer, indiquant que les États-Unis, la zone euro et le Royaume-Uni ont probablement évité une récession au 4^e trimestre 2022 et 1^{er} trimestre 2023. Les marchés boursiers américains ont toutefois subi un coup dur en février, les anticipations de hausse des taux des banques centrales ayant nettement augmenté. Dans le même temps, d'autres marchés se sont montrés beaucoup plus résistants, les actions européennes ayant augmenté de plus de 1,5% après une hausse déjà forte en janvier. Les taux ont sensiblement augmenté dans la plupart des économies développées, l'inflation et les données économiques laissant présager des taux plus élevés à plus long terme. Après quatre mois de baisse, le dollar américain s'est renforcé en février, notamment par rapport au yen. Enfin, les prix des matières premières (y compris le gaz naturel) se sont affaiblis au cours du mois. La saison de résultats est globalement bonne. 94% des participants du S&P 500 ont publié, les révisions positives ont rebondi. En termes de révisions positives de BPA par secteur (lissées sur 3 mois) : les Services aux consommateurs (+7%) et les Médias (+5%) arrivent en tête de liste tandis que l'Automobile (-12%), l'Énergie (-7%) et les Semis (-7%) ont connu les révisions négatives les plus importantes. Les actions américaines ont donc baissé en février, restituant certains des gros gains de janvier. Le S&P a atteint un plus haut en 2023 près de 4200 le 2 février avant de terminer le mois un peu en dessous du niveau de 4000. Soit une baisse de 2.6%. L'indice reste toutefois en hausse de 3.4% sur l'année en cours. Les meilleurs performances sont celles de la technologie, de l'industrie et de la consommation discrétionnaire. Les moins bonnes celles de l'énergie, des services aux collectivités et de l'immobilier. Le parcours des GAFAs a été hétérogène avec Amazon et Alphabet qui ont nettement baissé tandis que Meta réalisait un bon mois. Tesla a également fortement progressé. Bilan des principales positions du mois : Sur le mois, le fonds affiche une performance proche de celle de l'indice de référence le S&P 500 NR. Nous notons un effet sectoriel positif, particulièrement une bonne contribution de l'énergie et des services de communication. En revanche, nos expositions à la santé et à l'immobilier ont été défavorables. Nous observons également un effet positif de notre facteur agressif, en particulier le sous facteur qualité. Notre exposition aux petites valeurs a été neutre. L'effet lié à l'exclusion ESG a été négatif. La performance de l'univers éligible (-0.5%) a été inférieure à celle des valeurs exclues (+0.5%) du benchmark. Les exclusions de Amazon et Alphabet ont été favorables mais le fonds a souffert de ne pas profiter des bonnes performances de Apple (+5%), Tesla (+21%), Meta (+20%). Perspectives pour le mois suivant : Les résultats des entreprises ont globalement rassuré le marché. Désormais, les marchés sont attentifs aux décisions des banques centrales et particulièrement à celles de la FED. Les anticipations de taux longs et de durée de maintien de taux longs sont des paramètres très suivis. Les anticipations d'inflation sont de la même façon un facteur sous surveillance des marchés. Dans ce contexte, il est probable que les indices évoluent de façon volatile sans tendance établie dans l'attente de chiffres qui confirment la stabilisation et le ton conciliant des banquiers centraux.

Mars 2023

Faits marquants sur les marchés financiers : Le mois de mars a été marqué par des turbulences de marchés sur le secteur bancaire, à la suite de la faillite de la banque américaine SVB et du rachat de Crédit Suisse par UBS. Les données économiques sont restées positives, témoignant de la résistance de l'économie mondiale jusqu'à cette date. Alors que l'inflation totale a diminué aux États-Unis, dans la zone euro et au Royaume-Uni sous l'effet de la baisse des prix de l'énergie, l'inflation sous-jacente est restée persistante. Dans ce contexte, les fondamentaux restaient compatibles avec de nouvelles hausses de taux, qui ont été mises en œuvre par la BCE, la Fed et la BoE. Cependant, les banques centrales ont toutes souligné l'incertitude accrue et les risques pour la croissance d'un resserrement potentiel des conditions de crédit, en précisant que les futures hausses de taux dépendront des données à venir. Malgré les turbulences bancaires, les grands marchés boursiers ont terminé en hausse ou proche de l'équilibre. Les rendements obligataires se sont effondrés au cours du mois, reculant de 30 à 45pb en Europe et aux États-Unis. Les États-Unis étant l'épicentre de la crise bancaire, le dollar américain s'est affaibli par rapport aux principales devises en mars, perdant près de 2,5% par rapport à l'euro. Les prix du pétrole ont poursuivi leur tendance à la baisse, le Brent passant sous la barre des 80 dollars le baril, tandis que les prix de l'or ont augmenté de 8%. Les actions américaines ont pour la plupart progressé en mars, malgré une faiblesse en milieu de mois en pleine crise bancaire. La croissance a largement surpassé la valeur. Le changement brutal des attentes concernant la politique de la Fed au cours du mois a entraîné une rotation importante vers les grandes sociétés technologiques et les sociétés de croissance de qualité, les GAFAs, les semi-conducteurs et les logiciels figurant parmi les bénéficiaires les plus notables. Les HPC, l'alimentation, les boissons et les services publics ont également surperformé. Du côté des baisses, les banques ont été à la traîne et connaissent leur pire mois depuis

mars 2020 à la suite des faillites de la SIVB et de la SBNY. Les cartes de crédit, les gestionnaires d'actifs, les intermédiaires financiers et les assureurs ont suivi les banques à la baisse. Les immobilières ont sous-performé dans un contexte de surveillance accrue de l'immobilier commercial. Les compagnies aériennes, les services pétroliers et le commerce de détail ont également été à la traîne. Bilan des principales positions du mois : Sur le mois, le fonds affiche une performance positive mais inférieure à celle de l'indice de référence le S&P 500 NR. Nous notons un effet sectoriel positif, particulièrement une bonne contribution du secteur financier et de l'énergie mais négative dans l'immobilier et l'industrie. Nous observons également un effet négatif de notre facteur agressif, avec une contribution autour de -0.18%, et dans le même temps notons un effet positif de notre facteur défensif affichant une contribution de 0.28%. Sur la période, nous étions surpondérés sur le facteur Blend et sous-pondérés sur le facteur volatilité. L'effet taille de capitalisation a été négatif. Et l'effet du filtre ESG proche de la neutralité. Au niveau des valeurs, nous retrouvons de très bons contributeurs à la performance comme Salesforce, JPMorgan Chase, Adobe Systems ou Bank Of America. A l'opposé, les valeurs suivantes nous ont pénalisés : Apple ou Facebook, absents du portefeuille en raison du filtre ESG. Perspectives pour le mois suivant : La principale hésitation que devra affronter le marché concerne les espoirs d'un atterrissage en douceur qui se fasse sans dommage pour les bénéficiaires, la main-d'œuvre ou le crédit avec en même temps l'anticipation d'une baisse rapide de l'inflation. En outre, l'opinion consensuelle selon laquelle les pires pressions sont derrière nous devra se confirmer, alors que l'impact du resserrement monétaire a toujours fonctionné avec un décalage et que nous n'avons jamais connu de reprise soutenue sans que la Fed ne stoppe la hausse des taux. Ainsi, pour être positif sur les actions à ce stade, il faut avoir un ensemble d'hypothèses haussières sur la croissance/les taux/la Chine/la politique, etc.. Tout cela est susceptible de contribuer à une vision pessimiste selon laquelle les marchés devraient s'affaiblir pour le reste de l'année.

Avril 2023

Faits marquants sur les marchés financiers : Les données économiques ont été contrastées ce mois-ci, le PIB de la zone euro et de la Chine s'étant révélé supérieur aux prévisions, tandis que celui des États-Unis a négativement surpris. Parallèlement, l'inflation totale a continué à se replier dans toutes les grandes économies, alors que l'inflation sous-jacente a soit augmenté soit est restée élevée aux États-Unis, dans la zone Euro et au Royaume-Uni, ce qui fait craindre que la lutte contre l'inflation soit loin d'être terminée. Les inquiétudes des marchés sur les banques régionales américaines se sont quelque peu dissipées, ce qui a permis aux banquiers centraux - la BCE en particulier - de continuer à annoncer de nouvelles hausses de taux au cours des prochains mois. La BoJ a maintenu sa politique inchangée, tout en indiquant qu'elle pourrait modifier sa politique de contrôle de la courbe des taux au cours des prochains mois. En avril, les marchés boursiers mondiaux ont enregistré des performances rassurantes, les craintes concernant le secteur bancaire s'étant en partie dissipées. Le S&P a fini légèrement en hausse et le Nasdaq presque à l'équilibre. Ce mois-ci a été marqué par des mouvements assez modérés, le VIX étant tombé aux niveaux les plus bas le 21 novembre, tandis que le S&P 500 n'a enregistré que trois variations absolues de plus de 1% ce mois-ci. Les performances sectorielles ont été assez groupées. Les meilleures performances sont du côté de la technologie, de des constructeurs, des matériaux de construction et des majors pétrolières. Les grosses banques ont surperformé le marché dans son ensemble, bien que les banques régionales aient été plus fragiles. Les craintes sur la croissance, ont été reflétées notamment les semi-conducteurs, les automobiles, les compagnies aériennes, le camionnage, les machines, les métaux industriels et les engrais. Les bons du Trésor ont été un peu plus fermes tout au long de la courbe pour le mois. L'indice du dollar a baissé de 0,9%. L'or a augmenté de 0,6% pour le mois. Le brut WTI a augmenté de 1,5%. La saison des résultats du premier trimestre est bien engagée, 75% des entreprises ayant publié aux États-Unis. La croissance des bénéfices se situe à -3% en glissement annuel, ce qui constitue une surprise positive de 9% par rapport aux estimations du consensus. En outre, la proportion d'entreprises dépassant les estimations a augmenté aux États-Unis. 78% des sociétés du S&P500 qui ont déclaré un BPA supérieur aux estimations. Au niveau sectoriel, la synthèse est mitigée : l'énergie, l'industrie et le discrétionnaire enregistrent une croissance à deux chiffres du BPA, tandis que six des secteurs restants sont stables ou en baisse sur une base annuelle. Bilan des principales positions du mois : Sur le mois, le fonds affiche une performance inférieure à celle de l'indice de référence le S&P 500 NR. Nous notons un effet sectoriel neutre, avec toutefois une bonne contribution des services de communication et des financières, mais négative dans les technologies de l'information et l'industrie. Nous observons également un effet négatif de notre facteur agressif et dans le même temps notons un effet positif de notre facteur défensif. L'effet taille de capitalisation a été faible. En revanche, l'effet lié à l'exclusion ESG a été négatif. Au niveau des valeurs, nous retrouvons de très bons contributeurs à la performance comme

Colgate-Palmolive ou Abbott Laboratories ainsi que l'absence de Tesla. A l'opposé, les valeurs suivantes nous ont pénalisés: Deere, Insight Enterprises, ainsi que l'exclusion de Meta ou Analog Devices. Perspectives pour le mois suivant : Les perturbations continuent d'être évidentes dans le secteur bancaire régional américain. Les marchés obligataires commencent à évaluer une probabilité plus élevée de récession aux États-Unis et la possibilité que la Fed commence à réduire les taux plus tard cette année, alors que les tensions inflationnistes semblent ralentir. Au contraire, sur le front des bénéfices, les attentes du marché restent trop optimistes, signalant une déconnexion entre les risques de récession que les obligations intègrent et les valorisations actuelles des actions. Dans ce contexte de signaux contradictoires, nous pensons que ce n'est pas le moment de changer de cap : les investisseurs doivent rester prudemment positifs. Les tensions géopolitiques entre les États-Unis et la Chine, les tensions sur les marchés financiers et la confiance sont d'autres éléments clés à surveiller. Même si nous ne voyons pas de problème systémique, le resserrement des conditions financières augmente les risques de baisse qui ne sont pas intégrés dans les actifs risqués.

Mai 2023

Faits marquants sur les marchés financiers : Les marchés boursiers mondiaux ont eu un parcours hésitant sur le mois de mai : les marchés d'actions américains sont restés globalement stables, aidés par les valeurs technologiques, les marchés européens ont nettement baissé et le marché japonais a fortement progressé. Les taux obligataires américains et britanniques ont fortement augmenté en mai, les marchés réévaluant les perspectives de taux de la Fed et de la BoE, mais ils ont légèrement baissé dans la zone euro en raison d'une croissance décevante. Dans ce contexte, le dollar américain a rebondi, en particulier face à l'euro, au yen et au yuan. Les prix du pétrole ont encore baissé, s'approchant des 70 \$/b. Dans l'ensemble, la progression des actions américaines a été très limitée, le S&P 500 étant légèrement positif. Les gains les plus importants ont été enregistrés par le Nasdaq. La progression de la technologie a été une caractéristique majeure ce mois-ci, avec les FANMAGs largement en hausse et les semis qui bénéficient de perspectives optimistes en matière d'intelligence artificielle. L'énergie, les biotechnologies, l'habillement, les métaux industriels, les engrais, le papier/emballage et le calcul de haute performance ont été parmi les valeurs les moins performantes. La saison des bénéfices du premier trimestre est maintenant achevée, les résultats continuant à dépasser les prévisions d'avant-saison. Le taux de croissance du bénéfice par action des sociétés du S&P 500 s'élève à -2,1%, au-dessus des -6,7% attendus. Les efforts de réduction des coûts et d'efficacité sont restés un thème majeur dans les commentaires des entreprises, qui ont également souligné la poursuite de la normalisation et l'affaiblissement des pressions inflationnistes. Bilan des principales positions du mois : Sur le mois, le fonds affiche une performance inférieure à celle de l'indice de référence le S&P 500 (3.66% vs 4.00%). Nous notons un effet sectoriel positif, particulièrement une bonne contribution de la technologie de l'information et de la consommation de base et un effet négatif de l'allocation dans les services de communication et les services aux collectivités. Nous observons également un effet positif de notre facteur blend, et dans le même temps notons un effet positif de notre facteur défensif. L'effet taille de capitalisation a été négligeable. L'effet lié à l'exclusion ESG a été négatif. Les exclusions les plus couteuses ont été Amazon, Apple, Tesla et Alphabet. Au niveau des valeurs, nous retrouvons de très bons contributeurs à la performance comme Synopsys Inc (26.1%), Axcelis Technologies (31.8%), ServiceNow (24.6%) et Copart (15.1%). Voici les principales opérations réalisées sur la période: nous avons acheté Microsoft Corporation, Home Depot, Nvidia et vendu Nike, VICI Properties et Abbott Laboratories. Perspectives pour le mois suivant : Les marchés boursiers sont partagés entre l'espoir d'un pic sur les taux directeurs et la crainte d'une récession, une énigme typique de fin de cycle. Des bénéfices solides, des rendements stabilisés et un positionnement prudent ont contribué à la performance des actions en ce début d'année. Désormais, les perspectives de croissance ne s'améliorent plus car les ressernements des conditions de liquidité et de crédit devraient entraîner les économies dans la récession. Pour autant, les actions peuvent s'accommoder de la situation jusqu'à ce que nous recevions un signal clair. Les valorisations actions ne donnent pas de signal fort dans un sens comme dans l'autre. Les États-Unis restent chers par rapport au reste du monde. Le seul catalyseur pour une réévaluation serait un rebond de la croissance des bénéfices attendues. Le rebond depuis le début de l'année s'est fait essentiellement sur l'expansion des multiples.

Juin 2023

Faits marquants sur les marchés financiers : Après une faiblesse en mai, les principaux marchés boursiers ont nettement rebondi en juin, à l'exception du marché chinois, malgré les signes croissants de ralentissement économique et les messages plus fermes des banques centrales. Les taux à 10 ans aux États-Unis et en Europe ont poursuivi leur tendance à la hausse, les banques centrales laissant entrevoir de nouvelles

augmentations de taux. Après s'être redressé par rapport à la plupart des devises en mai, le dollar américain s'est affaibli par rapport au real brésilien, à la livre sterling et à l'euro, mais a continué à s'apprécier par rapport au yen et au yuan. L'inflation a continué à se tasser aux États-Unis, en particulier l'inflation totale qui a reculé de 4,9% à 4% en glissement annuel. L'inflation sous-jacente s'est repliée, mais dans une moindre mesure, de 5,5% à 5,3% en glissement annuel. Les prix des loyers n'ont que très lentement ralenti tandis que les véhicules d'occasion ont renoué avec leur tendance haussière. Le marché du travail américain est resté vigoureux, avec 339 000 nouveaux emplois en mai, contre une moyenne de 319 000 par mois depuis le début de l'année. Le taux de chômage américain est passé de 3,4% à 3,7% grâce à un accroissement du taux d'activité. En parallèle, la croissance des salaires a légèrement reculé à 4,3% en glissement annuel. Les actions mondiales ont progressé pour le troisième mois consécutif, les indices S&P 500 (+6,6%) et Nasdaq (+6,7%), STOXX 600 (+2,4%) et Nikkei (+7,8%) étant tous en hausse. Parmi les meilleures performances figurent les valeurs de consommation discrétionnaire (automobile, constructeurs d'habitations et croisiéristes). Les grandes entreprises technologiques ont eu des performances supérieures au marché, notamment Tesla +28,4%. Les logiciels, les technologies non rentables, les divertissements et les médias ont été parmi les autres secteurs les plus performants. Les valeurs cycliques ont également progressé, notamment les machines, les transports, les conglomérats industriels, les semi-conducteurs, les banques et les cartes de crédit. Les groupes liés aux matières premières ont été largement plus solides, notamment les métaux industriels, les engrais, les services pétroliers et les grandes sociétés pétrolières. Les secteurs défensifs tels que l'alimentation et les boissons, les mineurs de métaux précieux, les pharmacies, les MCO et les biotechnologies ont eu de moins bonnes performances. Bilan des principales positions du mois : Sur le mois, le fonds affiche une performance proche de celle de l'indice de référence le S&P 500 NR. Nous notons un effet sectoriel négatif, avec pourtant une bonne contribution des technologies de l'information et de la consommation durable mais négative dans la consommation discrétionnaire et les services de communication. Nous observons également un effet positif de notre facteur blend, avec une contribution autour de 0.19%, et dans le même temps notons un effet négatif de notre facteur défensif affichant une contribution de -0.20%. L'effet taille de capitalisation a été positif. L'effet lié à l'exclusion ESG a été négatif. Sur la période sous revue, nous étions surpondérés sur le facteur blend et sous-pondérés sur le facteur volatilité. Au niveau des valeurs, nous retrouvons de très bons contributeurs à la performance comme Illinois Tool Works et Deere ou Alphabet qui était sous-pondéré. A l'opposé, les valeurs suivantes nous ont pénalisés: Tesla et Apple (par leur absence), Synopsys Inc et Hershey qui ont eu des performances décevantes. Perspectives pour le mois suivant : Le marché est de plus en plus convaincu que les points faibles de l'économie vont s'améliorer. Les statistiques les plus faibles sont considérées comme des opportunités de rebond. Les attentes actuelles d'un atterrissage en douceur, sans détérioration des bénéfiques, de la main-d'œuvre ou du crédit, mais en même temps l'espoir que l'inflation continuera à baisser et que les banques centrales en ont largement fini avec le resserrement, doivent être prises en compte. Le consensus selon lequel le pire est derrière nous pourrait se révéler erroné, car l'impact du resserrement monétaire fonctionne historiquement avec un décalage. Certains soutiens à la croissance s'estompent, tels que l'excès d'épargne et les fortes marges bénéficiaires. En outre, l'activité a résisté jusqu'à présent, mais le coussin d'épargne excédentaire des consommateurs s'érode, les marges bénéficiaires atteignent leur maximum et la masse monétaire aux États-Unis et en Europe continue de se contracter.

Juillet 2023

Faits marquants sur les marchés financiers : Les données économiques ont été mitigées, le marché du travail et le secteur des services aux États-Unis et dans la zone euro ayant fait preuve de résistance, mais le secteur manufacturier s'étant encore affaibli - en particulier en Europe et en Asie - et la Chine ayant connu un ralentissement généralisé. Des nouvelles encourageantes sur le front de l'inflation sont apparues aux États-Unis, l'inflation sous-jacente hors logement se détendant de manière plus substantielle. Les marchés d'actions mondiaux ont continué à se redresser en juillet. L'Euro Stoxx a récupéré une partie de sa sous-performance du mois dernier et a progressé de 4.2%, au-dessus du S&P500 en hausse de 3.6%. Le marché japonais est en hausse de 1.1%, tandis que le marché chinois est plus faible que les autres marchés. Les taux américains et allemands ont encore augmenté, les banques centrales ayant tenu leurs promesses de relèvement des taux. Les grandes entreprises technologiques ont été les plus fortes, avec Meta +10%, Alphabet +10% et Nvidia +11% parmi les meilleures performances. L'énergie a connu un bon mois avec la cinquième hausse mensuelle consécutive du pétrole. Les banques (en particulier les banques régionales) ont été aidées par des bénéfiques meilleurs que prévus au 2ème trimestre. Les semi-conducteurs, les transports routiers et ferroviaires, les produits chimiques et les cartons d'emballage ont été les autres valeurs les plus performantes. À la baisse, les compagnies aériennes ont réduit leur forte progression depuis

le début de l'année. Les hôpitaux et les prestataires de soins de santé ont progressé très faiblement. Les valeurs des télécommunications ont été affectées par les préoccupations environnementales. Les valeurs pharmaceutiques, les distributeurs de soins de santé, la défense, les déchets, les détaillants de pièces automobiles, les produits de haute technologie, les cosmétiques, le lithium et les médias figurent parmi les autres valeurs à la traîne. Bilan des principales positions du mois : Nous notons un effet sectoriel neutre, avec toutefois une bonne contribution de la consommation de base et de la technologie de l'information mais négative dans l'énergie et les services de communication. Nous observons également un effet neutre de notre facteur blend, avec une contribution proche de zéro et dans le même temps notons un effet négatif de notre facteur défensif. L'effet taille de capitalisation a été négligeable. L'effet lié à l'exclusion ESG a été négatif, en grande partie en raison de l'exclusion de grandes valeurs technologiques. Au niveau des valeurs, nous retrouvons de très bons contributeurs à la performance comme Apple (UW, 1%), Booking Holdings (OW, 8%), Adobe Systems (OW, 11.3%), Axcelis Technologies (OW, 9.1%). A l'opposé, les valeurs suivantes ont pénalisé le fonds : Keysight Technologies (OW, -4.6%), Alphabet (UW, 9.5%), Facebook (UW, 10.2%). Voici les principales opérations réalisées sur la période: nous avons acheté Amazon.Com/Mastercard Inc-class A/Zimmer Holdings Inc et vendu Microsoft Corporation/Analog Devices/McDonald's Corporation. Perspectives pour le mois suivant : Les nouvelles positives concernant la croissance et l'inflation alimentent l'optimisme quant à un scénario d'atterrissage en douceur dans lequel l'inflation reviendrait à l'objectif, ce qui donnerait aux banques centrales une marge de manœuvre pour assouplir leur politique. Toutefois, une incertitude demeure sur le résultat, car on prévoit que la baisse de l'inflation sera insuffisante, laissant en place des politiques restrictives qui devraient accroître les vulnérabilités du secteur privé et mettre un terme à l'expansion mondiale. Les valorisations des actions ne tiennent pas compte d'un atterrissage en douceur, mais plutôt d'une expansion continue et d'un assouplissement monétaire simultané (réduction des taux d'intérêt et/ou assouplissement quantitatif). En l'absence de réduction des taux d'intérêt, d'assouplissement quantitatif et d'un scénario de base de ralentissement macroéconomique, les multiples semblent trop élevés.

Août 2023

Faits marquants sur les marchés financiers : Après deux mois de forte hausse (du moins aux États-Unis et en Europe), les marchés boursiers ont été dominés en août par un sentiment baissier, les marchés chinois et britannique étant les moins performants. La forte augmentation des taux américains à dix ans a probablement contribué à expliquer la correction du marché des actions. Les taux ont également augmenté au Royaume-Uni et au Japon. Dans ce contexte, le dollar américain a récupéré une partie de ses pertes passées, se renforçant par rapport à toutes les principales devises. Pendant ce temps, les prix du pétrole n'ont pratiquement pas bougé en août. Aux États-Unis, les créations d'emplois ont continué de ralentir. L'indice PMI manufacturier de l'ISM est resté en dessous de 50. Dans le même temps, l'indice PMI des services a reculé à 52,7, en raison d'une baisse de l'activité des entreprises. Après avoir diminué régulièrement pendant plus d'un an, l'inflation totale a rebondi, l'effet de base sur les prix de l'énergie s'étant estompé. Cependant, l'inflation sous-jacente a diminué de 0,1 point à 4,7% en glissement annuel, en raison de la baisse des tarifs aériens. Au cours de la conférence très attendue de Jackson Hole, qui s'est tenue à la fin du mois, le président de la Fed, M. Powell, a fait part de ses inquiétudes quant aux perspectives de l'économie. Il a de nouveau souligné les niveaux élevés de l'inflation et sa persistance dans un contexte de marché du travail tendu. M. Powell a également évoqué la possibilité d'un nouveau resserrement monétaire, compte tenu de la résilience des dépenses de consommation et d'un ralentissement moins important que prévu de l'économie. Bilan des principales positions du mois : Sur le mois, le fonds affiche une performance proche de celle de l'indice de référence. Nous notons un effet sectoriel négatif, avec pourtant une bonne contribution des services aux collectivités et services de communication mais négative dans la santé et la consommation discrétionnaire. Nous observons également un effet négatif de notre exposition à notre facteur agressif et dans le même temps notons un effet positif de notre facteur défensif affichant une contribution de 0.20%. L'effet taille de capitalisation a été négatif. L'effet lié à l'exclusion ESG a été positif, les valeurs exclues ayant eu dans l'ensemble une performance inférieure aux valeurs éligibles. L'absence pour raison ESG de Apple (-4%), Meta (-7%), Tesla (-10%), ainsi que JP Morgan (-7%), Bank of America (-7%) et Wells Fargo (-10%) a été favorable. Au niveau des valeurs, nous retrouvons de très bons contributeurs à la performance comme Eaton (+12%), Mastercard (+5%) ou Amgen (+10%). A l'opposé, les valeurs suivantes nous ont pénalisés: Keysight Technologies (-17%), Citigroup Inc. (-13%), ResMed (-28%) ou Electronic Arts (-12%). Voici les principales opérations réalisées sur la période: nous avons acheté Amphenol /Resmed/Sherwin Williams/ Paccar et vendu Axcelis Technologies/Deere /Mastercard/Microsoft. Perspectives pour le mois suivant : La résilience de la croissance américaine et mondiale va probablement se maintenir. Les scénarios de resserrement par les

banques centrales, entraînant une rupture sont moins présents chez les investisseurs. Le débat se tourne de plus en plus vers l'évaluation des perspectives d'atterrissage en douceur. Tout en minimisant les risques de récession en 2023, les marchés restent sceptiques quant à la capacité de l'économie à maintenir une longue période d'expansion. Ce pessimisme repose sur l'idée que les dommages causés à l'offre par la pandémie ne seront pas entièrement réparés et que l'inflation importante modifie le comportement en matière de fixation des prix et des salaires. Ces forces devraient limiter la désinflation mondiale et nécessiter le maintien des positions restrictives des banques centrales. Le contexte qui en résulte, composé de taux d'intérêt réels élevés, de demande restreinte et de resserrement du crédit, devrait progressivement nuire à la santé du secteur des entreprises.

Septembre 2023

Faits marquants sur les marchés financiers : Le contexte géopolitique est chargé en ce mois de septembre. Le conflit russo-ukrainien n'en finit pas et de nouvelles attaques ont été lancées. Du côté des relations commerciales entre les US et la Chine, les choses ne s'améliorent pas. Il n'est pas prévu que les tarifs douaniers établis lors de la mandature de Trump soient modifiés. Dans cette même lignée, l'administration américaine s'apprête également à dénoncer le différend commercial avec le Mexique dans le domaine de l'énergie. La Chine se trouve également au cœur d'une enquête réalisée par l'UE au sujet des subventions chinoises aux véhicules électriques. Aux US, la hausse de l'inflation à +3.7% sur un an en août est apparue supérieure aux attentes et les inscriptions hebdomadaires au chômage sont en hausse à 220k. Les prix à la production augmentent plus qu'attendu en août à hauteur de +0.7% sur un mois et de +1.6% sur un an. L'ISM des services, ressort à 54.5 en août après 52.7 en juillet. Le fait que Pékin ait interdit l'utilisation des iPhones par ses fonctionnaires s'est également fait ressentir sur les marchés. On note une confirmation de la croissance du PIB au T2 à +2.1% en rythme annualisé et une inflation de base qui ralentit (+0.1% sur un mois contre +0.2% en juillet). Les actions américaines ont sensiblement baissé en septembre. Le S&P 500 a subi son plus fort recul depuis décembre dernier, tandis que l'indice a connu sa première baisse mensuelle consécutive depuis un an. Les obligations d'État ont été mises sous pression par la pentification de la courbe. Le rendement de la note à 2 ans a augmenté de 20 points de base pour atteindre 5,04%, tandis que le rendement de la note à 10 ans a bondi de près de 50 points de base pour atteindre 4,57%. L'indice du dollar a augmenté de 2,5% après avoir gagné 1,7% en août. L'or a baissé de près de 5%. Le pétrole brut WTI a gagné 8,6%. Le groupe des « Sept Magnifiques » a été dans l'ensemble plus faible (Nvidia -11,9%, Apple -8,9%, Amazon -7,9%, Alphabet -3,9%, Microsoft -3,7%, Tesla -3,1% et Meta +1,5%). Les secteurs qui ont le plus souffert durant le mois sont les semi, les logiciels, les sociétés immobilières, les grandes surfaces et les métaux précieux. Bilan des principales positions du mois : Sur le mois, le fonds affiche une performance supérieure à celle de l'indice de référence. Nous notons pourtant un effet sectoriel négatif, avec une bonne contribution de la consommation discrétionnaire et des financières mais négative dans l'immobilier et la santé. Nous observons également un effet positif de notre facteur blend et dans le même temps notons un effet positif de notre facteur défensif affichant une contribution de 0.14%. L'effet taille de capitalisation a été négatif. Sur la période sous revue, nous étions surpondérés sur le facteur Qualité et sous-pondérés sur le facteur volatilité. Le filtre ESG a été globalement négatif, mais avec un effet limité. L'absence pour raison ESG de Apple (-7.8%) a été favorable. En revanche nous n'avons pas bénéficié de la performance de Meta Platforms (3.4%) ou de Tesla (4.2%). Les positions sur Netflix (-12.4%) ou Insight Enterprises (-6.7%) ont été défavorables. En revanche, Cencora (5%), Amgen (6.9%) ou Citigroup (0.9%) ont contribué positivement. Voici les principales opérations réalisées sur la période: nous avons acheté Nvidia/Pepsico/Cencora. et vendu S&P Global Inc./Insight Enterprises Inc/Procter & Gamble Co. Perspectives pour le mois suivant : Malgré le recul des actions depuis fin juillet, le rapport risque/reward des actions reste difficile à justifier. Les divergences entre le ralentissement de l'activité et les prix élevés des actions, ainsi que les facteurs internes au marché, qui se sont creusés au cours de l'été, commencent à se résorber. La hausse actuelle des rendements obligataires, alors même que les valeurs cycliques se replient, pourrait être considérée comme un signe que le marché commence à intégrer un excès de la Fed qui serait allé trop loin. Fondamentalement, le pouvoir de fixation des prix s'affaiblit et les révisions à la baisse des bénéfices pourraient s'accélérer au cours de la deuxième moitié de l'année. L'arbitrage entre croissance et politique reste difficile jusqu'à la fin de l'année. L'activité a résisté jusqu'à présent, les marges bénéficiaires atteignent leur maximum et la masse monétaire aux États-Unis comme en Europe continue de se contracter. La Fed est probablement arrivée à la fin de son cycle de hausse, mais elle est prête à rester "plus haut pour plus longtemps", jusqu'à ce que la faiblesse potentielle du marché/des consommateurs l'oblige à reconsidérer sa position.

OPCVM CPR USA ESG

Sur la période sous revue, la performance de chacune des parts du portefeuille CPR USA ESG et de son benchmark s'établissent à :

- Part CPR USA ESG - H-G EUR en devise EUR : 15,42% / 17,57% avec une Tracking Error de 4,25%
- Part CPR USA ESG - H-I EUR en devise EUR : 16,93% / 17,57% avec une Tracking Error de 3,55%
- Part CPR USA ESG - H-P EUR en devise EUR : 16,35% / 17,57% avec une Tracking Error de 3,58%
- Part CPR USA ESG - H-PM EUR en devise EUR : 16,31% / 17,57% avec une Tracking Error de 3,61%
- Part CPR USA ESG - I en devise EUR : 10,94% / 11,97% avec une Tracking Error de 3,51%
- Part CPR USA ESG - O en devise EUR : 11,49% / 11,97% avec une Tracking Error de 4,21%
- Part CPR USA ESG - P en devise EUR : 9,83% / 11,97% avec une Tracking Error de 3,89%
- Part CPR USA ESG - PM en devise EUR : 10,44% / 11,97% avec une Tracking Error de 3,67%
- Part CPR USA ESG - R en devise EUR : 10,81% / 11,97% avec une Tracking Error de 3,52%.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
MICROSOFT CORP	105 121 036,01	55 547 990,12
PEPSICO INC	68 759 800,08	55 964 735,75
AMPHENOL CORP-CL A	65 087 598,27	54 458 424,21
AMUNDI EURO LIQUIDITY SHT TERM SRI Z C	59 856 835,75	58 555 273,57
VICI PROPERTIES INC	58 313 372,03	38 910 020,68
BOOKING HOLDINGS INC	45 438 390,42	39 612 835,78
MASTERCARD INC - A	47 064 940,49	30 698 530,78
AT&T INC	35 600 872,35	39 036 728,48
AMERISOURCEBERGEN CORP	45 973 668,02	27 214 841,13
CITIGROUP INC	52 169 764,14	20 388 006,47

Information sur les commissions de surperformance (En EUR)

	29/09/2023
Part CPR USA ESG H-I EUR	
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis (1)	
Frais de gestion variables acquis (dus aux rachats)	105 096,15
Pourcentage de frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) (2)	0,067
Part CPR USA ESG H-P EUR	
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis (1)	
Frais de gestion variables acquis (dus aux rachats)	14 601,24
Pourcentage de frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) (2)	0,312
Part CPR USA ESG H-PM EUR	
Frais de gestion variables acquis	43 266,25
Pourcentage de frais de gestion variables acquis (1)	0,095
Frais de gestion variables acquis (dus aux rachats)	89,76
Pourcentage de frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) (2)	0,005
Part CPR USA ESG I	
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis (1)	
Frais de gestion variables acquis (dus aux rachats)	79 280,31
Pourcentage de frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) (2)	0,069
Part CPR USA ESG P	
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis (1)	
Frais de gestion variables acquis (dus aux rachats)	28 927,64
Pourcentage de frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) (2)	0,007
Part CPR USA ESG PM	
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis (1)	
Frais de gestion variables acquis (dus aux rachats)	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) (2)	
Part CPR USA ESG R	
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis (1)	
Frais de gestion variables acquis (dus aux rachats)	234,02
Pourcentage de frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) (2)	0,027

(1) par rapport à l'actif net de l'arrêté comptable

(2) par rapport à l'actif net moyen

Techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés en EUR

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

- **Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace : 54 104 060,18**
 - o Prêts de titres : 54 104 060,18
 - o Emprunt de titres :
 - o Prises en pensions :
 - o Mises en pensions :
- **Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : 246 304 639,45**
 - o Change à terme : 246 304 639,45
 - o Future :
 - o Options :
 - o Swap :

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
BNP PARIBAS SECURITIES NATIXIS SOCIETE GENERALE PAR UBS EUROPE SE	BARCLAYS BANK IRELAND PLC HSBC FRANCE EX CCF SOCIETE GENERALE PAR

(*) Sauf les dérivés listés.

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace	
. Dépôts à terme	
. Actions	35 584 817,83
. Obligations	
. OPCVM	
. Espèces (*)	24 732 011,00
Total	60 316 828,83
Instruments financiers dérivés	
. Dépôts à terme	
. Actions	
. Obligations	
. OPCVM	
. Espèces	
Total	

(*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus (*)	145 403,66
. Autres revenus	
Total des revenus	145 403,66
. Frais opérationnels directs	1 917 639,35
. Frais opérationnels indirects	
. Autres frais	
Total des frais	1 917 639,35

(*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers - Règlement SFTR - en devise de comptabilité de l'OPC (EUR)

Prêts de titres	Emprunts de titres	Mise en pension	Prise en pension	TRS
-----------------	--------------------	-----------------	------------------	-----

a) Titres et matières premières prêtés

Montant	54 104 060,18				
% de l'Actif Net*	4,50%				

*% hors trésorerie et équivalent de trésorerie

b) Actifs engagés pour chaque type d'opérations de financement sur titres et TRS exprimés en valeur absolue

Montant	54 104 060,18				
% de l'Actif Net	4,39%				

c) 10 principaux émetteurs de garanties reçues (hors cash) pour tous les types d'opérations de financement

LVMH - MOET HENNESSY LOUIS VUITTON FRANCE	13 014 122,40				
ALLIANZ SE ALLEMAGNE	6 961 265,10				
ING GROEP NV PAYS-BAS	5 977 063,00				
MERCEDES-BENZ GROUP AG ALLEMAGNE	2 982 774,41				
REXEL SA FRANCE	1 245 134,10				
HUGO BOSS AG ALLEMAGNE	1 198 400,00				
CARL ZEISS MEDITEC ALLEMAGNE	1 159 480,00				
SOPRA STERIA GROUP FRANCE	1 104 288,30				
VERALLIA SASU FRANCE	1 006 560,00				
PUMA SE ALLEMAGNE	788 684,40				

Prêts de titres	Emprunts de titres	Mise en pension	Prise en pension	TRS
-----------------	--------------------	-----------------	------------------	-----

d) 10 principales contreparties en valeur absolue des actifs et des passifs sans compensation

BNP PARIBAS SECURITIES FRANCE	24 132 105,06				
NATIXIS FRANCE	12 469 768,37				
UBS EUROPE SE ALLEMAGNE	12 157 916,62				
SOCIETE GENERALE PAR FRANCE	5 344 270,13				

e) Type et qualité des garanties (collatéral)

Type					
- Actions	35 584 817,83				
- Obligations					
- OPC					
- TCN					
- Cash	24 732 011,00				
Rating					
Monnaie de la garantie					
Euro	60 316 828,83				

f) Règlement et compensation des contrats

Triparties				X	
Contrepartie centrale					
Bilatéraux	X			X	

g) Échéance de la garantie ventilée en fonction des tranches

Moins d'1 jour					
1 jour à 1 semaine					
1 semaine à 1 mois					
1 à 3 mois					
3 mois à 1 an					
Plus d'1 an					
Ouvertes	35 584 817,83				

Prêts de titres	Emprunts de titres	Mise en pension	Prise en pension	TRS
-----------------	--------------------	-----------------	------------------	-----

h) Échéance des opérations de financement sur titres et TRS ventilée en fonction des tranches

Moins d'1 jour				
1 jour à 1 semaine				
1 semaine à 1 mois				
1 à 3 mois				
3 mois à 1 an				
Plus d'1 an				
Ouvertes	54 104 060,18			

i) Données sur la réutilisation des garanties

Montant maximal (%)				
Montant utilisé (%)				
Revenus pour l'OPC suite au réinvestissement des garanties espèces en euros				

j) Données sur la conservation des garanties reçues par l'OPC

Caceis Bank				
Titres	35 584 817,83			
Cash	24 732 011,00			

k) Données sur la conservation des garanties fournies par l'OPC

Titres				
Cash				

l) Données sur les revenus et les coûts ventilés

Revenus				
- OPC	145 403,66			
- Gestionnaire				
- Tiers				
Coûts				
- OPC	1 917 639,35			
- Gestionnaire				
- Tiers	45 231,15			

e) Données Type et qualité des garanties (collatéral)

CPR Asset Management veille à n'accepter que des titres d'une haute qualité de crédit et veille à rehausser la valeur de ses garanties en appliquant des décotes de valorisation sur les titres reçus. Ce dispositif est régulièrement revu et remis à jour.

i) Données sur la réutilisation des garanties

« La réglementation applicable aux OPCVM interdit la réutilisation par ce dernier des garanties reçues en titres. Les garanties reçues en espèces sont réinvesties dans les 5 supports suivants :

- o OPCVM monétaires court terme (tels que définis par l'ESMA dans ses orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM)
- o Dépôt
- o Titres d'Etats Long Terme de haute qualité
- o Titres d'Etats Court Terme de haute qualité
- o Prises en pension »

Le montant maximal de réutilisation est de 0% pour les titres et 100% du montant reçu pour les espèces.

Le montant utilisé est de 0% pour les titres et 100% pour les espèces reçus.

k) Données sur la conservation des garanties fournies par l'OPC

CPR Asset Management veille à travailler avec un nombre réduit de dépositaires, sélectionnés pour s'assurer de la bonne conservation des titres reçus et du cash.

l) Données sur les revenus et les coûts ventilés

Opérations de prêts de titres et de mise en pension :

Dans le cadre des opérations de prêts de titres et de mise en pension, CPR Asset Management, a confié à Amundi Intermédiation, pour le compte de l'OPC, les réalisations suivantes : la sélection des contreparties, la demande de mise en place des contrats de marché, le contrôle du risque de contrepartie, le suivi qualitatif et quantitatif de la collatéralisation (contrôles de dispersion, des notations, des liquidités), des pensions et prêts de titres. Les revenus provenant des opérations de prêts de titres bénéficient à l'OPC, déduction faite des coûts opérationnels supportés par la société de gestion dans le cadre de la mise en place de ces opérations, lesquels coûts n'excéderont pas 40% des revenus générés par lesdites opérations.

Vie de l'OPC sur l'exercice sous revue

Depuis le **1^{er} janvier 2023**, la documentation juridique de votre FCP a été modifiée comme suit :

- **Reclassification des OPC de CPR Asset Management sujets à l'Article 9 du Règlement SFDR en article 8 :**

CPR Asset Management a décidé de reclassifier les OPC sujets à l'Article 9 du Règlement (UE) 2019/2088 du Parlement Européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« Règlement SFDR ») en OPC sujets à l'Article 8 du Règlement SFDR.

Cette reclassification fait suite aux publications européennes quant à l'interprétation réglementaire stricte de l'article 9 du Règlement SFDR.

Aussi, votre FCP est classé article 8 du Règlement SFDR (et non plus article 9 du Règlement SFDR)

- **Insertion dans le prospectus de votre FCP des informations précontractuelles (PCD) conformément à SFDR niveau II :**

Le Règlement Délégué (UE) 2022/1288 de la Commission du 6 avril 2022 complétant le Règlement SFDR (« SFDR Niveau II ») définissant les normes techniques de réglementation (RTS) à utiliser par les acteurs des marchés financiers et les produits financiers lors de la publication d'informations liées au développement durable en vertu du Règlement SFDR a été adopté et publié le 25 juillet 2022 au Journal officiel de l'UE et est applicable depuis le 01/01/2023.

Ainsi et afin de se conformer à SFDR Niveau II, il a été ajouté au prospectus de votre FCP une nouvelle annexe intégrant les informations précontractuelles relatives aux caractéristiques environnementales et/ou sociales (PCD) qui détaille le contenu des informations requises en vertu du Règlement SFDR et du règlement taxonomie (Article 8 du Règlement SFDR).

Depuis le **26 septembre 2023**, la documentation juridique de votre FCP a été modifiée comme suit :

1- INTÉGRATION DE MÉCANISMES DE GESTION DES LIQUIDITÉS ⁽¹⁾

(1) Réglementation relative aux modalités d'introduction des mécanismes gestion de la liquidité (DOC-2017-05).

a) Plafonnement des rachats « Gates » :

Ce mécanisme permet d'étaler temporairement les demandes de rachats sur plusieurs valeurs liquidatives (VL), dès lors qu'elles excèdent un certain niveau objectivement préétabli.

La mise en place de ce mécanisme garantit la gestion du risque de liquidité dans l'intérêt exclusif des porteurs/actionnaires, ainsi qu'un traitement égalitaire des ordres effectués par les porteurs/actionnaires concernés.

Le plafonnement des rachats pourra être déclenché par la société de gestion lorsqu'un seuil indiqué en pourcentage de l'actif net et tel que mentionné dans le prospectus de l'OPC est atteint. Ce seuil est déterminé par la société de gestion notamment au regard de la fréquence de la valeur liquidative.

Lorsque les demandes de rachat excèdent ce seuil de déclenchement, et si les conditions de liquidité le permettent, la société de gestion peut cependant décider d'honorer les demandes de rachat au-delà dudit seuil, et exécuter ainsi partiellement ou totalement les ordres qui pourraient être bloqués.

Les demandes de rachat non exécutées sur une valeur liquidative seront automatiquement reportées sur la prochaine date de centralisation et ne pourront faire l'objet de révocation de la part des porteurs ou actionnaires.

La durée maximale d'application du dispositif de plafonnement des rachats est fixée à 20 valeurs liquidatives sur 3 mois pour un OPC dont la périodicité de valorisation est quotidienne (soit un temps de plafonnement maximal estimé de 1 mois).

Pour information, conformément à la réglementation en vigueur et notamment à l'Instruction AMF 2017-05, un avertissement a été intégré dans le prospectus des FCP ne prévoyant pas la mise en place de « Gates ».

b) Mécanisme anti-dilution (Swing Pricing)

Ce mécanisme consiste à ajuster la valeur liquidative (VL) à la hausse ou à la baisse selon la variation du solde net des souscriptions/rachats, afin de protéger les porteurs/actionnaires présents dans l'OPC de l'effet de dilution⁽²⁾ généré par les coûts de réaménagement des portefeuilles.

Ces coûts, qui étaient jusqu'alors supportés par l'OPC (et donc par l'ensemble des porteurs présents dans l'OPC), sont désormais, en cas de mouvements de souscriptions/rachats significatifs, principalement supportés par les investisseurs à l'origine des mouvements.

Ce mécanisme a pour résultat de calculer une VL ajustée qui constituera la seule VL de l'OPC qui sera communiquée.

La Société de Gestion a choisi de déployer ce mécanisme avec seuil de déclenchement, c'est-à-dire qu'il sera appliqué sur la VL, uniquement lorsque le solde net de souscriptions / rachats aura atteint ou dépassé un seuil prédéfini.

2- PRÉCISION DE LA DÉFINITION DE CERTAINS FRAIS :

CPR Asset Management, dans un souci de transparence, a également souhaité modifier la documentation réglementaire de ses FCP afin de préciser la définition et le partage des différents frais supportés par les FCP.

3- MISE À JOUR DE LA DOCUMENTATION PRÉCONTRACTUELLE « SFDR » :

Enfin, suite à la publication de nouvelles normes techniques relatives au Règlement « SFDR »⁽³⁾, la documentation précontractuelle présentant les informations extra financières des FCP a été mise à jour conformément à la réglementation en vigueur⁽⁴⁾.

Le taux d'investissement durable minimum de votre FCP est de 25% (*en lieu et place de 10%*).

La documentation précontractuelle a été actualisée en conséquence.

(2) La dilution correspond à l'ensemble des coûts de réaménagement induits par l'achat/vente de titres : frais de transactions, fourchette entre les prix à l'achat et les prix à la vente sur les marchés de ces titres et taxe.

(3) Règlement européen (UE) 2019/2088 dit Sustainable Finance Disclosure (SFDR)

(4) Règlement délégué (UE) 2023/363 du 31 octobre 2022.

Informations spécifiques

Détention en OPC

La documentation juridique d'OPC prévoit qu'il peut investir jusqu'à 10% maximum de son actif en part d'OPC et/ou fonds d'investissement dans le respect des contraintes de l'OPC.

Droit de vote

Les informations et documents relatifs à la politique de vote et à l'exercice des droits de vote en Assemblée Générale des OPC de CPR Asset Management sont adressés aux actionnaires ou porteurs de parts sur simple demande écrite à l'adresse postale de la société de gestion : CPR Asset Management – 91-93, boulevard Pasteur – CS 61595 – 75730 Paris Cedex 15. Site internet : www.cpr-am.com Télécopie : 01-53-15-70-70.

Fonds et instruments du groupe

Afin de prendre connaissance de l'information sur les instruments financiers détenus en portefeuille qui sont émis par la société de gestion ou par les entités de son Groupe, veuillez-vous reporter aux rubriques du bilan : 3. Compléments d'information, 3.9.3. Instruments financiers du Groupe détenus en portefeuille dans les comptes annuels de l'exercice clos.

Calcul du risque global

- Méthode du calcul de l'engagement

Les contrats à terme fermes sont portés pour leur valeur de marché, en engagement hors bilan, au cours de compensation. Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent. Les contrats d'échange de taux réalisés de gré à gré sont évalués sur la base du montant nominal, plus ou moins, la différence d'estimation correspondante.

- Méthode de calcul du risque global : L'OPC utilise la méthode du calcul de l'engagement pour calculer le risque global de l'OPC sur les contrats financiers.

- Effet de Levier – Fonds pour lesquels la méthode de calcul en risque est appliquée
Niveau de levier indicatif : 20,08%.

Informations réglementaires

Description succincte de la procédure de choix des intermédiaires

Le comité courtiers et contreparties de CPR AM est l'instance qui valide formellement la liste des intermédiaires, contreparties et brokers de recherche sélectionnés par la société de gestion. Le comité courtiers et contreparties se réunit plusieurs fois par an. Présidé par la Direction Générale de CPR AM, il rassemble le Directeur des Investissements, les Directeurs de Gestion, les représentants de la table de négociation Amundi Intermédiation, le Responsable du Service Juridique, le Responsable du Contrôle des Risques et le Responsable de la Conformité.

Le comité courtiers et contreparties a pour objet :

- d'arrêter la liste des courtiers/intermédiaires financiers ;
- de suivre les volumes (courtages sur les actions et montant net pour les autres produits) affectés à chaque courtier ;
- de se prononcer sur la qualité des prestations des courtiers.

L'appréciation des brokers et contreparties en vue de définir ceux figurant sur la liste autorisée et les volumes maximum admis pour chacun d'entre eux, fait intervenir plusieurs équipes qui se prononcent au regard de différents critères :

- Risque de contrepartie ;
- Qualité de l'exécution des ordres ;
- Evaluation des prestations d'aide à la décision d'investissement.

Compte rendu relatif aux frais d'intermédiation facturés aux OPC de CPR AM

Conformément à l'article 314-82 du règlement générale de l'Autorité des Marchés Financiers, le compte rendu relatif aux frais d'intermédiation précisant les conditions dans lesquelles CPR Asset Management a eu recours pour l'exercice clos à des services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres fait l'objet d'un document publié sur le site de CPR Asset Management : www.cpr-am.com.

Politique de Rémunérations

Politique et pratiques de rémunération du personnel du gestionnaire

La politique de rémunération mise en place au sein de CPR AM est conforme aux dispositions en matière de rémunération mentionnées dans la directive 2011/61/UE du Parlement Européen et du Conseil du 8 juin 2011 sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs (ci-après la « Directive AIFM »), et dans la directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 concernant les OPCVM (ci-après la « Directive UCITS V »). Ces règles, portant sur les structures, les pratiques et la politique de rémunération du gestionnaire ont notamment pour but de contribuer à renforcer la gestion saine, efficace et maîtrisée des risques pesant tant sur la société de gestion que sur les fonds gérés.

De plus, la politique de rémunération est conforme au Règlement (UE) 2019/2088 (« SFDR »), intégrant le risque de développement durable et les critères ESG dans le plan de contrôle d'Amundi, avec des responsabilités réparties entre le premier niveau de contrôles effectué par les équipes de Gestion et le deuxième niveau de contrôles effectué par les équipes Risques, qui peuvent vérifier à tout moment le respect des objectifs et des contraintes ESG d'un fonds.

Cette politique s'inscrit dans le cadre de la politique de rémunération du Groupe Amundi, revue chaque année par son Comité des Rémunérations. Lors de la séance du 1^{er} février 2022, celui-ci a vérifié l'application de la politique applicable au titre de l'exercice 2021 et sa conformité avec les principes des Directives AIFM et UCITS V, et a approuvé la politique applicable au titre de l'exercice 2022.

La mise en œuvre de la politique de rémunération Amundi a fait l'objet, courant 2022, d'une évaluation interne, centrale et indépendante, conduite par l'Audit Interne Amundi.

1.1 Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel

Au cours de l'année 2022, les effectifs de CPR AM ont augmenté du fait de l'intégration de collaborateurs issus de la société Lyxor.

Sur l'exercice 2022, le montant total des rémunérations (incluant les rémunérations fixes et variables différées et non différées) versées par CPR AM à l'ensemble de son personnel (120 collaborateurs au 31 décembre 2022) s'est élevé à 16 764 528 euros. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par CPR AM sur l'exercice : 10 866 782 euros, soit 65% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe.
- Montant total des rémunérations variables différées et non différées versées par CPR AM sur l'exercice : 5 897 746 euros, soit 35% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

Par ailleurs, aucun « carried interest » n'a été versé pour l'exercice.

Sur le total des rémunérations (fixes et variables différées et non différées) versées sur l'exercice, 1 819 960 euros concernaient les « cadres dirigeants et cadres supérieurs » (6 collaborateurs au 31 décembre 2022). Du fait du nombre réduit de « gérants décisionnaires » dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque des fonds gérés (4 collaborateurs au 31 décembre 2022), le montant total des rémunérations (fixes et variables différés et non différés) versées à cette catégorie de personnel n'est pas publié.

1.2 Incidences de la politique et des pratiques de rémunération sur le profil de risque et sur la gestion des conflits d'intérêt

Le Groupe Amundi s'est doté d'une politique et a mis en œuvre des pratiques de rémunération conformes aux dernières évolutions législatives, réglementaires et doctrinales issues des autorités de régulation pour l'ensemble de ses Sociétés de Gestion.

Le Groupe Amundi a également procédé à l'identification de son Personnel Identifié qui comprend l'ensemble des collaborateurs du Groupe Amundi exerçant un pouvoir de décision sur la gestion des sociétés ou des fonds gérés et susceptibles par conséquent d'avoir un impact significatif sur la performance ou le profil de risque.

Les rémunérations variables attribuées au personnel du Groupe Amundi sont déterminées en combinant l'évaluation des performances du collaborateur concerné, de l'unité opérationnelle auquel il appartient et des résultats d'ensemble du Groupe. Cette évaluation des performances individuelles prend en compte aussi bien des critères quantitatifs que qualitatifs, ainsi que le respect des règles de saine gestion des risques.

Les critères pris en compte pour l'évaluation des performances et l'attribution des rémunérations variables dépendent de la nature de la fonction exercée :

1. Fonctions de sélection et de gestion de portefeuille

Critères quantitatifs :

- RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Performance brute/absolue/relative des stratégies d'investissement (basées sur des composites GIPS) sur 1, 3, 5 ans, perspective principalement axée sur 1 an, ajustée sur le long terme (3,5 ans)
- Performance en fonction du risque basée sur RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Classements concurrentiels à travers les classements Morningstar
- Collecte nette / demande de soumission, mandats réussis
- Performance fees
- Quand cela est pertinent, évaluation ESG des fonds selon différentes agences de notation (Morningstar, CDP...)

- Respect de l'approche ESG « Beat the benchmark », de la politique d'exclusion ESG et de l'index de transition climatique.

Critères qualitatifs :

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Qualité du management
- Innovation/développement produit
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Engagement commercial incluant la composante ESG dans les actions commerciales
- ESG :
 - Respect de la politique ESG et participation à l'offre Net-zero
 - Intégration de l'ESG dans les processus d'investissement
 - Capacité à promouvoir et diffuser la connaissance ESG en interne et en externe
 - Participer à l'élargissement de l'offre et à l'innovation en matière ESG
 - Aptitude à concilier la combinaison entre risque et ESG (le risque et le retour ajusté de l'ESG).

2. Fonctions commerciales

Critères quantitatifs :

- Collecte nette, notamment en matière d'ESG et de produits à impact
- Recettes
- Collecte brute
- Développement et fidélisation de la clientèle ; gamme de produits
- Nombre d'actions commerciales par an, notamment en matière de prospection,
- Nombre de clients contactés sur leur stratégie Net-zero.

Critères qualitatifs :

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Prise en compte conjointe des intérêts d'Amundi et des intérêts du client
- Sécurisation/ développement de l'activité
- Satisfaction client
- Qualité du management
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Esprit d'entreprise
- Aptitude à expliquer et promouvoir les politiques ESG ainsi que les solutions d'Amundi.

3. Fonctions de support et de contrôle

En ce qui concerne les fonctions de contrôle, l'évaluation de la performance et les attributions de rémunération variable sont indépendantes de la performance des secteurs d'activités qu'elles contrôlent.

Les critères habituellement pris en compte sont les suivants :

- Principalement des critères liés à l'atteinte d'objectifs qui leur sont propres (maîtrise des risques, qualité des contrôles, réalisation de projets, amélioration des outils et systèmes etc.)
- Lorsque des critères financiers sont utilisés, ils tournent essentiellement autour de la gestion et l'optimisation des charges.

Les critères de performance ci-dessus énoncés, et notamment ceux appliqués au Personnel Identifié en charge de la gestion, s'inscrivent plus largement dans le respect de la réglementation applicable aux fonds gérés ainsi que de la politique d'investissement du comité d'investissement du gestionnaire.

En outre, le Groupe Amundi a mis en place, pour l'ensemble de son personnel, des mesures visant à aligner les rémunérations sur la performance et les risques à long terme, et à limiter les risques de conflits d'intérêts.

A ce titre, notamment :

- est mis en place un barème de différé, conforme aux exigences des Directives AIFM et UCITS V.
- la partie différée de la rémunération variable des collaborateurs du Personnel Identifié est versée en instruments indexés à 100% sur la performance d'un panier de fonds représentatif.

- l'acquisition définitive de la partie différée est liée à la situation financière d'Amundi, à la continuité d'emploi du collaborateur dans le groupe ainsi qu'à sa gestion saine et maîtrisée des risques sur toute la période d'acquisition.

Respect par l'OPC de critères relatifs aux objectifs environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG)

CPR AM applique des règles d'exclusion ciblées qui constituent le socle de sa responsabilité fiduciaire. Elles sont appliquées dans toutes ses stratégies de gestion active et consistent à exclure les entreprises qui ne sont conformes ni à notre politique ESG, ni aux conventions internationales et aux cadres reconnus sur le plan international, ni aux cadres de régulations nationales. Ces exclusions ciblées sont appliquées sous réserve de conformité aux lois et règlements applicables et sauf dispositions contractuelles contraires pour les produits ou services dédiés.

C'est ainsi que CPR AM exclut les activités suivantes :

Tout investissement direct dans les entreprises impliquées dans la fabrication, le commerce, le stockage ou les services pour les mines antipersonnel, les bombes à sous-munitions, en conformité avec les conventions d'Ottawa et d'Oslo.

Les entreprises produisant, stockant, commercialisant des armes chimiques, des armes biologiques et des armes à l'uranium appauvri.

Les entreprises qui contreviennent gravement et de manière répétée à l'un ou plusieurs des 10 principes du Pacte Mondial, sans mesures correctives crédibles.

Ces émetteurs sont notés G sur l'échelle de CPR AM. De plus, CPR AM met en œuvre des exclusions sectorielles ciblées, spécifiques aux industries du charbon et du tabac. Ces exclusions sectorielles s'appliquent à toutes les stratégies de gestion active sur lesquelles CPR AM a la discrétion entière de gestion de portefeuille.

Politique Charbon

CPR AM exclut :

- Les entreprises développant ou projetant de développer de nouvelles capacités en charbon thermique dans l'ensemble de la chaîne de valeur (producteurs, extracteurs, centrales, infrastructures de transport);
- Les entreprises dont plus de 25% du chiffre d'affaires provient de l'extraction de charbon thermique;
- Les entreprises dont l'extraction annuelle de charbon thermique est de 100 MT ou plus sans intention de réduction;
- Toutes les entreprises dont le chiffre d'affaires lié à l'extraction de charbon thermique et à la production d'électricité à partir de charbon thermique est supérieur à 50% de leur chiffre d'affaires total sans analyse.
- Toutes les entreprises de production d'électricité au charbon et d'extraction de charbon avec un seuil entre 25% et 50% et un score de transition énergétique détérioré.

Application en gestion passive :

• Fonds passifs ESG

Tous les ETF et fonds indiciels ESG appliquent chaque fois que possible la politique d'exclusion du secteur charbon de CPR AM (à l'exception des indices très concentrés).

• Fonds passifs non ESG

Le devoir fiduciaire en gestion passive est de reproduire le plus fidèlement possible un indice.

Le gestionnaire de portefeuille dispose ainsi d'une marge de manœuvre limitée et doit remplir les objectifs contractuels pour obtenir une exposition passive pleinement conforme à l'indice de référence demandé.

Par conséquent, les fonds indiciels et ETF de CPR AM répliquant des indices de référence standards (non ESG) ne peuvent pas appliquer d'exclusions sectorielles systématiques.

Cependant, dans le cadre des titres exclus de la « politique charbon thermique » sur l'univers d'investissement actif de CPR AM mais qui pourraient être présents dans des fonds passifs non ESG, CPR AM a renforcé ses actions en matière de vote et d'engagement qui pourraient se traduire par un vote « contre » le management des entreprises concernées.

Politique sur le tabac

Depuis 2018, CPR AM limite les notes ESG des entreprises du secteur du tabac à E, sur une échelle de A à G (les entreprises notées G étant exclues) afin de prendre en compte les inquiétudes liées à la santé publique, mais également la violation des droits de l'Homme, la pauvreté, les conséquences environnementales, et le coût économique considérable associé au tabac, estimé à plus de 1 000 milliards de dollars par an dans le monde, selon les estimations de l'Organisation mondiale de la santé. Cette limite a pour but de pénaliser l'investissement dans ce type d'entreprises, ce qui doit être compensé par des investissements dans des entreprises plus vertueuses. La politique de CPR AM s'applique au secteur du tabac dans son entièreté, notamment les fournisseurs, les fabricants de cigarettes et les distributeurs.

En mai 2020, CPR AM est devenu signataire du Tobacco-Free Finance Pledge, renforçant de fait sa politique d'exclusion au tabac. CPR AM applique ainsi les règles suivantes :

Règles d'exclusion : sont exclues les entreprises fabriquant des produits complets du tabac (seuils d'application : revenus supérieurs à 5%).

Règles de limite : sont limitées à une note ESG de E (s'étalonnant de A à G) les entreprises impliquées dans les activités de fabrication, de fourniture et de distribution de tabac (seuils d'application : revenus supérieurs à 10%).

Des informations complémentaires sur les modalités de prise en compte des critères ESG par CPR AM sont disponibles sur son site Internet : <https://www.cpr-am.fr/Investissement-Responsable>.

* *Gestion active : hors OPC indiciels et ETF contraints par leur indice de référence.*

Règlements SFDR et Taxonomie

Article 8 – au titre de la Taxonomie

Conformément à son objectif et à sa politique d'investissement, l'OPC promeut des caractéristiques environnementales au sens de l'article 6 du Règlement sur la Taxonomie. Il peut investir partiellement dans des activités économiques qui contribuent à un ou plusieurs objectif(s) environnemental(aux) prescrit(s) à l'article 9 du Règlement sur la Taxonomie. L'OPC ne prend toutefois actuellement aucun engagement quant à une proportion minimale.

La Taxonomie a pour objectif d'identifier les activités économiques considérées comme durables d'un point de vue environnemental. La Taxonomie identifie ces activités selon leur contribution à six grands objectifs environnementaux : (i) atténuation du changement climatique, (ii) adaptation au changement climatique, (iii) utilisation durable et protection des ressources aquatiques et marines, (iv) transition vers une économie circulaire (déchets, prévention et recyclage), (v) prévention et réduction de la pollution, (vi) protection et restauration de la biodiversité et des écosystèmes.

Afin d'établir le degré de durabilité environnementale d'un investissement, une activité économique est considérée comme durable sur le plan environnemental lorsqu'elle contribue de manière substantielle à un ou plusieurs des six objectifs environnementaux, qu'elle ne nuit pas de manière significative à un ou plusieurs des objectifs environnementaux (principe du « *do no significant harm* » ou « DNSH »), qu'elle est réalisée dans le respect des garanties minimales prévues à l'article 18 du Règlement sur la Taxonomie et qu'elle respecte les critères d'examen technique qui ont été établis par la Commission européenne conformément au Règlement sur la Taxonomie.

Conformément à l'état actuel du Règlement sur la Taxonomie, la Société de gestion s'assure actuellement que les investissements ne nuisent pas de manière significative à tout autre objectif environnemental en mettant en œuvre des politiques d'exclusion par rapport aux émetteurs dont les pratiques environnementales et/ou sociales et/ou de gouvernance sont controversées.

Nonobstant ce qui précède, le principe « ne pas nuire de manière significative » (DNSH) s'applique uniquement aux investissements sous-jacents qui prennent en compte les critères de l'Union européenne pour les activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental

Bien que l'OPC puisse déjà détenir des investissements dans des activités économiques qualifiées d'activités durables sans être actuellement engagé à respecter une proportion minimale, la Société de gestion fera tout son possible pour communiquer cette proportion d'investissements dans des activités durables dès que cela sera raisonnablement possible après l'entrée en vigueur des normes techniques réglementaires (« RTS ») en ce qui concerne le contenu et la présentation des communications conformément aux articles 8(4), 9(6) et 11(5) du Règlement « Disclosure » tel que modifié par le Règlement sur la Taxonomie.

Cet engagement sera réalisé de manière progressive et continue, en intégrant les exigences du Règlement sur la Taxonomie dans le processus d'investissement dès que cela est raisonnablement possible. Cela conduira à un degré minimum d'alignement du portefeuille sur les activités durables, information qui sera mise à la disposition des investisseurs à ce moment-là.

Dans l'intervalle, le degré d'alignement sur les activités durables ne sera pas mis à la disposition des investisseurs.

Dès que la totalité des données sera disponible et que les méthodologies de calcul pertinentes seront finalisées, la description de la mesure dans laquelle les investissements sous-jacents sont réalisés dans des activités durables sera mise à la disposition des investisseurs. Ces informations, ainsi que celles relatives à la proportion d'activités habilitantes et transitoires, seront précisées dans une version ultérieure du prospectus.

Article 8 – au titre du SFDR

Au titre de l'article 50 du règlement délégué de niveau 2 SFDR, des informations sur la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont disponibles en annexe du présent rapport.

Certification du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

CPR USA ESG

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion :
CPR Asset Management

91-93, boulevard Pasteur
75015 PARIS

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 29 septembre 2023

Aux porteurs de parts du FCP CPR USA ESG,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif CPR USA ESG constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) relatifs à l'exercice clos le 29 septembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP, à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion sur les comptes annuels

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1 octobre 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du FCP à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre:

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Compte tenu du délai d'obtention de certaines informations nécessaires à la finalisation de nos travaux, le présent rapport est daté du 18 mars 2024

Paris La Défense, le 18 mars 2024

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte & Associés

Stéphane Collas

Stéphane COLLAS

Jean Marc LECAT

Jean-Marc LECAT

Comptes annuels

Bilan Actif au 29/09/2023 en EUR

	29/09/2023	30/09/2022
IMMOBILISATIONS NETTES		
DÉPÔTS		
INSTRUMENTS FINANCIERS	1 237 635 263,37	1 125 372 251,27
Actions et valeurs assimilées	1 181 998 888,45	971 196 514,12
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	1 181 998 888,45	971 196 514,12
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé		
Obligations et valeurs assimilées		
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances		
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances négociables		
Autres titres de créances		
Non négoiés sur un marché réglementé ou assimilé		
Organismes de placement collectif	1 509 382,03	219 775,30
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	1 509 382,03	219 775,30
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE		
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés		
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés		
Autres organismes non européens		
Opérations temporaires sur titres	54 126 992,89	153 955 961,85
Créances représentatives de titres reçus en pension		
Créances représentatives de titres prêtés	54 126 992,89	153 955 961,85
Titres empruntés		
Titres donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé		
Autres opérations		
Autres instruments financiers		
CRÉANCES	250 904 545,08	172 018 253,46
Opérations de change à terme de devises	246 304 639,45	160 772 074,45
Autres	4 599 905,63	11 246 179,01
COMPTES FINANCIERS	57 720 010,56	160 049 345,00
Liquidités	57 720 010,56	160 049 345,00
TOTAL DE L'ACTIF	1 546 259 819,01	1 457 439 849,73

Bilan Passif au 29/09/2023 en EUR

	29/09/2023	30/09/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	1 144 201 557,14	897 678 484,82
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	1 055 793,55	787 017,83
Report à nouveau (a)	37,62	280,32
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	84 465 380,87	207 869 738,55
Résultat de l'exercice (a, b)	3 320 612,60	10 409 657,13
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	1 233 043 381,78	1 116 745 178,65
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	35 584 812,61	7 756 081,66
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres	35 584 812,61	7 756 081,66
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Dettes représentatives de titres empruntés	-5,22	-74,33
Autres opérations temporaires	35 584 817,83	7 756 155,99
Instruments financiers à terme		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé		
Autres opérations		
DETTES	275 141 286,91	329 235 200,47
Opérations de change à terme de devises	247 969 240,73	165 897 182,46
Autres	27 172 046,18	163 338 018,01
COMPTES FINANCIERS	2 490 337,71	3 703 388,95
Concours bancaires courants	2 490 337,71	3 703 388,95
Emprunts		
TOTAL DU PASSIF	1 546 259 819,01	1 457 439 849,73

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

Hors-Bilan au 29/09/2023 en EUR

	29/09/2023	30/09/2022
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

Compte de Résultat au 29/09/2023 en EUR

	29/09/2023	30/09/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	2 505 045,87	625 460,99
Produits sur actions et valeurs assimilées	15 786 198,97	14 788 843,99
Produits sur obligations et valeurs assimilées		
Produits sur titres de créances		
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	145 403,66	133 912,57
Produits sur instruments financiers à terme		
Autres produits financiers		
TOTAL (1)	18 436 648,50	15 548 217,55
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	1 917 639,35	65 840,97
Charges sur instruments financiers à terme		
Charges sur dettes financières	145 713,41	524 709,83
Autres charges financières		
TOTAL (2)	2 063 352,76	590 550,80
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	16 373 295,74	14 957 666,75
Autres produits (3)		
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	7 948 266,97	4 081 717,57
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	8 425 028,77	10 875 949,18
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-5 104 416,17	-466 292,05
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)		
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	3 320 612,60	10 409 657,13

Annexes aux comptes annuels

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0013053816 - Part CPR USA ESG H-G EUR : Taux de frais maximum de 2% TTC
FR0013053808 - Part CPR USA ESG H-I EUR : Taux de frais maximum de 0,55% TTC
FR0013053790 - Part CPR USA ESG H-P EUR : Taux de frais maximum de 1,10% TTC
FR0013462603 - Part CPR USA ESG H-PM EUR : Taux de frais maximum de 1,10% TTC
FR0010507913 - Part CPR USA ESG I : Taux de frais maximum de 0,55% TTC
FR0010593830 - Part CPR USA ESG O : Taux de frais maximum de 0,15% TTC
FR0010501858 - Part CPR USA ESG P : Taux de frais maximum de 1,10% TTC
FR0013462595 - Part CPR USA ESG PM : Taux de frais maximum de 1,10% TTC
FR0013294733 - Part CPR USA ESG R : Taux de frais maximum de 0,65% TTC.

Commissions de surperformance :

Le calcul de la commission de surperformance s'applique au niveau de chaque part concernée et à chaque date d'établissement de la valeur liquidative. Celui-ci est basé sur la comparaison (ci-après la « Comparaison ») entre :

- L'actif net de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) et
- L'actif de référence (ci-après « l'Actif de Référence ») qui représente et réplique l'actif net calculé au niveau de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) au 1^{er} jour de la période d'observation, retraité des souscriptions/rachats à chaque valorisation, auquel est appliqué la performance de l'indice de référence :

Pour les parts P, I, R et PM : l'indice S&P 500 converti en euro.

Pour les parts H-P EUR, H-I EUR et H-PM EUR : l'indice S&P 500 couvert en euro (DNR).

Ainsi, à compter du 1^{er} octobre 2021, la Comparaison est effectuée sur une période d'observation de cinq années maximum, dont la date anniversaire correspond au jour d'établissement de la dernière valeur liquidative du mois de septembre. Toutes les périodes d'observations qui s'ouvrent à compter du 30 septembre 2021 intègrent les nouvelles modalités ci-dessous.

Au cours de la vie de la part, une nouvelle période d'observation de 5 années maximum s'ouvre :

- En cas de versement de la provision annuelle à une date anniversaire.
- En cas de sous-performance cumulée constatée à l'issue d'une période de 5 ans.

Dans ce cas, toute sous-performance supérieure à 5 ans ne sera plus prise en compte au cours de la nouvelle période d'observation ; à l'inverse toute sous-performance générée sur les 5 dernières années continuera à être prise en compte.

La commission de surperformance représentera 20% de l'écart entre l'actif net calculé au niveau de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) et l'Actif de Référence si les conditions cumulatives suivantes sont remplies :

- Cet écart est positif

La performance relative, depuis le début de la période d'observation telle que définie ci-dessus, de la part par rapport à l'actif de référence est positive ou nulle.

Les sous-performances passées sur les 5 dernières années doivent ainsi être compensées avant qu'une provision puisse à nouveau être enregistrée.

Cette commission fera l'objet d'une provision lors du calcul de la Valeur Liquidative.

En cas de rachat au cours de la période d'observation, la quote-part de la provision constituée, correspondant au nombre de part rachetées, est définitivement acquise à la société de gestion. Celle-ci peut être versée à la société de gestion à chaque date anniversaire.

Si, au cours de la période d'observation, l'actif net calculé de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) est inférieur à celui de l'Actif de Référence, la commission de surperformance sera nulle et fera l'objet d'une reprise de provision lors du calcul de la Valeur Liquidative. Les reprises sur provision sont plafonnées à hauteur des dotations antérieures.

Sur la période d'observation, toutes provisions telles que définies ci-dessus deviennent exigible à date d'anniversaire et seront payées à la Société de Gestion.

La commission de surperformance est perçue par la société de gestion même si la performance de la part sur la période d'observation est négative, tout en restant supérieure à la performance de l'Actif de Référence.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde de régularisation des revenus. Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, dividendes, primes et lots, rémunération ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille de l'OPC majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

<i>Part(s)</i>	<i>Affectation du résultat net</i>	<i>Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées</i>
Part CPR USA ESG H-G EUR	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion
Part CPR USA ESG H-I EUR	Capitalisation	Capitalisation
Part CPR USA ESG H-P EUR	Capitalisation	Capitalisation
Part CPR USA ESG H-PM EUR	Capitalisation	Capitalisation
Part CPR USA ESG I	Capitalisation	Capitalisation
Part CPR USA ESG O	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion
Part CPR USA ESG P	Capitalisation	Capitalisation
Part CPR USA ESG PM	Capitalisation	Capitalisation
Part CPR USA ESG R	Capitalisation	Capitalisation

2. Évolution de l'actif net au 29/09/2023 en EUR

	29/09/2023	30/09/2022
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	1 116 745 178,65	1 166 955 446,75
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	1 208 775 044,33	265 029 191,71
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-1 082 940 084,97	-198 619 499,01
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	183 097 394,20	240 688 311,47
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-86 127 975,73	-76 664 204,66
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	3 037 083,35	1 440 184,63
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-1 888 803,34	-1 052 039,01
Frais de transactions	-1 996 747,25	-1 587 295,66
Différences de change	-91 170 266,26	162 863 308,35
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	147 293 566,03	-366 039 254,10
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	77 174 066,22	-70 119 499,81
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	70 119 499,81	-295 919 754,29
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme		
<i>Différence d'estimation exercice N</i>		
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>		
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-161 538 806,00	-79 555 074,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-8 667 230,00	-7 589 847,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	8 425 028,77	10 875 949,18
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes		
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat		
Autres éléments		
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	1 233 043 381,78	1 116 745 178,65

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES		
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS		

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts								
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							57 720 010,56	4,68
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							2 490 337,71	0,20
HORS-BILAN								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts										
Obligations et valeurs assimilées										
Titres de créances										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	57 720 010,56	4,68								
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	2 490 337,71	0,20								
HORS-BILAN										
Opérations de couverture										
Autres opérations										

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2 CHF		Devise 3		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts								
Actions et valeurs assimilées	1 123 415 983,82	91,11						
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
OPC								
Opérations temporaires sur titres	54 128 848,70	4,39	56,01					
Créances	71 436 918,89	5,79						
Comptes financiers	32 987 999,56	2,68						
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers								
Opérations temporaires sur titres		5,22						
Dettes	179 491 092,38	14,56	19,61					
Comptes financiers								
HORS-BILAN								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	29/09/2023
CRÉANCES		
	Achat à terme de devise	70 582 277,22
	Fonds à recevoir sur vente à terme de devises	175 722 362,23
	Ventes à règlement différé	1 314 462,62
	Coupons et dividendes en espèces	854 641,67
	Collatéraux	2 430 000,00
	Autres créances	801,34
TOTAL DES CRÉANCES		250 904 545,08
DETTES		
	Vente à terme de devise	178 169 240,73
	Fonds à verser sur achat à terme de devises	69 800 000,00
	Achats à règlement différé	1 313 171,44
	Frais de gestion fixe	686 119,85
	Frais de gestion variable	271 495,48
	Collatéraux	24 732 011,00
	Autres dettes	169 248,41
TOTAL DES DETTES		275 141 286,91
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		-24 236 741,83

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Part CPR USA ESG H-G EUR		
Parts souscrites durant l'exercice	14 194,228	2 459 235,73
Parts rachetées durant l'exercice	-7 864,506	-1 303 468,56
Solde net des souscriptions/rachats	6 329,722	1 155 767,17
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	61 968,159	
Part CPR USA ESG H-I EUR		
Parts souscrites durant l'exercice	424,060	58 634 720,40
Parts rachetées durant l'exercice	-1 052,925	-159 945 685,98
Solde net des souscriptions/rachats	-628,865	-101 310 965,58
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	311,315	
Part CPR USA ESG H-P EUR		
Parts souscrites durant l'exercice	5 333,942	928 876,85
Parts rachetées durant l'exercice	-24 063,183	-4 341 279,29
Solde net des souscriptions/rachats	-18 729,241	-3 412 402,44
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	16 886,770	
Part CPR USA ESG H-PM EUR		
Parts souscrites durant l'exercice	741 324,370	92 885 982,02
Parts rachetées durant l'exercice	-366 880,019	-45 695 873,32
Solde net des souscriptions/rachats	374 444,351	47 190 108,70
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	374 464,351	
Part CPR USA ESG I		
Parts souscrites durant l'exercice	334,875	130 500 138,82
Parts rachetées durant l'exercice	-250,163	-95 197 009,05
Solde net des souscriptions/rachats	84,712	35 303 129,77
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	449,644	
Part CPR USA ESG O		
Parts souscrites durant l'exercice	7 600	172 525 046,00
Parts rachetées durant l'exercice	-16 650	-393 795 054,00
Solde net des souscriptions/rachats	-9 050	-221 270 008,00
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	19 550	
Part CPR USA ESG P		
Parts souscrites durant l'exercice	21 941 149,023	750 597 347,90
Parts rachetées durant l'exercice	-11 176 381,955	-382 489 341,55
Solde net des souscriptions/rachats	10 764 767,068	368 108 006,35
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	13 407 593,453	

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Part CPR USA ESG PM		
Parts souscrites durant l'exercice		
Parts rachetées durant l'exercice		
Solde net des souscriptions/rachats		
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	20,000	
Part CPR USA ESG R		
Parts souscrites durant l'exercice	1 314,955	243 696,61
Parts rachetées durant l'exercice	-944,196	-172 373,22
Solde net des souscriptions/rachats	370,759	71 323,39
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	4 911,707	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Part CPR USA ESG H-G EUR Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part CPR USA ESG H-I EUR Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part CPR USA ESG H-P EUR Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part CPR USA ESG H-PM EUR Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part CPR USA ESG I Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part CPR USA ESG O Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part CPR USA ESG P Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part CPR USA ESG PM Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part CPR USA ESG R Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	

3.7. FRAIS DE GESTION

	29/09/2023
Part CPR USA ESG H-G EUR	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	176 171,85
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,00
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	
Rétrocessions des frais de gestion	
Part CPR USA ESG H-I EUR	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	866 258,29
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,55
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	
Frais de gestion variables acquis	105 096,15
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,07
Rétrocessions des frais de gestion	
Part CPR USA ESG H-P EUR	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	51 423,18
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,10
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	
Frais de gestion variables acquis	14 601,24
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,31
Rétrocessions des frais de gestion	
Part CPR USA ESG H-PM EUR	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	19 312,26
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,10
Frais de gestion variables provisionnés	43 266,25
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	2,46
Frais de gestion variables acquis	89,76
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,01
Rétrocessions des frais de gestion	

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue. »

3.7. FRAIS DE GESTION

	29/09/2023
Part CPR USA ESG I	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	627 899,08
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,55
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	
Frais de gestion variables acquis	79 280,31
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,07
Rétrocessions des frais de gestion	
Part CPR USA ESG O	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	1 064 092,87
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,15
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	
Rétrocessions des frais de gestion	
Part CPR USA ESG P	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	4 865 945,22
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,10
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	
Frais de gestion variables acquis	28 927,64
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,01
Rétrocessions des frais de gestion	
Part CPR USA ESG PM	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	29,79
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,10
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	
Rétrocessions des frais de gestion	

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue. »

3.7. FRAIS DE GESTION

	29/09/2023
Part CPR USA ESG R	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	5 639,06
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,65
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	
Frais de gestion variables acquis	234,02
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,03
Rétrocessions des frais de gestion	

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue. »

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

	29/09/2023
Garanties reçues par l'OPC	
- dont garanties de capital	
Autres engagements reçus	
Autres engagements donnés	

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	29/09/2023
Titres pris en pension livrée	
Titres empruntés	

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	29/09/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	29/09/2023
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			1 509 382,03
	FR0014005XL2	AMUNDI EURO LIQUIDITY SHORT TERM SRI PART Z C	1 509 382,03
Instruments financiers à terme			
Total des titres du groupe			1 509 382,03

3.10. TABLEAU D'AFFECTION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	29/09/2023	30/09/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	37,62	280,32
Résultat	3 320 612,60	10 409 657,13
Acomptes versés sur résultat de l'exercice		
Total	3 320 650,22	10 409 937,45

	29/09/2023	30/09/2022
Part CPR USA ESG H-G EUR		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	-88 410,12	-80 197,65
Total	-88 410,12	-80 197,65

	29/09/2023	30/09/2022
Part CPR USA ESG H-I EUR		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	225 693,24	874 517,77
Total	225 693,24	874 517,77

	29/09/2023	30/09/2022
Part CPR USA ESG H-P EUR		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	-210,95	5 248,33
Total	-210,95	5 248,33

OPCVM CPR USA ESG

	29/09/2023	30/09/2022
Part CPR USA ESG H-PM EUR		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	-23 807,21	2,09
Total	-23 807,21	2,09

	29/09/2023	30/09/2022
Part CPR USA ESG I		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	867 813,75	857 334,51
Total	867 813,75	857 334,51

	29/09/2023	30/09/2022
Part CPR USA ESG O		
Affectation		
Distribution	4 653 682,00	8 667 230,00
Report à nouveau de l'exercice	176,66	55,01
Capitalisation		
Total	4 653 858,66	8 667 285,01
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	19 550	28 600
Distribution unitaire	238,04	303,05
Crédit d'impôt		
Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat	1 294 010,83	2 067 377,66

	29/09/2023	30/09/2022
Part CPR USA ESG P		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	-2 317 835,85	81 533,69
Total	-2 317 835,85	81 533,69

OPCVM CPR USA ESG

	29/09/2023	30/09/2022
Part CPR USA ESG PM		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	1,25	2,48
Total	1,25	2,48

	29/09/2023	30/09/2022
Part CPR USA ESG R		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	3 547,45	4 211,22
Total	3 547,45	4 211,22

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	29/09/2023	30/09/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	1 055 793,55	787 017,83
Plus et moins-values nettes de l'exercice	84 465 380,87	207 869 738,55
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice		
Total	85 521 174,42	208 656 756,38

	29/09/2023	30/09/2022
Part CPR USA ESG H-G EUR		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées	2 135 050,53	947 916,50
Capitalisation		
Total	2 135 050,53	947 916,50

	29/09/2023	30/09/2022
Part CPR USA ESG H-I EUR		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	4 732 310,72	2 279 330,79
Total	4 732 310,72	2 279 330,79

	29/09/2023	30/09/2022
Part CPR USA ESG H-P EUR		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	310 678,50	106 358,04
Total	310 678,50	106 358,04

OPCVM CPR USA ESG

	29/09/2023	30/09/2022
Part CPR USA ESG H-PM EUR		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	4 699 716,96	40,73
Total	4 699 716,96	40,73

	29/09/2023	30/09/2022
Part CPR USA ESG I		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	11 209 739,60	25 876 932,31
Total	11 209 739,60	25 876 932,31

	29/09/2023	30/09/2022
Part CPR USA ESG O		
Affectation		
Distribution	31 034 843,00	161 538 806,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	185,84	53,96
Capitalisation		
Total	31 035 028,84	161 538 859,96
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	19 550	28 600
Distribution unitaire	1 587,46	5 648,21

	29/09/2023	30/09/2022
Part CPR USA ESG P		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	31 337 986,31	17 747 502,49
Total	31 337 986,31	17 747 502,49

OPCVM CPR USA ESG

	29/09/2023	30/09/2022
Part CPR USA ESG PM		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	179,13	512,10
Total	179,13	512,10

	29/09/2023	30/09/2022
Part CPR USA ESG R		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	60 483,83	159 303,46
Total	60 483,83	159 303,46

3.11. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'entité au cours des cinq derniers exercices

	30/09/2019	30/09/2020	30/09/2021	30/09/2022	29/09/2023
Actif net Global en EUR	877 797 661,34	924 398 226,84	1 166 955 446,75	1 116 745 178,65	1 233 043 381,78
Part CPR USA ESG H-G EUR en EUR					
Actif net	10 149 817,30	9 683 061,71	10 799 302,39	8 087 752,36	10 397 412,76
Nombre de titres	76 544,762	68 473,364	60 069,168	55 638,437	61 968,159
Valeur liquidative unitaire	132,59	141,41	179,78	145,36	167,78
+/- values nettes unitaire non distribuées			14,14	17,03	34,45
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	4,37	19,68			
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,68	-0,96	-1,56	-1,44	-1,42
Part CPR USA ESG H-I EUR en EUR					
Actif net	1 412 005,79	106 616 466,50	134 011 243,94	118 949 052,94	46 053 259,86
Nombre de titres	12,748	889,596	868,687	940,180	311,315
Valeur liquidative unitaire	110 762,92	119 848,18	154 268,73	126 517,31	147 931,38
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	3 590,17	16 643,32	12 018,72	2 424,35	15 201,03
Capitalisation unitaire sur résultat	990,61	809,55	496,85	930,15	724,96
Part CPR USA ESG H-P EUR en EUR					
Actif net	1 344 615,88	4 398 049,74	6 177 313,10	5 466 966,05	3 015 891,83
Nombre de titres	9 855,340	29 955,482	32 830,823	35 616,011	16 886,770
Valeur liquidative unitaire	136,43	146,81	188,15	153,49	178,59
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	4,45	20,40	14,69	2,98	18,39
Capitalisation unitaire sur résultat	0,47	0,24	-0,16	0,14	-0,01

3.11. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'entité au cours des cinq derniers exercices

	30/09/2019	30/09/2020	30/09/2021	30/09/2022	29/09/2023
Part CPR USA ESG H-PM EUR en EUR					
Actif net		1 998,71	2 563,72	2 091,57	45 546 404,29
Nombre de titres		20,000	20,000	20,000	374 464,351
Valeur liquidative unitaire		99,93	128,18	104,57	121,63
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes		13,86	10,03	2,03	12,55
Capitalisation unitaire sur résultat		0,09	-0,04	0,10	-0,06
Part CPR USA ESG I en EUR					
Actif net	20 055 416,32	18 271 703,70	23 400 613,14	128 191 824,52	175 233 228,32
Nombre de titres	77,390	68,008	66,008	364,932	449,644
Valeur liquidative unitaire	259 147,38	268 669,91	354 511,77	351 275,92	389 715,48
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	13 545,43	31 347,73	30 763,45	70 908,91	24 930,25
Capitalisation unitaire sur résultat	2 171,58	1 910,79	986,38	2 349,29	1 930,00
Part CPR USA ESG O en EUR					
Actif net	715 373 652,90	685 554 724,01	896 389 359,53	767 619 658,14	463 533 485,82
Nombre de titres	27 000	27 000	30 300	28 600	19 550
Valeur liquidative unitaire	26 495,32	25 390,91	29 583,80	26 839,84	23 710,15
Distribution unitaire sur +/- values nettes	1 884,97	2 987,20	2 625,58	5 648,21	1 587,46
Distribution unitaire sur résultat	319,53	285,06	250,49	303,05	238,04
Crédit d'impôt unitaire	56,27	59,59	54,825	66,28	(*)
Part CPR USA ESG P en EUR					
Actif net	129 454 705,89	99 865 221,22	96 165 825,73	87 636 787,75	488 315 835,64
Nombre de titres	5 212 272,634	3 899 779,422	2 858 302,059	2 642 826,385	13 407 593,453
Valeur liquidative unitaire	24,83	25,60	33,64	33,16	36,42
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	1,30	2,99	2,92	6,71	2,33
Capitalisation unitaire sur résultat	0,08	0,04	-0,03	0,03	-0,17

3.11. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'entité au cours des cinq derniers exercices

	30/09/2019	30/09/2020	30/09/2021	30/09/2022	29/09/2023
Part CPR USA ESG PM en EUR					
Actif net		1 949,69	2 564,85	2 528,11	2 791,85
Nombre de titres		20,000	20,000	20,000	20,000
Valeur liquidative unitaire		97,48	128,24	126,40	139,59
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes		10,12	11,16	25,60	8,95
Capitalisation unitaire sur résultat		0,10	-0,04	0,12	0,06
Part CPR USA ESG R en EUR					
Actif net	7 447,26	5 051,56	6 660,35	788 517,21	945 071,41
Nombre de titres	57,960	37,960	37,960	4 540,948	4 911,707
Valeur liquidative unitaire	128,48	133,07	175,45	173,64	192,41
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	6,68	15,53	15,23	35,08	12,31
Capitalisation unitaire sur résultat	0,94	0,81	0,36	0,92	0,72

(*) Le crédit d'impôt unitaire ne sera déterminé qu'à la date de mise en distribution, conformément aux dispositions fiscales en vigueur.

3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
BERMUDES				
INVESCO LTD	USD	230 050	3 154 971,43	0,26
TOTAL BERMUDES			3 154 971,43	0,26
ETATS-UNIS				
ABBOTT LABORATORIES INC	USD	99 658	9 116 294,97	0,74
ACADEMY SPORTS & OUTDOORS IN	USD	9 348	417 360,06	0,03
ADOBE INC	USD	36 371	17 516 479,72	1,42
AIRBNB INC-CLASS A	USD	30 000	3 887 886,66	0,32
AIR PRODUCTS & CHEMICALS INC	USD	3 088	826 577,76	0,07
AMAZON.COM INC	USD	226 020	27 137 343,47	2,20
AMERICAN EXPRESS CO COM	USD	85 587	12 060 188,46	0,98
AMERIPRISE FINANCIAL INC	USD	19 873	6 188 175,34	0,50
AMERISOURCEBERGEN CORP	USD	142 855	24 282 988,76	1,97
AMGEN	USD	62 622	15 896 376,60	1,29
AMPHENOL CL.A	USD	306 240	24 293 834,81	1,97
ANALOG DEVICES INC	USD	28 094	4 646 024,52	0,37
APPLIED MATERIALS INC	USD	57 727	7 548 810,53	0,61
ARMOUR RESIDENTIAL REIT INC	USD	1 000 000	4 014 167,65	0,33
AT AND T INC	USD	281 527	3 993 894,25	0,32
AXCELIS TECHNOLOGIES INC	USD	25 546	3 934 144,32	0,32
BANK OF NEW YORK MELLON	USD	64 480	2 597 470,60	0,21
BOOKING HOLDINGS INC	USD	9 256	26 961 077,87	2,19
BOOT BARN HOLDINGS INC	USD	16 000	1 226 956,32	0,10
BREAD FINANCIAL HOLDINGS INC	USD	29 000	936 765,05	0,08
BRISTOL-MYERS SQUIBB CO	USD	274 785	15 063 538,51	1,22
BROADCOM INC	USD	25 253	19 810 754,89	1,61
CADENCE DESIGN SYSTEMS INC	USD	51 863	11 477 214,55	0,93
CENTENE CORP	USD	50 673	3 296 676,50	0,27
CERIDIAN HCM HOLDING INC	USD	10 487	672 059,46	0,06
CHARTER COMMUNICATIONS INC	USD	65	27 001,94	
CHEVRONTEXACO CORP	USD	86 983	13 853 198,07	1,12
CINEMARK HOLDINGS INC	USD	10	173,32	
CISCO SYSTEMS	USD	259 571	13 180 200,20	1,07
CITIGROUP	USD	641 289	24 912 601,25	2,02
COLGATE PALMOLIVE	USD	365 215	24 529 339,93	1,99
COMCAST CORP CLASS A	USD	405 491	16 981 790,73	1,38
COPART	USD	319 562	13 005 833,84	1,06
COSTCO WHOLESALE CORP	USD	9 043	4 825 438,75	0,39
DAVITA HEALTHCARE PARTNERS INC	USD	42 000	3 749 950,41	0,30
DEERE & CO	USD	36 625	13 054 585,60	1,06

3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
DEXCOM	USD	27 489	2 422 407,27	0,20
EATON CORPORATION PUBLIC LIMITED COMPANY	USD	86 661	17 457 433,84	1,41
EBAY INC	USD	10	416,43	
EDISON INTL	USD	100 000	5 977 804,01	0,48
ELECTRONIC ARTS COM NPV	USD	138 039	15 697 658,18	1,27
ELEVANCE HEALTH INC	USD	17 094	7 030 053,82	0,57
ELI LILLY & CO	USD	29 037	14 731 186,60	1,20
ENPHASE ENERGY	USD	10	1 134,83	
EVERSOURCE EN	USD	100 000	5 492 325,86	0,45
EXXON MOBIL CORP	USD	186 514	20 713 403,66	1,68
FIRST HORIZON NATIONAL ROMPUS	USD	66 789		
FORD MOTOR COMPANY	USD	332 405	3 899 381,44	0,32
FOX CORP - CLASS A - W/I	USD	90 606	2 670 042,22	0,22
FRONTDOOR INC RTS	USD	77 000	2 224 727,27	0,18
GENERAL MOTORS CO	USD	249 784	7 778 397,62	0,63
GILEAD SCIENCES INC	USD	172 510	12 210 530,72	0,99
GOOSEHEAD INSURANCE INC -A	USD	29 500	2 076 632,82	0,17
HERSHEY FOODS CORP	USD	61 856	11 689 396,44	0,94
HOME DEPOT INC COM USD0.05	USD	66 483	18 973 792,94	1,54
HP ENTERPRISE	USD	696 658	11 429 468,20	0,92
ILLINOIS TOOL WORKS	USD	113 921	24 781 247,23	2,01
INTERCONTINENTALEXCHANGE GROUP	USD	16 334	1 697 347,51	0,13
IRON MOUNTAIN REIT	USD	48 870	2 744 105,31	0,23
KEYSIGHT TECHNOLOGIES IN	USD	163 657	20 451 908,07	1,66
KIMBERLY-CLARK CP COM	USD	96 167	10 976 889,68	0,89
KLA TENCOR	USD	30 997	13 428 178,53	1,09
KONTOOR BRANDS INC - W/I	USD	65 863	2 731 564,89	0,22
KROGER	USD	96 190	4 065 645,81	0,33
LAMB WESTON HOLDINGS INC	USD	57 563	5 026 942,13	0,40
LIVENT CORP	USD	262 000	4 555 768,60	0,37
M/I HOMES INC	USD	62 000	4 921 350,65	0,40
MASTERCARD INC	USD	88 540	33 108 733,32	2,68
MERCK AND	USD	107 142	10 418 199,67	0,85
MICROSOFT CORP	USD	210 909	62 899 189,37	5,10
MODERNA INC	USD	16 448	1 604 641,25	0,13
MOODY'S CORP	USD	23 175	6 920 651,48	0,56
MOTOROLA SOL. WI	USD	13 713	3 526 070,48	0,28
NETFLIX INC	USD	25 000	8 916 174,73	0,72
NETWORK APPLIANCE INC	USD	146 766	10 518 634,31	0,86
NEXTERA ENERGY GROUP	USD	150 000	8 116 646,99	0,66
NVIDIA CORP	USD	138 974	57 097 804,26	4,63
OMNICOM GROUP	USD	96 981	6 822 332,83	0,55
ONEOK	USD	74 093	4 438 931,75	0,36

3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ORACLE CORP COM	USD	94 858	9 489 831,74	0,77
PACCAR INC	USD	66 290	5 323 235,70	0,44
PALO ALTO NETWORKS INC	USD	61 614	13 643 245,49	1,11
PAYPAL HOLDINGS INC	USD	57 214	3 159 131,47	0,26
PEPSICO INC	USD	186 074	29 778 869,95	2,42
PROLOGIS	USD	83 512	8 850 891,64	0,71
QUALCOMM INC	USD	75 560	7 926 038,82	0,65
REGENERON PHARMA	USD	1 925	1 496 290,91	0,12
SALESFORCE INC	USD	82 032	15 711 403,98	1,28
SERVICENOW INC	USD	29 753	15 707 897,88	1,27
SHERWIN-WILLIAMS CO	USD	22 098	5 323 348,19	0,43
SP GLOBAL	USD	13 839	4 776 301,29	0,39
SYNOPSIS INC	USD	31 176	13 514 851,21	1,09
THE CIGNA GROUP	USD	22 140	5 982 139,13	0,48
THERMO FISHER SCIEN SHS	USD	21 240	10 154 475,37	0,82
THE WALT DISNEY	USD	149 981	11 481 426,26	0,93
TJX COMPANIES INC	USD	103 311	8 672 757,19	0,70
UNION PACIFIC CORP	USD	7 123	1 369 970,71	0,11
UNITED CONTINENTAL HOLDINGS	USD	59 855	2 391 373,32	0,19
UNITEDHEALTH GROUP INC	USD	27 573	13 130 607,67	1,06
VERIZON COMMUNICATIONS EX BELL ATLANTIC	USD	332 628	10 182 265,39	0,83
VERTEX PHARMACEUTICALS INC	USD	28 925	9 500 240,38	0,77
VICI PROPERTIES INC	USD	830 167	22 817 340,92	1,85
VISA INC CLASS A	USD	3 725	809 244,16	0,07
WASTE MANAGEMENT INC	USD	92 134	13 265 555,57	1,08
WW GRAINGER INC	USD	9 622	6 287 494,20	0,51
ZIMMER HOLDINGS INC	USD	94 150	9 979 233,06	0,81
TOTAL ETATS-UNIS			1 108 893 790,29	89,93
LUXEMBOURG				
AON PLC/IRELAND-A	USD	37 120	11 367 222,10	0,92
TOTAL LUXEMBOURG			11 367 222,10	0,92
ROYAUME-UNI				
LINDE PLC	EUR	64 948	22 998 086,80	1,86
TOTAL ROYAUME-UNI			22 998 086,80	1,86
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			1 146 414 070,62	92,97
Actions et valeurs assimilées non négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ETATS-UNIS				
MARRIOTT INTERNATIONAL CL.A ROMPUS	USD	11 022		
TOTAL ETATS-UNIS				
TOTAL Actions et valeurs assimilées non négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
TOTAL Actions et valeurs assimilées			1 146 414 070,62	92,97

3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
AMUNDI EURO LIQUIDITY SHORT TERM SRI PART Z C	EUR	14,784	1 509 382,03	0,13
TOTAL FRANCE			1 509 382,03	0,13
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			1 509 382,03	0,13
TOTAL Organismes de placement collectif			1 509 382,03	0,13
Titres reçus en garantie				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLIANZ SE-REG	EUR	30 843	6 961 265,10	0,56
CARL ZEISS MEDITEC AG	EUR	14 000	1 159 480,00	0,10
COMMERZBANK AG	EUR	13 628	147 046,12	0,01
HUGO BOSS NOM.	EUR	20 000	1 198 400,00	0,10
ING GROEP NV	EUR	476 260	5 977 063,00	0,49
LVMH (LOUIS VUITTON - MOET HENNESSY)	EUR	18 166	13 014 122,40	1,06
MERCEDES BENZ GROUP AG REGISTERED SHARES	EUR	45 269	2 982 774,41	0,24
PUMA SE	EUR	13 413	788 684,40	0,06
REXEL	EUR	58 457	1 245 134,10	0,10
SOPRA STERIA	EUR	5 637	1 104 288,30	0,09
VERALLIA-WHEN ISSUED	EUR	27 000	1 006 560,00	0,08
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			35 584 817,83	2,89
TOTAL Titres reçus en garantie			35 584 817,83	2,88
Dettes représentatives des titres reçus en garantie			-35 584 817,83	-2,88
Créance représentative de titres prêtés				
ETATS-UNIS				
ACADEMY SPORTS & OUTDOORS IN	USD	45 400	2 026 973,32	0,16
CERIDIAN HCM HOLDING INC	USD	77 900	4 992 221,96	0,40
CHARTER COMMUNICATIONS INC	USD	10 867	4 514 308,33	0,37
CINEMARK HOLDINGS INC	USD	131 608	2 280 998,16	0,19
EBAY INC	USD	144 838	6 031 553,64	0,49
ENPHASE ENERGY	USD	13 918	1 579 454,74	0,13
FOX CORP - CLASS A - W/I	USD	24 063	709 105,64	0,06
GOOSEHEAD INSURANCE INC -A	USD	500	35 197,17	
INSIGHT ENTREPRISES	USD	7 614	1 046 363,16	0,09
IRON MOUNTAIN REIT	USD	58 729	3 297 699,22	0,27
KONTOOR BRANDS INC - W/I	USD	9 137	378 942,78	0,02
LAMB WESTON HOLDINGS INC	USD	597	52 135,65	
NETFLIX INC	USD	15 000	5 349 704,84	0,43
VISA INC CLASS A	USD	100 390	21 809 401,57	1,77
TOTAL ETATS-UNIS			54 104 060,18	4,38
TOTAL Créance représentative de titres prêtés			54 104 060,18	4,38

3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Indemnités sur titres prêtés			22 932,71	0,01
Indemnités sur titres empruntés			5,22	
Créances			250 904 545,08	20,34
Dettes			-275 141 286,91	-22,31
Comptes financiers			55 229 672,85	4,48
Actif net			1 233 043 381,78	100,00

Part CPR USA ESG H-G EUR	EUR	61 968,159	167,78
Part CPR USA ESG O	EUR	19 550	23 710,15
Part CPR USA ESG H-P EUR	EUR	16 886,770	178,59
Part CPR USA ESG H-PM EUR	EUR	374 464,351	121,63
Part CPR USA ESG PM	EUR	20,000	139,59
Part CPR USA ESG I	EUR	449,644	389 715,48
Part CPR USA ESG H-I EUR	EUR	311,315	147 931,38
Part CPR USA ESG P	EUR	13 407 593,453	36,42
Part CPR USA ESG R	EUR	4 911,707	192,41

Complément d'information relatif au régime fiscal du coupon

Décomposition du coupon : Part CPR USA ESG O

	NET GLOBAL	DEVISE	NET UNITAIRE	DEVISE
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	4 653 682,00	EUR	238,04	EUR
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Revenus non déclarables et non imposables				
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values	31 034 843,00	EUR	1 587,46	EUR
TOTAL	35 688 525,00	EUR	1 825,50	EUR

Annexe(s)

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit :
CPR USA ESG

Identifiant d'entité juridique :
969500MUKJ37DAFWPX12

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?



Oui



Non



Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental: _____



dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social: _____



Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de **43,58 %** d'investissements durables



ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



ayant un objectif social



Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes?

Au cours de la période, le produit a promu des caractéristiques environnementales et/ou sociales en visant un score ESG supérieur au score ESG de l'univers d'investissement représenté par **S&P 500**. Pour déterminer la note ESG du produit et de l'univers d'investissement, la performance ESG est évaluée en continu en comparant la performance moyenne d'un titre par rapport au secteur de l'émetteur du titre, au regard de chacune des trois caractéristiques ESG que sont l'environnement, le social et la gouvernance. L'univers d'investissement est un univers de marché large qui n'évalue ni n'inclut des composants en fonction de caractéristiques environnementales

et/ou sociales et n'est donc pas destiné à être cohérent avec les caractéristiques promues par le fonds. Aucun indice de référence ESG n'a été désigné.

Le produit est labellisé ISR (Investissement socialement responsable). Il a cherché tout au long de l'année à promouvoir les 3 dimensions (environnementale, sociale et de gouvernance) en prenant en compte de la notation ESG des émetteurs dans la construction du portefeuille.

La notation ESG des émetteurs vise à apprécier leur capacité à gérer l'impact négatif potentiel de leurs activités sur les facteurs de durabilité. Cette analyse évalue ainsi leurs comportements Environnementaux, Sociétaux et en termes de Gouvernance en leur attribuant une notation ESG allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note), de sorte à réaliser une appréciation plus globale des risques.

1. Le portefeuille a constamment appliqué la politique d'exclusion d'Amundi suivante :

- les exclusions légales sur l'armement controversé ;
- les entreprises qui contreviennent gravement et de manière répétée à l'un ou plusieurs des 10 principes du Pacte Mondial (UN Global Compact), sans mesures correctives crédibles ;
- les exclusions sectorielles du groupe Amundi sur le Charbon et le Tabac (le détail de cette politique est disponible dans la Politique Investissement Responsable d'Amundi disponible sur le site www.amundi.fr).

2. Aucun investissement n'a été réalisé dans des émetteurs notés F ou G. Pour tout émetteur dont la note a été dégradée en F ou G, les titres déjà présents dans le portefeuille sont vendus dans un délai conforme aux engagements pris dans le prospectus du produit.

3. La note ESG moyenne pondérée du portefeuille a constamment été supérieure à la note ESG moyenne pondérée de l'univers d'investissement du produit après élimination des 20% des plus mauvais émetteurs.

4. Le produit a favorisé les émetteurs les mieux notés au sein de leur secteur d'activité selon les critères ESG identifiés par l'équipe d'analystes extra-financiers de la société de gestion (approche " best in class "). A l'exception des exclusions ci-dessus, tous les secteurs économiques sont représentés dans cette approche et l'OPC peut ainsi être exposé à certains secteurs controversés.

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit sont atteintes.

● *Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?*

Amundi a développé son propre processus de notation ESG interne basé sur l'approche " Best-in-class ". Des notations adaptées à chaque secteur d'activité visent à apprécier la dynamique dans laquelle évoluent les entreprises.

L'indicateur de durabilité utilisé est la note ESG moyenne du produit qui doit être supérieure à la note ESG de son univers d'investissement.

A la fin de la période :

- La note ESG moyenne pondérée du portefeuille est : **0.047 (D)**.
- La note ESG moyenne pondérée de l'univers de référence est : **-0.421 (D)**.

La notation ESG d'Amundi utilisée pour déterminer le score ESG est un score quantitatif ESG traduit en sept notes, allant de A (les meilleurs scores de l'univers) à G (les plus mauvais). Dans l'échelle de notation ESG d'Amundi, les titres appartenant à la liste d'exclusion correspondent à un score de G.

Pour les émetteurs corporate, la performance ESG est évaluée globalement et en fonction de critères pertinents par comparaison avec la performance moyenne de leur secteur d'activité, à travers la combinaison des trois dimensions ESG :

- la dimension environnementale : elle examine la capacité des émetteurs à maîtriser leur impact direct et indirect sur l'environnement, en limitant leur consommation d'énergie, en réduisant leur émissions de gaz à effet de serre, en luttant contre l'épuisement des ressources et en protégeant la biodiversité ;
- la dimension sociale : elle mesure la façon dont un émetteur opère sur deux concepts distincts : la stratégie de l'émetteur pour développer son capital humain et le respect des droits de l'homme en général ;
- la dimension de gouvernance : elle évalue la capacité de l'émetteur à assurer les bases d'un cadre de gouvernance d'entreprise efficace et à générer de la valeur sur le long terme.

La méthodologie de notation ESG appliquée par Amundi repose sur 38 critères, soit génériques (communs à toutes les entreprises quelle que soit leur activité), soit sectoriels, pondérés par secteur et considérés en fonction de leur impact sur la réputation, l'efficacité opérationnelle et la réglementation de l'émetteur. Les ratings ESG d'Amundi sont susceptibles d'être exprimés globalement sur les trois dimensions E, S et G ou individuellement sur tout facteur environnemental ou social.

● ***...et par rapport aux périodes précédentes?***

A la fin de la période précédente : ▪ La note ESG moyenne pondérée du portefeuille était de : 0.105 (D+). ▪ La note ESG moyenne pondérée de l'univers de référence est : -0.214 (D).

● ***Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs?***

Les objectifs des investissements durables consistaient à investir dans des sociétés qui répondent à deux critères :

1. suivre les meilleures pratiques environnementales et sociales ; et
2. ne pas générer de produits et services qui nuisent à l'environnement et à la société.

La définition d'entreprise " la plus performante " s'appuie sur une méthodologie ESG Amundi propriétaire qui vise à mesurer la performance ESG d'une entreprise. Pour être considérée comme " la plus performante ", une entreprise doit obtenir la meilleure note parmi les trois premiers (A, B ou C, sur une échelle de notation allant de A à G) de son secteur sur au moins un facteur environnemental ou social important. Des facteurs environnementaux et sociaux importants sont identifiés au niveau du secteur. L'identification de ces facteurs est basée sur le cadre d'analyse ESG d'Amundi qui combine des données extra-financières et une analyse qualitative des thèmes sectoriels et de durabilité associés. Les facteurs identifiés comme matériels ont une contribution de plus de 10% au score ESG global. Pour le secteur de l'énergie par exemple, les facteurs matériels sont : émissions et énergie, biodiversité et pollution, santé et sécurité, communautés locales et droits de l'homme.

Pour contribuer aux objectifs ci-dessus, l'entreprise bénéficiaire de l'investissement ne doit pas avoir d'exposition significative à des activités (par exemple, le tabac, les armes, les jeux d'argent, le charbon, l'aviation, la production de viande, la fabrication d'engrais et de pesticides, la production de plastique à usage unique) non compatibles avec ces critères.

La nature durable d'un investissement est évaluée au niveau de la société bénéficiaire de l'investissement. Concernant les OPC externes, les critères de détermination des investissements durables que ces OPC sous-jacents peuvent détenir et leurs objectifs dépendent de l'approche propre à chaque société de gestion.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

- ***Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social?***

Pour s'assurer que les investissements durables ne causent pas de préjudice important, Amundi a utilisé deux filtres :

- Le premier filtre « DNSH » (« Do Not Significantly Harm » ou principe de « ne pas causer de préjudice important ») repose sur le suivi d'indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives de l'Annexe 1, Table 1 du règlement délégué (EU) 2022/1288 quand des données fiables sont disponibles (par exemple, l'intensité en GES ou gaz à effet de serre des entreprises bénéficiaires) via une combinaison d'indicateurs (par exemple, l'intensité en carbone) et de seuils ou règles spécifiques (par exemple, l'intensité carbone de l'entreprise bénéficiaire n'appartient pas au dernier décile du secteur). Amundi prend déjà en compte des indicateurs spécifiques des Principales Incidences Négatives dans sa politique d'exclusions dans le cadre de la Politique d'Investissement Responsable d'Amundi (par exemple, l'exposition à des armes controversées). Ces exclusions, qui s'appliquent en plus des tests détaillés ci-dessus, couvrent les sujets suivants : exclusions sur les armes controversées, les violations des principes du Pacte Mondial de l'ONU, le charbon et le tabac.
- Au-delà des facteurs de durabilité spécifiques couverts par le premier filtre, Amundi a défini un second filtre, qui ne prend pas en compte les indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives ci-dessus, afin de vérifier qu'une entreprise ne présente pas une mauvaise performance d'un point de vue environnemental ou social par rapport aux autres entreprises de son secteur, ce qui correspond à un score environnemental ou social supérieur ou égal à E selon la notation ESG d'Amundi.

Concernant les OPC externes, la prise en compte du principe de « ne pas causer de préjudice important » et l'impact des investissements durables dépendent des méthodologies propres à chaque société de gestion des OPC sous-jacents.

- ***Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?***

Comme détaillé ci-dessus, les indicateurs des incidences négatives ont été pris en compte dans le premier filtre DNSH (Do Not Significant Harm) :

Celui-ci repose en effet sur le suivi des indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives de l'Annexe 1, Tableau 1 du règlement délégué (EU) 2022/1288 lorsque des données fiables sont disponibles via la combinaison des indicateurs suivants et de seuils ou règles spécifiques :

- avoir une intensité de CO2 qui n'appartient pas au dernier décile des entreprises du secteur (ne s'applique qu'aux secteurs à forte intensité), et
- avoir une diversité du conseil d'administration qui n'appartient pas au dernier décile des entreprises de son secteur, et
- être exempt de toute controverse en matière de conditions de travail et de droits de l'homme
- être exempt de toute controverse en matière de biodiversité et de pollution.

Amundi prend déjà en compte des Principales Incidences Négatives spécifiques dans sa politique d'exclusions dans le cadre de sa Politique d'Investissement Responsable. Ces exclusions, qui s'appliquent en plus des tests détaillés ci-dessus, couvrent les sujets suivants : exclusions sur les armes controversées, les violations des principes du Pacte Mondial des Nations Unies, le charbon et le tabac.

– ***Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme?***

Oui. Les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme ont été intégrés dans la méthodologie de notation ESG d'Amundi. L'outil de notation ESG propriétaire évalue les émetteurs en utilisant les données disponibles auprès des fournisseurs de données. Par exemple, le modèle comporte un critère dédié appelé "Implication communautaire et droits de l'Homme" qui est appliqué à tous les secteurs en plus d'autres critères liés aux droits de l'Homme, notamment les chaînes d'approvisionnement socialement responsables, les conditions de travail et les relations professionnelles. En outre, nous effectuons un suivi des controverses sur une base trimestrielle au minimum, qui inclut les entreprises identifiées pour des violations des droits de l'Homme. Lorsque des controverses surviennent, les analystes évaluent la situation et appliquent un score à la controverse (en utilisant une méthodologie de notation exclusive et propriétaire) et déterminent la meilleure marche à suivre. Les scores de controverse sont mis à jour trimestriellement pour suivre la tendance et les efforts de remédiation.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?

Les indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives prévus à l'Annexe 1, Tableau 1 du règlement délégué (EU) 2022/1288, ont été pris en compte par la mise en œuvre de politiques d'exclusions (normatives et sectorielles), l'intégration de la notation ESG dans le processus d'investissement, l'engagement et les approches de vote :

- Exclusion : Amundi a défini des règles d'exclusion normatives, par activité et par secteur, couvrant certains des principaux indicateurs de durabilité énumérés par le Règlement « Disclosure ».
- Intégration de facteurs ESG : Amundi a adopté des normes minimales d'intégration ESG appliquées par défaut à ses fonds ouverts gérés activement (exclusion des émetteurs notés G et meilleur score ESG moyen pondéré supérieur à l'indice de référence applicable). Les 38 critères utilisés dans l'approche de notation ESG d'Amundi ont également été conçus pour prendre en compte les impacts clés sur les facteurs de durabilité, ainsi que la qualité de l'atténuation.
- Engagement : l'engagement est un processus continu et ciblé visant à influencer les activités ou le comportement des entreprises. L'objectif de l'engagement peut être divisé

en deux catégories : engager un émetteur à améliorer la façon dont il intègre la dimension environnementale et sociale, engager un émetteur à améliorer son impact sur les questions environnementales, sociales et de droits de l'Homme ou d'autres questions de durabilité importantes pour la société et l'économie mondiale.

- **Vote** : la politique de vote d'Amundi répond à une analyse holistique de toutes les questions à long terme qui peuvent influencer la création de valeur, y compris les questions ESG importantes (la politique de vote d'Amundi est consultable sur son site internet).
- **Suivi des controverses** : Amundi a développé un système de suivi des controverses qui s'appuie sur trois fournisseurs de données externes pour suivre systématiquement les controverses et leur niveau de gravité. Cette approche quantitative est ensuite enrichie d'une évaluation approfondie de chaque controverse sévère, menée par des analystes ESG et de la revue périodique de son évolution. Cette approche s'applique à l'ensemble des fonds d'Amundi.

Pour des informations supplémentaires sur la manière dont les indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives sont utilisés, veuillez consulter la Déclaration du Règlement SFDR disponible sur www.amundi.fr.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

Investissements les plus importants	Secteur	Pays	% d'actifs
MICROSOFT CORP	Technologies de l'info.	USA	6,50 %
NVIDIA CORP	Technologies de l'info.	USA	4,19 %
MASTERCARD INC-CL A	Finance	USA	2,35 %
PEPSICO INC	Conso non cyclique	USA	2,09 %
VISA INC-CLASS A SHARES	Finance	USA	1,91 %
LINDE PLC	Matériaux	USA	1,83 %
NIKE INC -CL B	Conso cyclique	USA	1,76 %
TJX COMPANIES INC	Conso cyclique	USA	1,71 %
BROADCOM INC	Technologies de l'info.	USA	1,66 %
ILLINOIS TOOL WORK	Industrie	USA	1,64 %
COLGATE-PALMOLIVE CO	Conso non cyclique	USA	1,62 %
CITIGROUP INC	Finance	USA	1,61 %
AMPHENOL CORP CL-A	Technologies de l'info.	USA	1,57 %
EXXON MOBIL CORP	Énergie	USA	1,57 %
CENCORA INC	Santé	USA	1,55 %

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: **du 01/10/2022 au 30/09/2023**

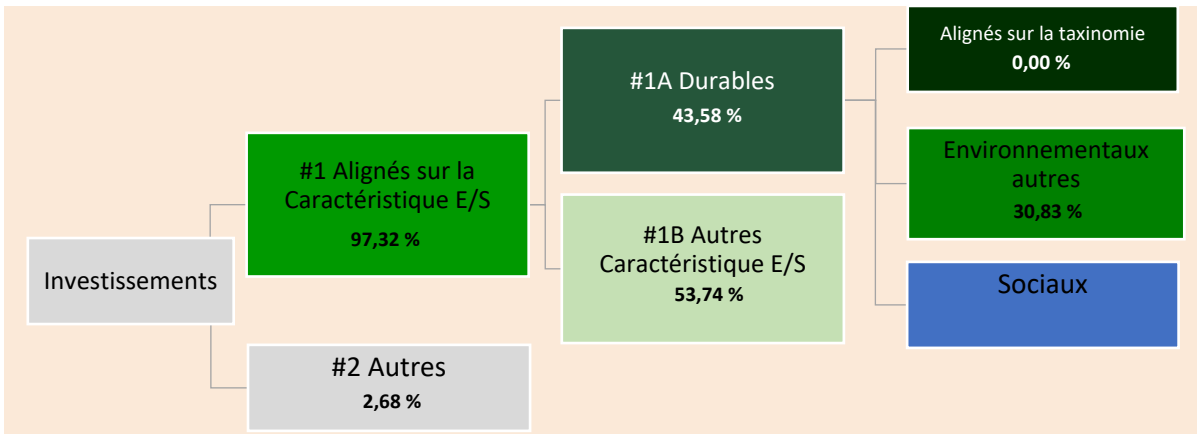


Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

Quelle était l'allocation des actifs ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements

dans des actifs spécifiques.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social.
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvre les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas qualifiés d'investissements durables.

● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?**

Secteur	% d'actifs
Technologies de l'info.	28,95 %
Santé	14,15 %
Finance	10,31 %
Conso cyclique	8,88 %
Conso non cyclique	7,97 %

<i>Industrie</i>	<i>7,93 %</i>
<i>Services de communication</i>	<i>7,52 %</i>
<i>Immobilier</i>	<i>3,57 %</i>
<i>Énergie</i>	<i>3,00 %</i>
<i>Matériaux</i>	<i>2,61 %</i>
<i>Services publics</i>	<i>1,51 %</i>
<i>Fonds</i>	<i>0,37 %</i>
<i>Forex</i>	<i>-0,15 %</i>
<i>Liquidités</i>	<i>3,62 %</i>



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE?

Le fonds promeut à la fois des caractéristiques environnementales et sociales. Bien que le fonds ne s'engage pas à réaliser des investissements alignés sur la taxinomie de l'UE, il a investi 0,00 % dans des investissements durables alignés sur la taxinomie de l'UE au cours de la période examinée. Ces investissements ont contribué aux objectifs d'atténuation du changement climatique de la taxinomie de l'UE.

L'alignement des sociétés bénéficiaires des investissements sur les objectifs susmentionnés de la taxinomie de l'UE est mesuré à l'aide des données relatives au chiffre d'affaires (ou aux recettes) et/ou à l'utilisation du produit des obligations vertes.

Le pourcentage d'alignement des investissements du fonds sur la taxinomie de l'UE n'a pas été vérifié par les auditeurs du fonds ou par un tiers.

- **Le produit financier investit-il dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE¹?**

Oui:

Dans le gaz fossile

Dans l'énergie nucléaire

Non

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

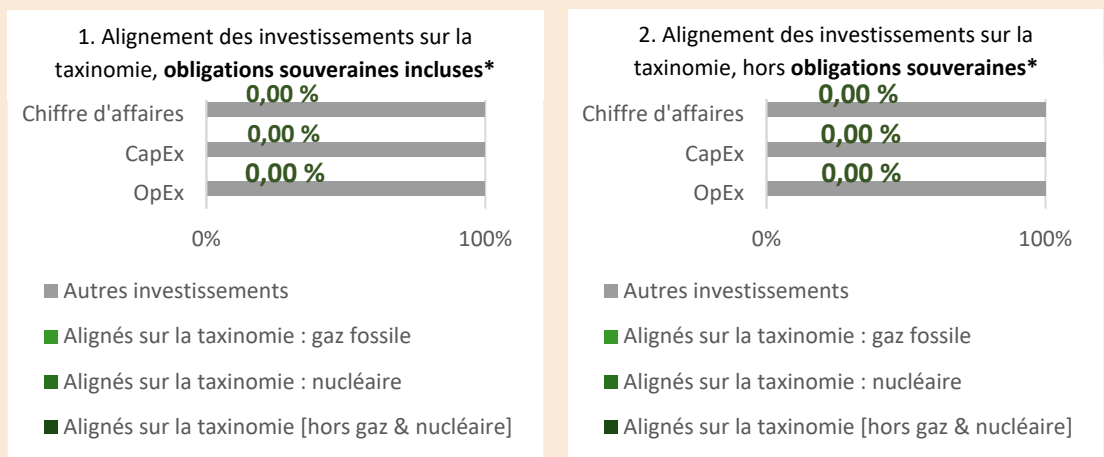
- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- **des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte ;

- **des dépenses d'exploitation (OpEx)** pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Des données fiables concernant l'alignement à la taxonomie européenne pour le gaz fossile et l'énergie nucléaire n'étaient pas disponibles au cours de la période.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique («atténuation du changement climatique») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxonomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



* Aux fins de ces graphiques, les «obligations souveraines» comprennent toutes les expositions souveraines.

● **Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?**

Au 30/09/2023, en utilisant comme indicateur les données relatives au chiffre d'affaires et/ou à l'utilisation des produits des obligations vertes, la part des investissements du fonds dans les activités transitoires était de 0,00 % et la part des investissements dans les activités habilitantes était de 0,00 %. Le pourcentage d'alignement des investissements du fonds sur la taxonomie de l'UE n'a pas été vérifié par les auditeurs du fonds ou par un tiers.

● **Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes?**

Au cours de la période précédente, l'alignement de la taxonomie n'avait pas été signalé car, à l'époque, les données fiables n'étaient pas encore disponibles.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à

effet de serre correspondant aux meilleures performances réalisables.



Le

symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE?

La part des investissements durables avec un objectif environnemental non alignée sur la taxinomie était de **30,83 %** à la fin de la période.

Cela est dû au fait que certains émetteurs sont considérés comme des investissements durables en vertu du règlement SFDR, mais ont une partie de leurs activités qui ne sont pas alignées sur les normes Taxinomie, ou pour lesquelles les données ne sont pas encore disponibles pour effectuer une telle évaluation.



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social?

Le produit ne s'engage pas sur une part minimale d'investissements durables sur le plan social.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «autres», quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales?

Les liquidités et ou autres instruments détenus afin de gérer la liquidité et les risques du portefeuille ont été inclus dans la catégorie « #2 Autres ». Pour les obligations et les actions non notées, des garanties environnementales et sociales minimales sont en place via un filtrage des controverses par rapport aux principes du Pacte mondial des Nations Unies. Les instruments non couverts par une analyse ESG peuvent également inclure des titres pour lesquels les données nécessaires à la mesure de l'atteinte des caractéristiques environnementales ou sociales n'étaient pas disponibles. Par ailleurs, des garanties environnementales ou sociales minimales n'ont pas été définies.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence?

Des indicateurs de durabilité sont mis à disposition dans le système de gestion de portefeuille, permettant aux gérants d'évaluer instantanément l'impact de leurs décisions d'investissement sur le portefeuille.

Ces indicateurs sont intégrés dans le cadre du contrôle d'Amundi, les responsabilités étant réparties entre le premier niveau de contrôle effectué par les équipes d'investissement elles-mêmes et le second niveau de contrôle effectué par les équipes de risque, qui surveillent en permanence la conformité aux caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit.

En outre, la politique d'investissement responsable d'Amundi définit une approche active de l'engagement qui favorise le dialogue avec les entreprises bénéficiaires des investissements, y compris celles de ce portefeuille. Le rapport annuel d'engagement, disponible sur <https://legroupe.Amundi.com/documentation-esg>, fournit des informations détaillées sur cet engagement et ses résultats.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.

- ***En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large?***

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues?***

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?***

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?***

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.

Reporting fonds

Article 29 LEC

Ce document liste les informations attendues pour les fonds dépassant 500M d'euros d'encours (actif net) en application de l'article 29 LEC

Le décret d'application de l'article 29 de la loi énergie-climat, du 8 novembre 2019 qui clarifie et renforce le dispositif de transparence extra-financière des acteurs de marché, a été publié au Journal Officiel le 27 mai 2021.

A date de clôture de l'exercice, le portefeuille ne prenait en compte dans sa stratégie, ni l'alignement des encours avec les objectifs de long terme des articles 2 et 4 de l'Accord de Paris, visant à contenir l'élévation de la température moyenne de la planète nettement en dessous de 2°C par rapport aux niveaux préindustriels, ni l'alignement des encours avec les objectifs de long terme liés à la biodiversité figurant dans la Convention sur la diversité biologique adoptée le 5 juin 1992. Toutefois, Amundi a intégré dans le rapport des plans d'amélioration continue comprenant notamment l'identification des opportunités d'amélioration et des informations relatives aux actions correctives et changements stratégiques et opérationnels effectués.

Ce document répond aux exigences de l'article 29 de la loi énergie-climat du 8 novembre 2019 (dite LEC) sur le reporting extra-financier des acteurs de marché.

Le document présente :

1. La stratégie climat du portefeuille, notamment si celui-ci a une stratégie d'alignement sur les objectifs de température de l'Accord de Paris ;
2. La stratégie d'alignement du portefeuille, avec les objectifs de long terme liés à la biodiversité ;
3. Les démarches de prise en compte des critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance dans la gestion des risques.

De plus amples informations sont disponibles dans la Politique d'investissement responsable d'Amundi et dans notre rapport climat disponibles sur notre site internet <https://legroupe.amundi.com/documentation-esg>.

1. La stratégie d'alignement avec les objectifs internationaux de limitation du réchauffement climatique prévus par l'Accord de Paris

Le portefeuille ne prend pas en compte dans sa stratégie l'alignement des encours avec les objectifs de long terme des articles 2 et 4 de l'Accord de Paris concernant la limitation du réchauffement climatique.

Politiques d'exclusion

Politique d'exclusion du charbon thermique

La combustion du charbon est le plus important contributeur individuel au changement climatique, imputable à l'activité humaine. En 2016, Amundi a mis en place une politique sectorielle dédiée au charbon thermique, déclenchant l'exclusion de certaines sociétés et émetteurs. Chaque année depuis cette date, Amundi a progressivement renforcé les règles et seuils de sa politique sur le charbon thermique.

Amundi exclut :

- Les entreprises minières, les entreprises de services publics et d'infrastructures de transport qui développent des projets charbon bénéficiant d'un statut autorisé et qui sont en phase de construction, tels que définis dans la liste des développeurs charbon établie par le groupe Crédit Agricole,
- Les entreprises dont les projets relatifs au charbon sont au premier stade de développement, y compris annoncé, proposé, avec un statut pré-autorisé, font l'objet d'un suivi annuel.
- Toutes les entreprises dont le revenu issu de l'extraction du charbon thermique et de la production d'électricité à partir du charbon thermique est supérieur à 50 % du revenu total sans analyse ;
- Toutes les sociétés de production d'électricité au charbon et d'extraction de charbon avec un seuil compris entre 20 % et 50 % du revenu total et présentant une trajectoire de transition insuffisante (Amundi effectue une analyse pour évaluer la qualité du plan de sortie).
- Les entreprises réalisant plus de 20 % de leur chiffre d'affaires dans l'extraction du charbon thermique ;
- Les entreprises dont l'extraction annuelle de charbon thermique est de 70 MT ou plus, sans intention de réduction.

L'élimination progressive du charbon est primordiale pour parvenir à la décarbonation de nos économies. C'est la raison pour laquelle Amundi s'est engagée à éliminer progressivement le charbon thermique de ses investissements d'ici 2030 dans les pays de l'OCDE et d'ici 2040 dans les autres pays. Conformément aux objectifs de développement durable des Nations Unies (ODD) et à l'Accord de Paris de 2015, cette stratégie s'appuie sur les recherches et recommandations du Comité scientifique du Crédit Agricole, qui prend en compte les scénarios conçus par l'Agence internationale de l'énergie (AIE), le Rapport d'analyse du climat et les "Science Based Targets".

Champ d'application de la politique d'exclusion

Cette politique est applicable à toutes les sociétés mais elle affecte principalement les entreprises minières, les services publics et les sociétés d'infrastructure de transport. Cette politique s'applique à toutes les stratégies de gestion active et à toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi a toute discrétion pour les entités suivantes du Groupe Amundi : Amundi Asset Management, BFT IM, CPR AM et SGG.

Utiliser notre position d'investisseur pour inciter les émetteurs à abandonner progressivement le charbon

Amundi a instauré un engagement auprès des sociétés exposées au charbon thermique. Nous leur demandons de publier publiquement une politique d'élimination du charbon thermique conforme au calendrier d'élimination 2030/2040 d'Amundi.

Pour les entreprises :

- (i) Exclues de l'univers d'investissement actif d'Amundi, selon notre politique et celles ;
- (ii) Dont les politiques de charbon thermique sont telles qu'Amundi les considère comme retardataires.

La politique d'Amundi consiste à voter contre la décharge du Conseil ou de la Direction ou la réélection du Président et de certains Administrateurs.

Politique d'exclusion des combustibles fossiles non conventionnels

Depuis le 31 décembre 2022, Amundi exclut également les entreprises dont l'activité est exposée à plus de 30% à l'exploration et à l'extraction de pétrole et de gaz non conventionnels (couvrant le "pétrole et le gaz de schiste" et les "sables bitumineux").

Plan d'amélioration continue

Compte tenu du large spectre de classes d'actifs et régions du monde dans lesquelles Amundi investit pour compte de tiers, qui pour certaines ne bénéficient pas encore des cadres d'analyses ou des données nécessaires à la détermination d'une stratégie d'alignement avec les objectifs de l'Accord de Paris, la mise en place de telles stratégies d'alignement sur l'ensemble des activités de gestion reste un défi.

Par ailleurs, Amundi est une société de gestion d'actifs pour compte de tiers. Son activité de gestion est encadrée par des contrats entre Amundi et ses clients qui déterminent l'objectif d'investissement des portefeuilles de gestion que les clients délèguent à Amundi, notamment en termes de niveau de risque attendu, d'attente de rendement et de contraintes de diversification et de préférences de durabilité. Adopter des contraintes liées à une trajectoire d'alignement avec l'Accord de Paris nécessite à cet effet d'obtenir l'accord de nos mandataires. C'est pourquoi Amundi a initié une stratégie de dialogue actif avec ses clients afin de leur offrir la possibilité d'investir dans des produits qui intègrent dans leur stratégie des caractéristiques d'alignement avec les objectifs de l'Accord de Paris et de les conseiller dans cette prise de décision.

1. Stratégie Climat du groupe Amundi en soutien des objectifs de neutralité carbone de l'Accord de Paris

- Le Conseil d'administration de la société mère de la société de gestion intègre depuis fin 2020 les enjeux sociaux et environnementaux dans sa gouvernance et analyse trimestriellement les progrès via des indicateurs clés liés au climat et à l'ESG ;
- Une journée de séminaire stratégique dédiée a permis aux membres du Conseil de définir la stratégie à déployer et les axes concrets de mise en œuvre du nouveau Plan Sociétal « Ambition 2025 » ;
- Un comité stratégique ESG & Climat mensuel, présidé par la Directrice générale, définit et valide la politique ESG et climat applicable aux investissements et pilote les principaux projets stratégiques ;
- Engagements pris dans le cadre de la *Net Zero Asset Managers initiative*, à laquelle Amundi a adhéré en Juillet 2021 :
 - Une cible de 18% des encours d'Amundi aligné Net Zéro d'ici 2025 (i.e., ces 18% seront uniquement constitués de fonds et mandats avec des objectifs compatibles avec une trajectoire Net Zéro d'ici 2050) ;
 - -30% d'intensité carbone (tCO2e/€m de revenus) d'ici 2025 et -60% d'ici 2030 pour tous les portefeuilles soumis au NZIF (*Net Zero Investment Framework* - Ensemble d'actions, de mesures et de méthodologies grâce auxquelles les investisseurs peuvent maximiser leur contribution pour atteindre l'objectif d'alignement Net Zéro) ;
- D'ici 2025, Amundi proposera également sur l'ensemble des grandes classes d'actifs, des fonds ouverts de transition vers l'objectif Net Zéro 2050 ;
- Atteindre 20 Md€ d'encours sur les fonds dits à impact (dont des fonds de contribution positive aux objectifs de l'Accord de Paris) ;
- Renforcement des règles d'exclusions sectorielles ciblées ;
- Amundi investit des ressources significatives afin de permettre une meilleure prise en compte des enjeux climatiques dans la gestion de portefeuille :
 - Augmentation significatives de la taille de son équipe ESG ;
 - Lancement d'ALTO* Sustainability, une solution technologique d'analyse et d'aide à la décision pour les investisseurs sur les enjeux environnementaux et sociétaux.

2. Actions déployées et changements stratégiques et opérationnels introduits afin d'intégrer durablement le climat au sein de la stratégie

- Intégration progressive des objectifs ESG dans l'évaluation de performance des commerciaux et des gérants de portefeuille pour intégrer cette dimension dans la rémunération variable. Développement d'un programme de formation sur le climat et l'ESG construit avec les experts Amundi pour l'ensemble du personnel afin que chaque employé reçoive une formation adaptée ;
- Mise en place d'une méthodologie de notation, afin d'évaluer, dans une approche « best-in-class », les efforts de transition des émetteurs par rapport à un scénario Net Zéro. Les portefeuilles concernés auront pour objectif affiché d'ici 2025 d'avoir un profil de transition environnementale meilleur que celui de leur univers d'investissement de référence ;
- La transition vers une économie bas-carbone fait partie des axes stratégiques de notre politique d'engagement et Amundi a pris l'engagement d'étendre à 1 000 entreprises supplémentaires le périmètre d'entreprises avec lesquelles nous engageons un dialogue continu sur le climat, avec l'objectif que ces entreprises définissent des stratégies crédibles en matière de réduction de leur empreinte carbone, de les faire voter en Assemblée Générale et que leurs dirigeants engagent une partie de leur rémunération sur ces stratégies.

Amundi continuera de faire évoluer sa stratégie climatique dans les années à venir, selon les scénarios scientifiques de référence et en lien étroit avec les objectifs de ses clients, à la fois en investissant dans les solutions d'accélération de la transition et en alignant progressivement ses portefeuilles sur l'objectif de neutralité 2050.

2. La stratégie d'alignement avec les objectifs de long terme liés à la biodiversité

Le fonds ne prend pas en compte dans sa stratégie, l'alignement des encours avec les objectifs de long terme liés à la biodiversité figurant dans la Convention sur la diversité biologique adoptée le 5 juin 1992.

Plan d'amélioration continue

Le sujet de la biodiversité, intrinsèquement lié à celui du dérèglement climatique, occupe une place de plus en plus importante dans nos sociétés, dans la recherche, mais aussi dans les considérations économiques. La biodiversité fait partie des thèmes de l'analyse ESG d'Amundi. Elle se reflète dans la grille méthodologique via le critère « Biodiversité & Pollution » et participe ainsi à la construction de la note ESG des émetteurs. Amundi est également particulièrement attentive aux controverses liées à la biodiversité. En 2022, Amundi a poursuivi ses actions visant à mieux intégrer la biodiversité dans les processus internes d'analyse et d'investissement. De plus, le sujet a figuré parmi les thématiques d'analyse prioritaires de l'équipe de Recherche ESG en 2022, ce qui s'est traduit par la réalisation d'une série de papiers de recherche intitulée « Biodiversity: it's time to protect our only home » en dix parties. Les deux premières ont été publiées en 2022 tandis que les suivantes seront mises en ligne en 2023.

Le sujet de la biodiversité représente un point d'attention particulier dans le dialogue avec les sociétés dans lesquelles Amundi est investie. Suite aux campagnes lancées en 2019 sur le plastique, en 2020 sur l'économie circulaire, en 2021 sur la biodiversité, Amundi a renforcé le dialogue actif en 2022 avec les entreprises en poursuivant sa campagne d'engagement dédiée à la stratégie biodiversité dans huit secteurs différents. En raison des limites liées aux données disponibles sur le sujet, le premier objectif de cet engagement est d'établir un état des lieux de la prise en compte de la biodiversité par les entreprises, puis de leur demander d'évaluer la sensibilité de leurs activités à cette perte de biodiversité, ainsi que de gérer l'impact de leurs activités et produits sur la biodiversité. En 2022, 119 entreprises ont été engagées sur leur stratégie biodiversité. Amundi, dans le cadre de cet engagement, fournit des recommandations dans le but d'une meilleure intégration de ces enjeux dans leur stratégie. Amundi a plus largement renforcé le dialogue actionnarial lié à la préservation du capital naturel. En 2022, 344 entreprises (une entreprise pouvant être engagée sur plusieurs thèmes) ont été engagées à travers différents programmes (dont la promotion d'une économie circulaire et d'une meilleure gestion du plastique, la prévention de la déforestation, et différents sujets notamment liés à la limitation de la pollution ou à la gestion durable des ressources en eau).

Amundi a poursuivi en 2022 son engagement dans les initiatives de place et groupes de travail consacrés à la biodiversité. En 2021, Amundi avait rejoint l'initiative collective d'investisseurs « Finance for Biodiversity Pledge » et s'était ainsi engagée à collaborer et partager ses connaissances, à dialoguer activement avec les entreprises et à évaluer ses impacts et à se fixer des objectifs au sujet de la biodiversité, ainsi qu'à les communiquer publiquement d'ici 2024. De plus Amundi mettra en place un rapport annuel sur la contribution aux objectifs de biodiversités de ces portefeuilles. En 2022, suite à la diffusion du premier cadre relatif aux risques et opportunités liés à la nature et à la biodiversité de la TNFD (Taskforce on Nature related Financial Disclosure ou groupe de travail sur la divulgation financière liée à la nature) cette dernière a lancé des groupes pilotes afin de tester la faisabilité de ce cadre sur différents aspects. Amundi a rejoint un groupe pilote porté par UNEP-FI et CDC Biodiversité, destiné à tester l'approche TNFD, et plus particulièrement l'application du GBS (Global Biodiversity Score ou Score Global Biodiversité) pour les institutions financières.

Amundi vise aussi à faire évoluer sa politique d'investissement en matière de biodiversité autour de plusieurs grands thèmes, comme l'eau ou le plastique, afin de renforcer l'engagement quand nécessaire et exclure les entreprises néfastes au capital naturel. La mise à jour de cette politique sera publiée d'ici 2024.

En termes de données, l'analyse de données relative à l'indicateur biodiversité est aujourd'hui mise en place et une mesure de l'impact biodiversité est proposée au niveau de certains fonds. A ce stade, Amundi ne procède pas à la consolidation de cette donnée au niveau des sociétés de gestion et au niveau groupe.

3. Les démarches de prise en compte des critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance dans la gestion des risques

3.1 Identification des risques environnementaux, sociaux et de gouvernance

Au sein d'Amundi, le département Investissement Responsable constitue le centre d'expertise dédié à l'identification et à l'évaluation des risques et des opportunités relatifs aux questions ESG. Ce département fournit aux différentes entités du groupe les évaluations ESG des émetteurs côtés ainsi que les données climat, qui sont utilisés par les gérants de portefeuille.

Le tableau ci-dessous présente la cartographie générale des différents risques ESG identifiés par Amundi, l'approche retenue pour en faire une évaluation ainsi que les fournisseurs de données utilisés pour évaluer et piloter les différents risques identifiés. De ces risques peuvent résulter plusieurs types de conséquences, incluant notamment sans s'y limiter des risques de réputation, de dépréciation de la valeur des actifs, de contentieux ou encore de sous-performance des portefeuilles.

Risque identifié	Description	Evaluation Amundi	Fournisseur de données utilisés
Risques Environnementaux	Résultent de la manière dont une entreprise maîtrise son impact environnemental direct et indirect : consommation d'énergie, réduction des émissions de gaz à effet de serre, lutte contre l'épuisement des ressources et protection de la biodiversité etc.	Notation propriétaire de A à G, établie sur la base d'un cadre d'analyse (critères et poids) des risques et opportunités liés au pilier « Environnement », propre à chaque secteur d'activité. Une notation G représente le risque le plus élevé.	MSCI, Moody's ESG Solutions, ISS ESG, Sustainalytics
Risques sociaux	Résultent de la manière dont un émetteur gère son capital humain et ses parties prenantes (autres que les actionnaires). Cela couvre plusieurs notions : l'aspect social lié au capital humain d'un émetteur (prévention des accidents, la formation des salariés, le respect du droit des employés...), ceux liés aux droits de l'homme en général, et les responsabilités envers les parties prenantes.	Notation propriétaire de A à G, établie sur la base d'un cadre d'analyse (critères et poids) des risques et opportunités liés au pilier « Social », propre à chaque secteur d'activité. Une notation G représente le risque le plus élevé.	MSCI, Moody's ESG Solutions, ISS ESG, Sustainalytics
Risques de gouvernance	Résultent de la manière dont l'émetteur gère son développement ou résultent de la manière dont l'entreprise organise ses opérations et ses organes de direction, cela peut donner lieu à des pratiques commerciales déloyales, de la fraude ou de la corruption, à des conseils d'administration non diversifiés, à des rémunérations excessives etc.	Notation propriétaire de A à G, établie sur la base d'un cadre d'analyse (critères et poids) des risques et opportunités liés au pilier « Gouvernance », propre à chaque secteur d'activité. Une notation G représente le risque le plus élevé.	MSCI, Moody's ESG Solutions, ISS ESG, Sustainalytics
Risques de controverse	Possibilité qu'un émetteur ou qu'un investissement soit impliqué dans des polémiques, litiges ou événements qui pourraient nuire à sa réputation ou à sa capacité à générer des bénéfices. Peut inclure des pratiques commerciales contestées, des violations de la loi, des scandales financiers, des problèmes environnementaux ou sociaux, ou autres difficultés qui pourraient compromettre la crédibilité ou la durabilité de l'émetteur.	Méthodologie propriétaire associant un filtre quantitatif permettant de définir l'univers qui sera soumis à une évaluation qualitative. Cette dernière donne lieu à une notation sur une échelle de 0 à 5 (5 étant la note la plus mauvaise). Les controverses présentant un score supérieur ou égal à 3 sont considérées sérieuses.	RepRisk, MSCI, Sustainalytics

3.2 Evaluation des risques et des opportunités

L'évaluation des risques et opportunités environnementaux, sociaux et de gouvernance présentés dans le tableaux ci-dessus se fait par le biais d'une notation ESG propriétaire attribuée aux émetteurs par les équipes d'investissement responsable d'Amundi.

Notation des émetteurs privés

Nos analystes ESG sont spécialisés par secteur d'activité. Pour identifier les critères ESG représentatifs des risques et opportunités au sein de chaque secteur d'activité, ils sont chargés :

- De suivre les sujets ESG émergents et établis, ainsi que les tendances de chaque secteur ;
- D'évaluer les risques et opportunités en matière de durabilité ainsi que l'exposition négative aux facteurs de durabilité ;
- De sélectionner les indicateurs (KPI) pertinents et de leur attribuer les pondérations associées.

Notre méthodologie d'analyse ESG repose sur un référentiel de 38 critères qui permet d'établir le profil ESG de chaque secteur d'activité. Parmi les 38 critères considérés, 17 sont génériques, pouvant être appliqués aux entreprises quel que soit leur secteur d'activité, et 21 sont spécifiques, propres aux enjeux de certains secteurs.

La pondération des critères ESG est un élément déterminant de l'analyse ESG. Le modèle d'attribution de poids repose sur une évaluation de matérialité qui peut influencer la valeur d'une entreprise au travers de 4 vecteurs : la réglementation, la réputation, le modèle de développement de l'entreprise et l'efficacité opérationnelle.

Pour pondérer les critères ESG, l'analyste ESG considère la probabilité et l'ampleur de l'impact de chaque vecteur sur les 2 matérialités suivantes (détaillées dans le tableau en fin de section) :

- 1^{ère} matérialité : Capacité de l'entreprise à anticiper et gérer les risques et opportunités de développement durable inhérents à son industrie et à ses circonstances individuelles ;
- 2^{ème} matérialité : Capacité de l'équipe de direction à gérer l'impact négatif potentiel de leurs activités sur les facteurs de durabilité.

Cette approche de l'analyse au travers des deux matérialités permet aux analystes de prioriser les risques en tenant compte des particularités et des événements propres à chaque secteur.

Les pondérations intègrent l'intensité du risque encouru mais également son caractère émergent ou établi ainsi que son horizon temporel. Ainsi, les enjeux considérés les plus matériels recevront le poids le plus élevé.

Les notations ESG sont calculées sur la base des critères et des pondérations ESG déterminés par les analystes, en les combinant avec les scores ESG obtenus auprès de nos fournisseurs de données externes. A chaque étape du processus de calcul, les scores sont normalisés en Z-scores. Les Z-scores permettent de comparer les résultats à une population « normale » (écart du score de l'émetteur par rapport au score moyen du secteur, en nombre d'écart types). Chaque émetteur est évalué avec un score échelonné autour de la moyenne de son secteur, permettant de distinguer les meilleures pratiques des pires pratiques au niveau du secteur. À la fin du processus, chaque entreprise se voit attribuer un score ESG (compris entre -3 et +3) et son équivalent sur une échelle de A à G, où A est la meilleure note et G la moins bonne. La note D représente les scores moyens (de -0,5 à +0,5); chaque lettre correspond à un écart type.

Il n'existe qu'une seule note ESG pour chaque émetteur, quel que soit l'univers de référence choisi. La notation ESG est ainsi « sector neutral », c'est-à-dire qu'aucun secteur n'est privilégié ou, au contraire, défavorisé.

Dans le cadre de la mise en application du règlement SFDR, Amundi a établi la cartographie des facteurs environnementaux et sociaux jugés matériels dans différents secteurs. Cette cartographie est présentée dans le rapport LEC 29 d'Amundi Asset Management.

		Réglementation	Réputation	Modèle de développement	Efficacité opérationnelle
1 ^{ère} matérialité	Capacité de l'entreprise à anticiper et à gérer les risques et opportunités en matière de développement durable inhérents à son industrie et à ses circonstances individuelles	✓	✓	✓	✓
2 ^{ème} matérialité	Capacité de l'équipe de direction à gérer l'impact négatif potentiel de leurs activités sur les facteurs de durabilité	✓		✓	

Notation des émetteurs souverains

La méthodologie de notation des États a pour objectif d'évaluer la performance ESG des émetteurs souverains. Les facteurs E, S et G peuvent avoir un impact sur la capacité des États à rembourser leurs dettes à moyen et long terme. Ils peuvent également refléter la manière dont les pays s'attaquent aux grandes questions de durabilité qui affectent la stabilité mondiale. La méthodologie d'Amundi s'appuie sur une cinquantaine d'indicateurs ESG jugés pertinents par la recherche ESG d'Amundi pour traiter les risques de durabilité et les facteurs de durabilité. Chaque indicateur peut combiner plusieurs points de données, provenant de différentes sources, y compris des bases de données internationales ouvertes (telles que celles du Groupe de la Banque mondiale, des Nations Unies, etc.) ou des bases de données propriétaires. Amundi a défini les pondérations de chaque indicateur ESG contribuant aux scores ESG finaux et aux différentes composantes (E, S et G). Les indicateurs proviennent d'un fournisseur indépendant. Les indicateurs ont été regroupés en 8 catégories afin d'assurer une plus grande clarté, chaque catégorie entrant dans l'un des piliers E, S ou G. A l'instar de l'échelle de notation ESG des entreprises, le score ESG des émetteurs se traduit par une notation ESG allant de A à G.

3.3 Gestion des risques de durabilité

L'approche d'Amundi en matière de gestion des risques de durabilité repose sur les trois piliers suivants qui sont :

- La politique d'exclusion, qui traite les risques ESG les plus significatifs ;
- L'intégration des notes ESG dans les processus d'investissement, qui fournit une compréhension holistique de l'entreprise et permet d'identifier les risques ESG qui lui sont propres. Un indice de référence, représentatif de l'univers d'investissement est défini à cet effet. L'objectif du portefeuille est d'avoir un score ESG moyen supérieur au score ESG moyen de son indice de référence. Par ailleurs, de nombreux produits individuels ou gammes de fonds bénéficient également d'une intégration ESG plus poussée, via une plus forte sélectivité, un niveau de notation ou des indicateurs extra-financiers plus élevés, ou encore une sélection thématique, etc. ;
- La politique de vote et d'engagement, qui permet de déclencher des changements positifs sur la manière dont les entreprises gèrent leur impact sur des sujets essentiels liés à la durabilité, et donc d'atténuer les risques associés.

3.4 Intégration des risques de durabilité au cadre conventionnel de gestion des risques de l'entité

Les risques de durabilité sont intégrés au dispositif de contrôle interne et de gestion des risques d'Amundi.

Concernant la gestion des risques de durabilité, les responsabilités sont réparties entre :

- Le premier niveau de contrôle, effectué par les équipes de gestion elles-mêmes, et
- Le second niveau réalisé par les équipes de gestion des risques qui peuvent vérifier en permanence la conformité des fonds à leurs objectifs et contraintes ESG.

La direction des risques participe au dispositif de gouvernance "Investissement Responsable" d'Amundi. Ils surveillent le respect des exigences réglementaires et la gestion des risques liés à ces sujets.

Les règles ESG sont suivies par les équipes de gestion des risques, au même titre que les autres contraintes de gestion. Elles reposent sur les mêmes outils et les mêmes procédures et couvrent nos politiques d'exclusion ainsi que les critères d'éligibilité et les règles spécifiques aux fonds. Ces règles sont suivies de manière automatisée à partir d'un outil de contrôle propriétaire. Ce dernier permet de déclencher :

- Des alertes pré-négociation ou alertes de blocage, notamment pour les politiques d'exclusion ;
- Des alertes post-négociation : les gérants reçoivent une notification sur les éventuels dépassements afin de les régulariser rapidement.

Le tableau ci-dessous détaille le dispositif de contrôle interne mis en place par Amundi.

Schéma du dispositif de contrôle interne



3.5 Fréquence de la revue du cadre de gestion des risques

Nos analystes ESG revoient tous les 18 mois la sélection et les pondérations des 38 critères d'Amundi pour chaque secteur d'activité. Cela permet de vérifier que les critères et leurs pondérations restent pertinents. Nous cherchons continuellement à améliorer notre analyse en évaluant leur matérialité. La Politique d'Investissement Responsable d'Amundi est mise à jour chaque année.

3.6 Plan d'amélioration continue

Amundi s'efforce d'améliorer l'évaluation et l'intégration des risques de durabilité, y compris les risques climatiques et environnementaux, dans la gestion de ses fonds. L'objectif est de passer d'une approche qualitative à une approche plus quantitative en identifiant les indicateurs clés qui représentent les impacts les plus pertinents pour les portefeuilles, en tenant compte des facteurs climatiques, environnementaux, sociaux et de gouvernance.

Le projet est structuré en trois étapes :

- Définir une liste d'indicateurs de risque de durabilité, en se concentrant sur les risques matériels et leurs impacts financiers sur les émetteurs ;
- Mettre en œuvre progressivement un suivi de ces indicateurs, en évaluant leurs résultats et en définissant des limites sur la base de ces indicateurs ;
- Améliorer le cadre de gestion des risques ESG, y compris l'intégration des indicateurs dans les stratégies de risque et les restrictions d'investissement.

Nos travaux actuels consistent à identifier les principaux facteurs de risques de durabilité et à les mettre en correspondance avec les variables financières des émetteurs. Ces travaux s'achèveront avec la validation et l'approbation du nouveau cadre en ligne avec la gouvernance ESG d'Amundi.

Les indicateurs préliminaires envisagés comprennent des mesures qui quantifient les impacts potentiels des risques de durabilité en termes de matérialité financière et l'utilisation de « proxy » pour le risque de réputation. L'étape suivante, prévue pour le second semestre de l'année en cours, consiste à suivre les indicateurs de risque de durabilité définis et à évaluer leur impact sur les portefeuilles gérés. Ce suivi alimentera les discussions avec les équipes de gestion des portefeuilles et sera inclus dans les différents rapports de gestion des risques. La dernière étape se concentrera sur l'amélioration du cadre de gestion des risques ESG et la définition éventuelle d'alertes ou de limites de risque internes basées sur les indicateurs. Cette étape devrait être achevée au cours du premier semestre 2025.

Il convient de noter que les délais, les indicateurs et les objectifs de mise en œuvre peuvent faire l'objet de modifications tout au long du projet.